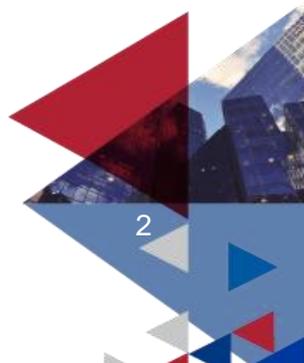


بنك الوفاق
WIFAK BANK



Rapport Annuel 2022





SOMMAIRE

I-	Conjoncture économique	4
	1- Environnement International	4
	2- Environnement National	5
	3- Finance Islamique dans le monde et en Tunisie	6
II-	Présentation de la Banque	8
III-	Rétrospectives et Faits marquants	10
	1- Faits Marquants	11
	2- Politique commerciale et ouverture des Agences	12
	3- Chiffres Clés	15
	4- Nouvelle Normes comptables IFRS	16
IV-	Actionnariats	17
V-	Gouvernance	17
	1- Code de Gouvernance	18
	2- Le Conseil d'administration	19
	3- Les comités émanant du conseil	22
	4- La direction générale	23
VI-	Contrôle Interne et Gestion des Risques	23
	1- Contrôle Interne	23
	2- Gestion des Risques	26
VII-	Une Banque qui s'adapte davantage aux besoins spécifiques de ses clients	27
	1- Communication	27
	2- Marketing et développement	29
	3- Wifak Digital	30
	4- Qualité de service et Satisfaction Client	31
VIII-	Développement et Organisation	34
IX-	Conformité Règlementaire	35
X-	Capital Humain	36
XI-	Actions Wifak International Bank	41
XII-	Evolution prévisionnelle ET PERSPECTIVES D'avenir	42
XIII-	Rapport de Gestion	43
XIV-	Le Groupe WIFAK	54
		57
	ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31-12-2022	96
	RAPPORT DU COMITE CHARAIQUE	117
	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31-12-2022	

I- Conjoncture Economique :

1- Environnement International :

Déjà affaiblie par les effets de la pandémie depuis 2020, l'activité économique mondiale continue de subir les incertitudes liées à la guerre en Ukraine, les effets du resserrement de la politique monétaire pour contenir les pressions inflationnistes et les tensions voire ruptures sur les chaînes d'approvisionnement.

En effet, L'activité économique mondiale subit un ralentissement généralisé et plus marqué qu'attendu, avec une inflation qui atteint des niveaux jamais enregistrés depuis plusieurs décennies. L'augmentation du coût de la vie, le durcissement des conditions financières dans la plupart des régions, la guerre entre la Russie et l'Ukraine, les effets persistants de la pandémie de COVID-19 et la flambée des prix des matières premières sont autant de facteurs qui pèsent lourdement sur les perspectives. La croissance mondiale devrait ainsi se situer à 2.9% en 2023 contre 3.4% en 2022.

Par ailleurs, l'inflation mondiale devrait baisser de 8,8 % en 2022 à 6,6 % en 2023 et à 4,3 % en 2024, mais continuera à dépasser les niveaux enregistrés avant la pandémie (2017–19) d'environ 3,5 % Il s'agit là du profil de croissance économique le plus morose depuis 2001.

Les efforts mondiaux pour contrer l'inflation, la guerre en Ukraine et la résurgence de l'épidémie de COVID-19 en Chine ont pesé sur l'activité économique mondiale en 2022, et les deux premiers facteurs devraient en faire de même en 2023.

Cependant et dans son dernier Rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié Janvier 2023, le Fonds Monétaire International (FMI) mitige les risques de dégradation des perspectives économiques qui continuent de dominer et annonce un regain possible lié à la demande comprimée dans de nombreux pays ou une baisse plus rapide de l'inflation qui restent plausibles.

Le taux de croissance dans **les économies avancées** devrait ralentir à 1.2% en 2023, soit 1.2% de moins que les prévisions du mois d'Octobre dernier, et ce,

en relation, essentiellement, avec l'affaiblissement attendu de l'activité aux Etats-Unis (1.4% contre 1.6% dans les prévisions antérieures) suite à la hausse des prix et l'affaiblissement de la consommation ainsi que de l'investissement. Au Japon, les perspectives de croissance ont été révisées à la hausse à 1,8% pour l'année 2023 contre un taux de 1,4% enregistré en 2022, soutenues par la poursuite des mesures de soutien monétaire et budgétaire.

L'économie chinoise, elle, a enregistré un taux de croissance de 3% en 2022 et devra connaître une reprise en 2023 avec un taux estimé de 5,2% (contre 4,4% prévu en Octobre) et ce en prévision de la réouverture complète du pays en 2023.

En ce qui concerne **la Zone Euro**, la croissance devrait atteindre son niveau le plus bas (0,7 %) en 2023, avant de remonter à 1,6 % en 2024. Le FMI a tenu compte dans ces prévisions des effets de l'accélération du relèvement des taux par la Banque Centrale Européenne, la baisse des prix de gros de l'énergie et les annonces supplémentaires de soutien budgétaire au pouvoir d'achat par un contrôle des prix de l'énergie.

Cette baisse concerne, principalement, **l'Allemagne** (0.7% contre 1,9%), la **France** (0,1% contre 2,6% en 2022), l'Italie (0,6% contre 3,9% en 2022) et l'Espagne (1 ;1% contre 5,2% en 2022).

Ainsi se dessine le reflet de la guerre en Ukraine, avec des révisions à la baisse particulièrement marquées pour les économies les plus exposées aux réductions de l'offre de gaz russe à l'instar de l'Allemagne.

Quant aux **pays émergents et en développement**, le PIB devrait croître à 4,0% en 2023, soit 0,1 point de pourcentage de plus que la croissance enregistrée en 2022 de 3,9%, en raison d'une contraction plus faible que prévu dans certains pays émergents.

Ce résultat traduit une demande interne soutenue en Inde et une contraction économique plus modérée que prévu en Russie en 2022.

les prévisions, la croissance au Moyen-Orient et en Asie centrale devrait passer de 5,3 % en 2022 à 3,2 % en 2023, avec une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage depuis octobre, principalement attribuable à un ralentissement plus marqué que prévu de la croissance en Arabie saoudite, qui passe de 8,7 % en 2022 (supérieure aux prévisions de 1,1 point de pourcentage) à 2,6 % en 2023.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance devrait rester modérée, à 3,8 % en 2023, compte tenu des

retombées prolongées de la pandémie de COVID-19, avec toutefois une modeste révision à la hausse depuis octobre, reflétant la progression de la croissance du Nigéria en 2023. En revanche, en Afrique du Sud, la croissance prévue est réduite de plus de moitié en 2023, à 1,2 %, en raison du recul de la demande extérieure et des contraintes structurelles.

2- Environnement National :

Le produit intérieur brut **PIB** a enregistré, au cours du deuxième trimestre de l'année 2022, une hausse de 2,8%, en glissement annuel et en termes réels, contre +2,4% au cours du premier trimestre de la même année. Cet accroissement de l'activité a touché tous les secteurs en dehors de celui de l'extraction du pétrole et du gaz naturel (-15,7%) et de la construction (-11,6%).

Pour l'année 2022, les prévisions tablent sur un ralentissement de **la croissance**, soit un taux de +2,5% contre +3,1% en 2021, sous l'effet des répercussions persistantes de la crise sanitaire, d'une part, et des conséquences de la crise en Ukraine, d'autre part, ce qui affectera les secteurs exportateurs liés à la demande provenant de la Zone Euro.

Quant à **la balance alimentaire**, elle s'est soldée par un déficit de près de 2.496 MDT, durant les neuf premiers mois de l'année 2022, contre environ 1.556 MDT au cours de la même période une année auparavant.

3- La Finance Islamique :

Le marché mondial de la finance islamique peut être segmenté par secteur financier en banque islamique, assurance islamique « Takaful », obligations islamiques « Sukuk », autres institutions financières islamiques (OIFL) et fonds islamiques. La banque islamique est le plus grand secteur de l'industrie de la finance islamique, contribuant à 69

Le taux de chômage a baissé à 15,3% au cours du deuxième trimestre de l'année 2022 contre 16,1% enregistré le trimestre précédent. Le nombre de chômeurs a atteint 626,1 mille contre 653,2 mille au premier trimestre de l'année 2022.

Concernant **le secteur énergétique**, la balance énergétique a été caractérisée, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, par le creusement de son déficit passant de 5.422,3 MDT à 10.889,7 MDT.

Les indicateurs de **l'activité touristique** ont poursuivi, durant les neuf premiers mois de l'année 2022, leur tendance haussière particulièrement pour les flux de touristes étrangers qui ont connu une reprise de 239,7% contre un repli de 16,9% une année auparavant, portant sur près de 3,6 millions visiteurs. Cette évolution a concerné les différentes nationalités, notamment, les touristes européens (+234% contre +23% en 2021)

%, soit 1 992 milliards de dollars, des actifs de l'industrie. Le secteur est soutenu par un éventail de banques commerciales, de gros et d'autres types de banques. Pourtant, la banque commerciale reste le principal contributeur à la croissance du secteur. Il y avait 526 banques islamiques en 2019. Cependant,

le nombre d'acteurs n'est pas nécessairement indicatif de la taille de l'industrie, en termes d'actifs.

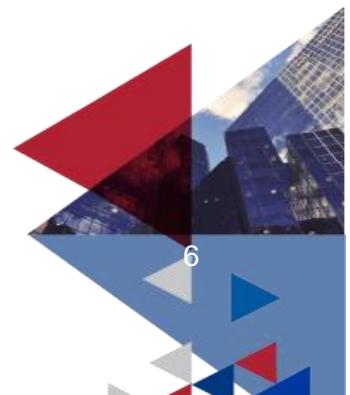
Source : *BCT : Banque Centrale de Tunisie

* Institut Tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ)

* INS : Institut National des Statistiques

*La Banque Mondiale

*FMI : Fonds Monétaire International



Présentation de la banque

بنك الوفاق
WIFAK BANK



II- Qui Sommes-nous ?



Wifak International Bank (ou « Wifak Bank ») s'est présentée en 2017 en tant que dernier né du système bancaire tunisien, contribuant ainsi au développement économique du pays et s'inscrivant dans les perspectives encourageantes d'expansion nationale et internationale.

L'historique de la Banque remonte à 2002, quand la société de leasing « El Wifak Leasing » a été créée avec un capital initial de 5 millions de dinars dont l'objet principal consistait à la réalisation des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel. Quatre ans plus tard, « El Wifak Leasing » a fait son introduction à la bourse de Tunis avec une notation « BB+ » par l'agence Fitch Rating.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, « El Wifak Leasing » s'est transformée en 2015 en une banque universelle qui offre des opérations bancaires conformément aux principes de la finance islamique. L'institution a changé de dénomination sociale et est devenue « Wifak International Bank ». Wifak International Bank est donc venue enrichir le paysage bancaire tunisien répondant au besoin croissant des grandes entreprises, des PME, des TPE et des particuliers en termes de financements alternatifs conformes aux principes de la Charia. A la naissance de Wifak International Bank, il a été mis en place un comité charaïque composé d'experts de renommée sur la place veillant au respect des principes de la Chariaa

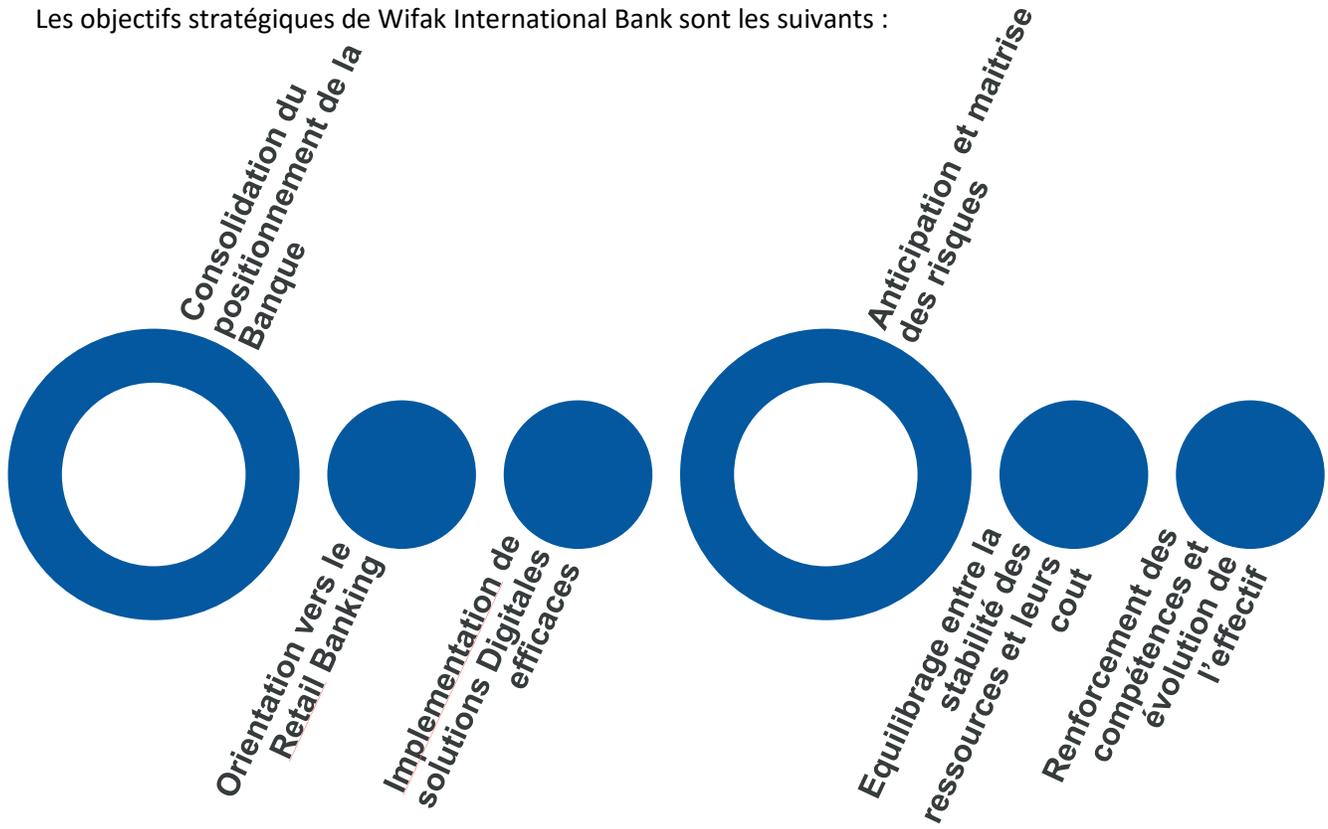
Visions et Valeurs :

Engagement
Innovation
Ethique
Déontologie
Professionnalisme
Citoyenneté



La Stratégie Wifak International Bank

Les objectifs stratégiques de Wifak International Bank sont les suivants :



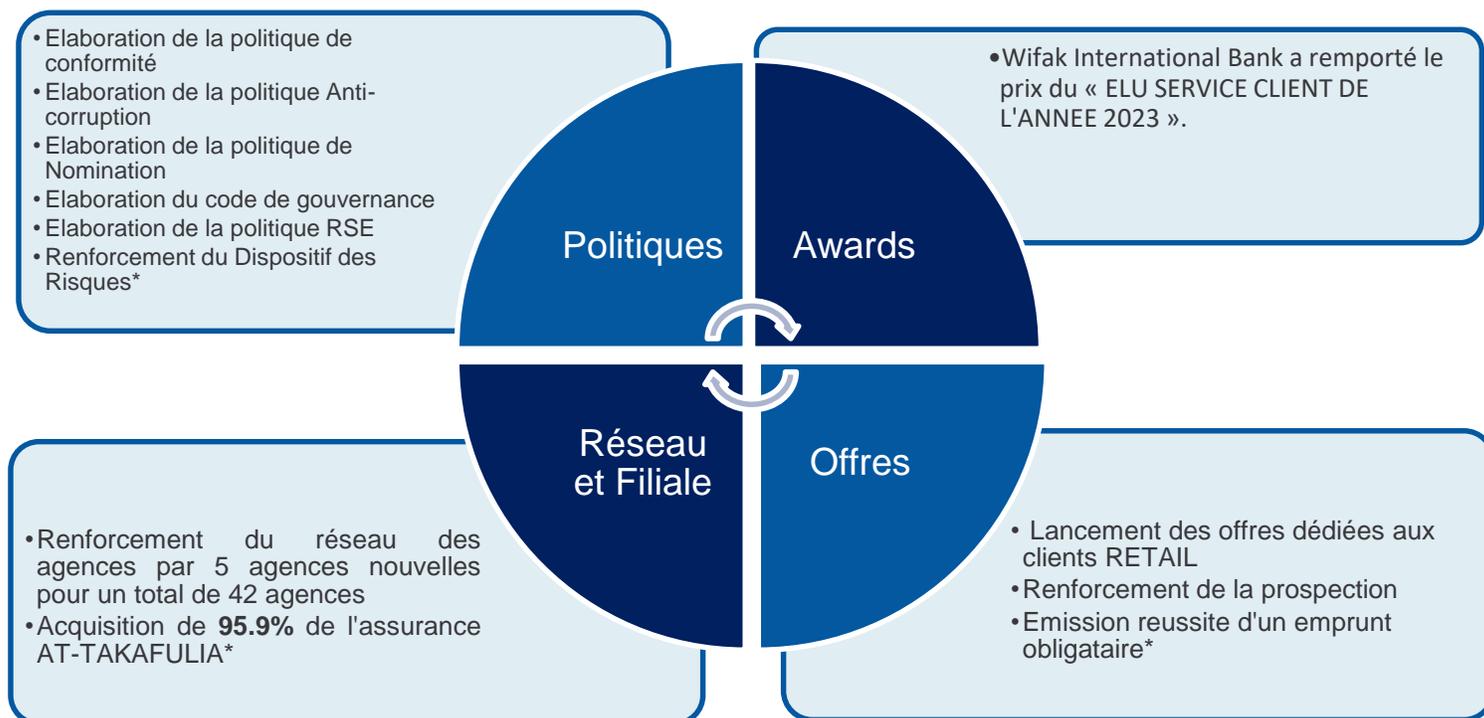
42
AGENCES

TAUX DE COUVERTURE
80%
du territoire Tunisien

330
COLLABORATEURS

III- Rétrospectives et Faits marquants :

III-1 Faits Marquants :



*Renforcement du Dispositif des Risques :

- Révision de la charte du Comité des Risques en application des dispositions de la circulaire BCT N°2021-05 relative au renforcement des règles de gouvernance
- Révision de la politique de provisionnement en application des dispositions de la circulaire BCT N°2021-05 relative au renforcement des règles de gouvernance
- Révision de la politique de financement en application des dispositions de la Circulaire BCT N°2021-05 relative au renforcement des règles de gouvernance
- Mise en place d'une politique d'appétence au risque (Réf : Circulaire BCT N° 2021-05)
- Approbation de la politique des garanties de la Banque.

*Suite à l'augmentation de capital de la société d'assurance AT-Takafulia, Wifak Bank a porté sa participation directe dans le capital de cette société à 95.9% et devient par conséquent l'actionnaire majoritaire.

*Wifak Bank a fait recours, de nouveau, au marché financier et a clôturé avec succès deux émissions sur le marché obligataire :

- 20 MD sans appel public à l'épargne, réalisé en Juillet 2022.

- 50 MD faisant appel public à l'épargne lancé à la fin 2022 et clôturé en Janvier 2023.

Le but de ces émissions est d'assurer l'adéquation de ses ressources et de ses emplois.

III-2 Politique Commerciale & Ouverture des Agences :

La politique commerciale adoptée par la Banque qui tient compte de l'environnement économique et concurrentiel d'une part, et le niveau de développement de ses activités d'autre part, repose sur les principaux axes suivants :

- **Densification accélérée du réseau** : La Banque a continué à développer son réseau en 2022 par l'ouverture de 5 nouvelles agences portant ainsi son réseau à 42 agences. Cette couverture élargie du territoire vise à rapprocher davantage la banque de sa clientèle, de répondre à son attente et de lui offrir des produits et services innovants. De même, ce développement permet d'étoffer le portefeuille de la banque par une clientèle cible de qualité et améliorer ses fondamentaux (fonds propres, PNB et part de marché).
- **Développement & animation de la commercialisation des produits et services de la Banque** : L'année 2022 a été marquée le développement des activités de la banque sur tous les niveaux. Par ailleurs, le recrutement de la clientèle s'est poursuivi avec des entrées en relation en progression de +24%, accompagnés d'une évolution de la commercialisation des cartes de +15% et des produits de banque à distance de +24%. L'activité du commerce extérieure a également connu une augmentation significative de 116% par rapport à la même période une année auparavant, ainsi qu'une progression de 88% au niveau de l'activité de change.
- **Une orientation vers le Retail Banking** : La proximité client, l'innovation produit, la digitalisation et l'agilité sont les leviers stratégiques qui ont facilité la pénétration sur ce segment de clientèle. En plus, la fixité du coût pour les financements et certains autres avantages ont permis la fidélisation de ce segment « Retail ».
- **Recouvrement Commercial** : La pérennité de la banque s'appuie également sur la maîtrise de son coût des risques. Le recouvrement commercial de premier niveau revêt à cet effet une importance particulière. Un dispositif de recouvrement des premiers impayés assiste les commerciaux pour intervenir sur les impayés avec comme objectif de comprendre la problématique client et la résoudre comme premier acte d'entretien de la relation. Ce dispositif a pour objectif aussi de réduire le risque additionnel.



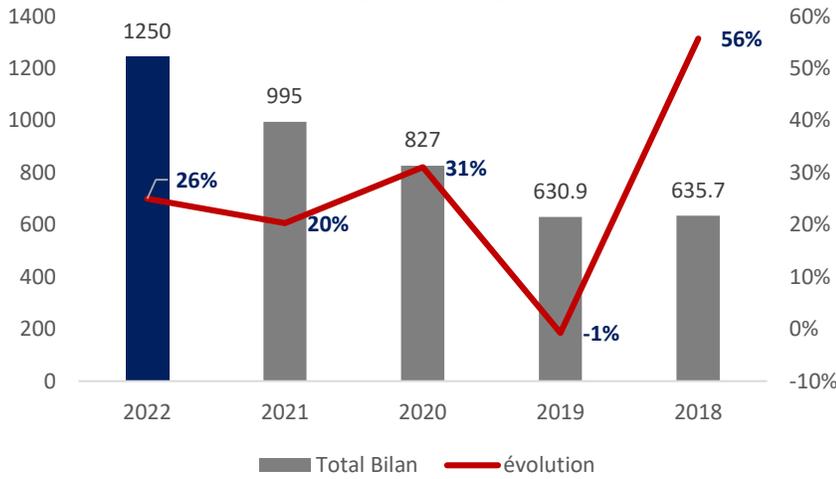
III-4 Les chiffres clés :

Activité	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre d'agences	42	37	31	30	27
Nombre de DAB et GAB	45	40	33	32	30
Effectif	330	311	287	286	291
Total Bilan	1,250	995	827	630.9	635.7
Capitaux propres	160	155	153.1	159	182.2
Dépôts de la clientèle	748	629,5	487.1	352.7	284.9
Dettes de financement et ressources spéciale	62,9	56,8	41.8	36.9	48.4
Créances à la clientèle	803,3	603,6	482.6	401.6	402.4
Immobilisations	52,9	53,5	55.4	58.7	59.3
Résultat					
Produit Net Bancaire	61	49,6	31.7	22.4	24.3
Dont commissions	19,2	15,5	10.3	7.4	5.6
Charges opératoires	37,5	33	25.9	25.4	20.4
Dotations aux Amortissements	4,7	4,4	4.6	6.8	6.5
Provisions	-13,5	-6,5	-6.4	-12.1	-1.6
Résultat Net de l'Exercice Après modification comptable	5,269	1,802	-5.88	-23.03	-3.8
Ratios					
Coefficient d'exploitation (sans amortissement)	62%	67%	82%	113.41%	84.06%
ROE (En %)	3.29%	1.16%	-3.84%	-14.48%	-2.11%
ROA (En %)	0.42%	0.18%	-0.71%	-3.65%	-0.61%
Taux des créances classées (En %)	8.20%	8,52%	10.77%	10.77%	5.17%

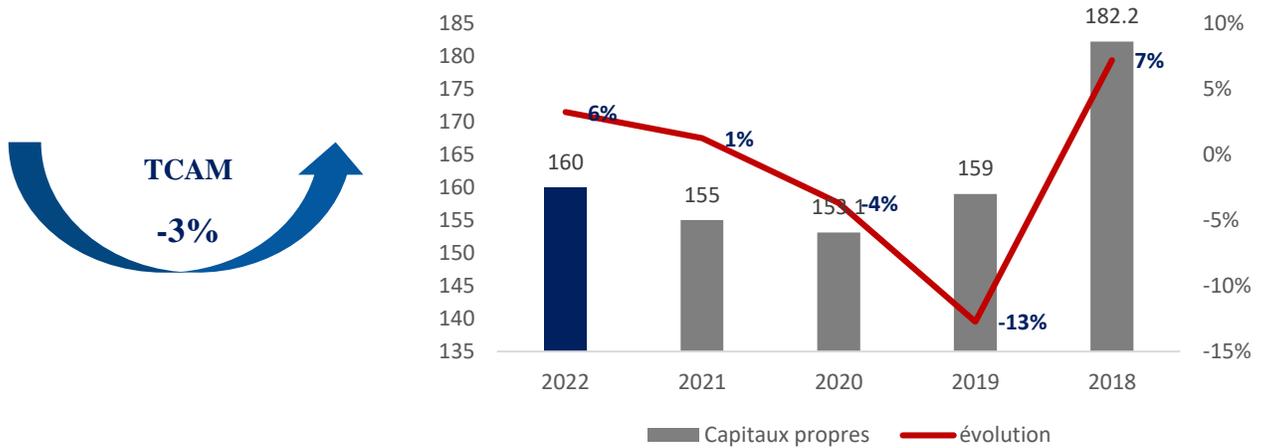
Wifak International Bank a consolidé sa performance financière avec des indicateurs en nette évolution : Des financements qui progressent de +33%, des dépôts de +19% et des commissions de +23% ayant généré un PNB en accroissement de +23%. Cette tendance qui se confirme malgré une conjoncture très difficile depuis 2020 impactée par deux années de pandémie (2020 et 2021). La Banque a montré une bonne résilience sur cette période (2020.2022) et s'est enracinée dans le paysage bancaire avec des dépôts en évolution de +260,8 MD (+54%), des financements en accroissement de +320,8 MD (+66%) des commissions en hausse de +85,4% et un PNB qui a presque doublé.

Cette performance a impacté positivement l'ensemble des agrégats notamment le bilan qui a franchi la barre d'un milliard de dinars et s'est situé à 1,249 MD (+25% par rapport à 2021 et +50,4% par rapport à 2020) et les fonds propres de la banque.

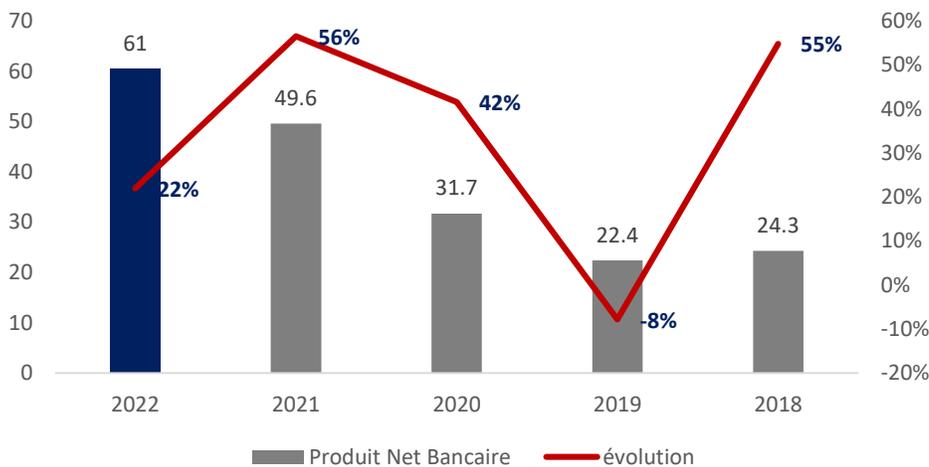
Total Bilan en MDT



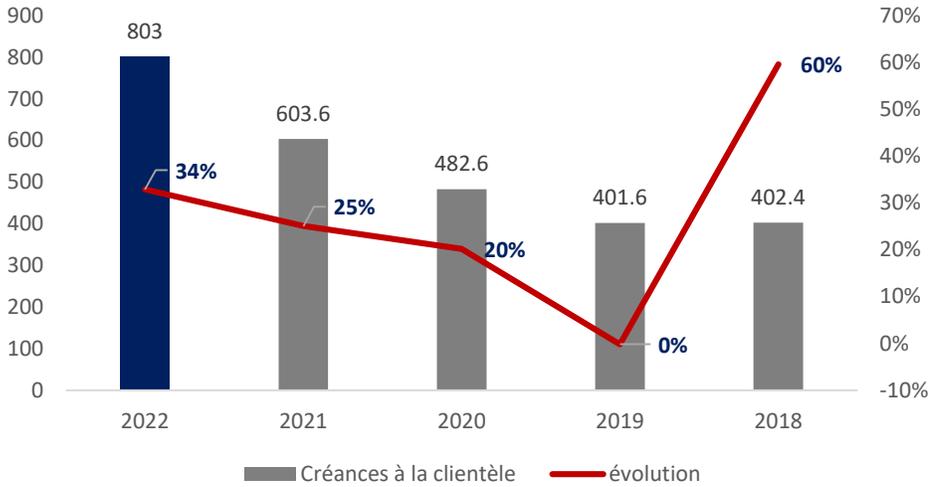
Capitaux propres en MDT



PNB en MDT

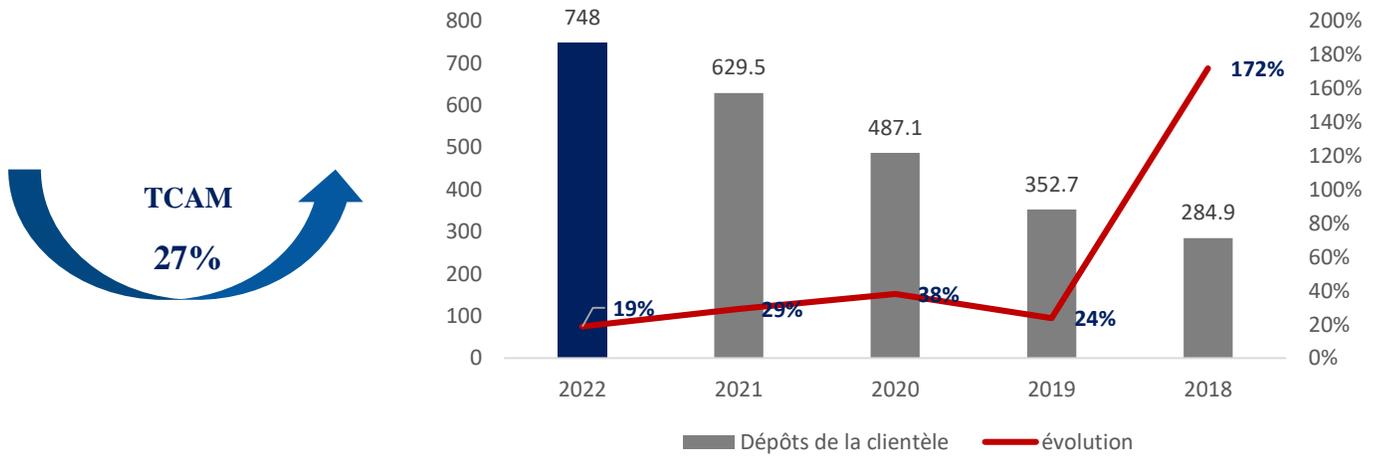


Financements à la clientèle en MDT



TCAM
19%

Dépôts de la clientèle en MDT



TCAM
27%

III-5 Nouvelle Norme Comptable IFRS :

Faisant suite à la décision du 6 septembre 2018 du Conseil National de la Comptabilité prévoyant l'adoption des normes comptables IFRS pour les entreprises d'intérêts publiques pour leurs états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021, la Banque a réussi, avec l'assistance d'un cabinet de conseil, à mettre en place :

- ✓ La composante risque de crédit (SNI, modèle de calcul de la PD)
 - ✓ La composante comptable (Etats Financiers consolidés sous IFRS)
- **La composante Risque qui est composée de trois Phases :**
- Le Système de Notation Interne et le staging
 - Modélisation et calcul des autres paramètres bâlois
 - Détermination de la perte attendue

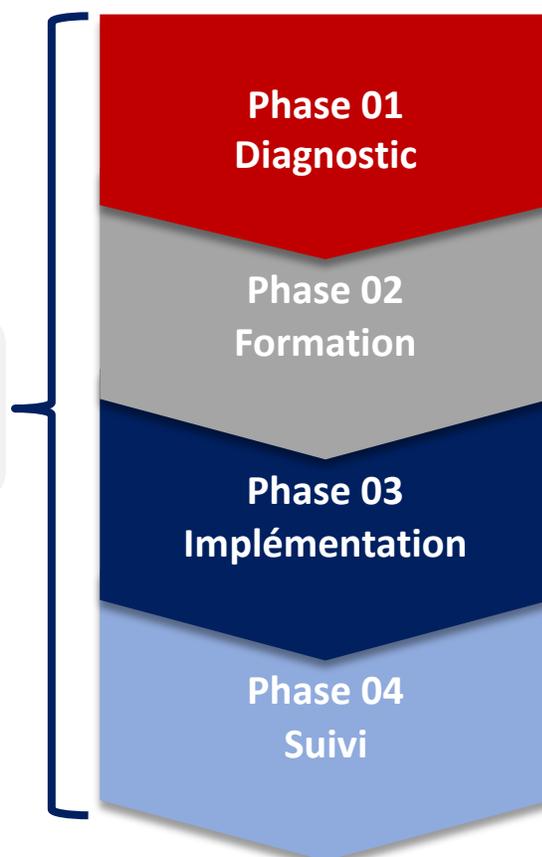
La composante risque a été achevée et une simulation de l'impact de l'IFRS 9 sur les comptes consolidés de la banque a été communiquée à la BCT.

➤ **La composante comptable :**

- Calcul des impacts
- Retraitements comptables
- Reporting
- Documentation (méthodes comptables retenues)

La banque estime clôturer ce projet au cours du mois de mars 2023.

Le projet s'est organisé en quatre étapes



IV- Actionnariat en 2022 :

Avec un capital social de 150 Millions de Dinars, la structure d'actionnariat de Wifak Bank se caractérise par, d'une part, sa stabilité qui témoigne de la confiance de ses investisseurs et, d'autres part par sa richesse avec la présence aussi bien d'actionnaires Tunisiens institutionnels et privés que d'actionnaires étrangers.

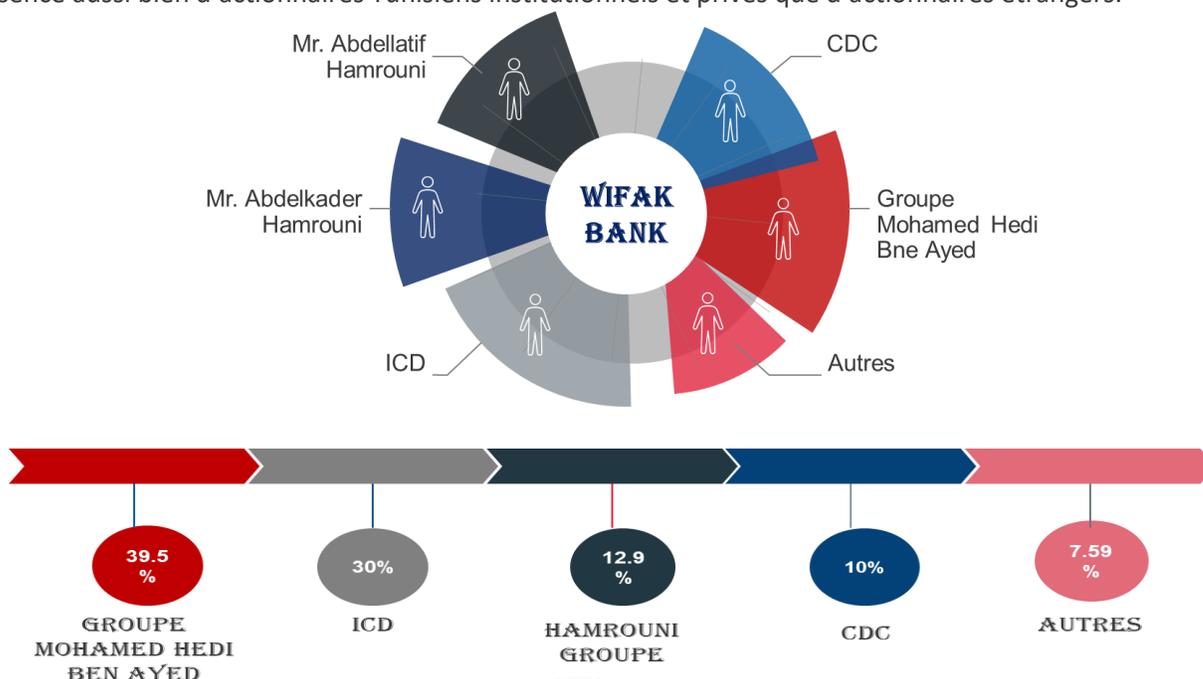
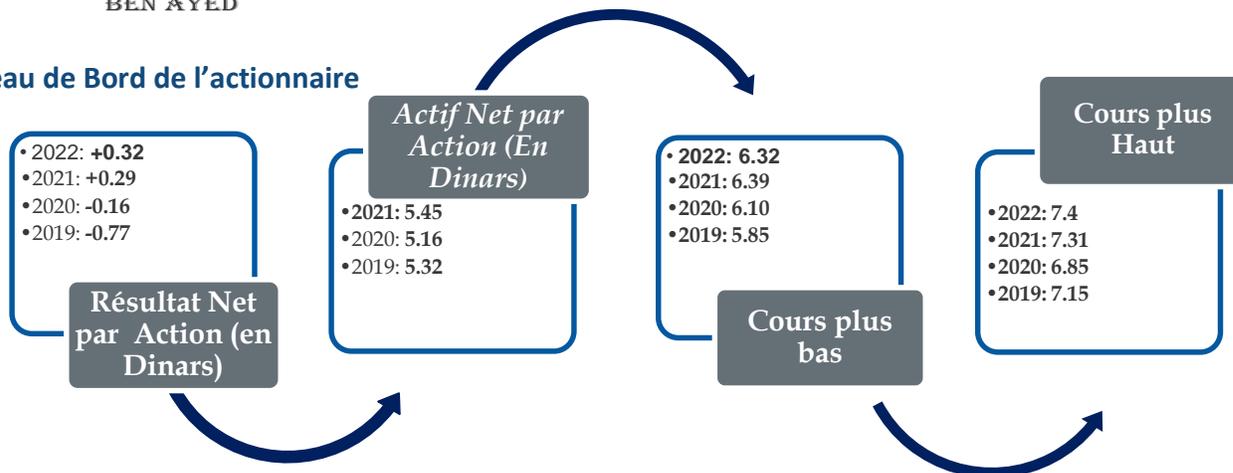


Tableau de Bord de l'actionnaire



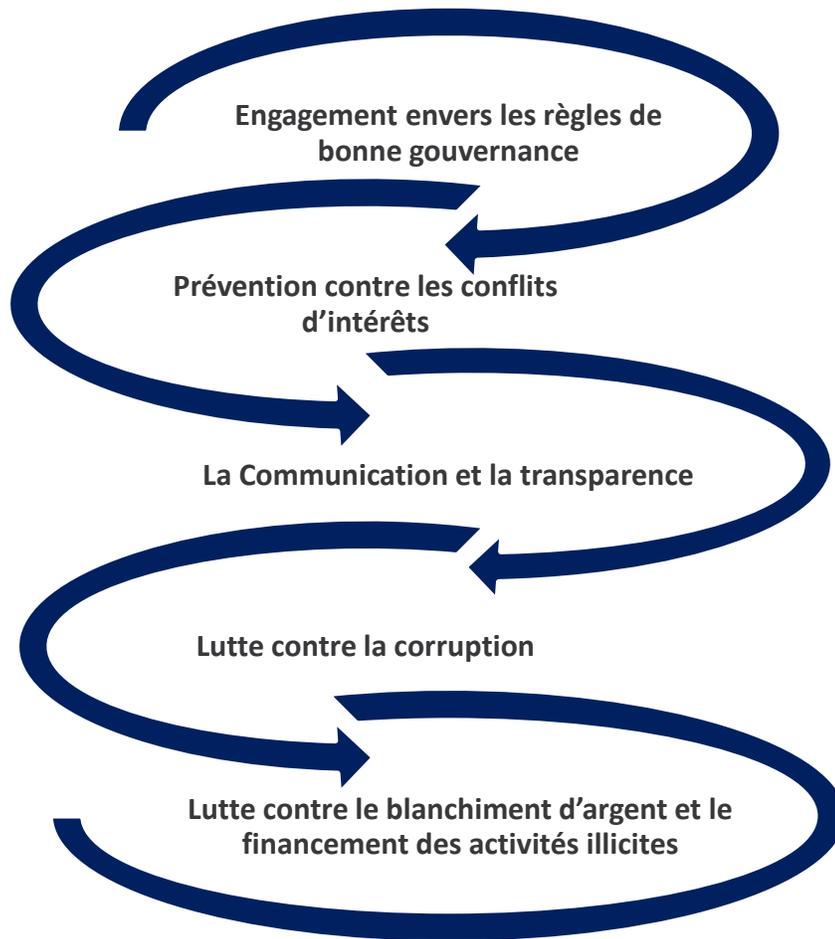
Condition d'accès aux Assemblée Générales :

Conformément à l'article 32 des statuts de la Banque, seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet. Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur Président Directeur Général, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le Président Directeur Général, le gérant, ou le mandataire soit personnellement actionnaire. Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire

v- Gouvernance :

V-1- Code de Gouvernance :

La gouvernance est l'ensemble des règles, des politiques, des structures organisationnelles et des procédures sur lesquels se base la Directions Générale et le Conseil d'Administrations dans la gestion de la Banque, à cet effet, le code de bonne gouvernance vise à instaurer les principes de base suivants :



La gouvernance de Wifak International Bank se réfère à la circulaire 2011-06 de la Banque Centrale de Tunisie publié en date du 20 mai 2011 et relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit. Le cadre réglementaire a été étoffé par la loi 2016-48 qui a rappelé les règles de gouvernance en introduisant pour la première fois des règles relatives à la Finance Islamique et en particulier la mise en place d'un

Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques.

Le rôle du Conseil d'Administration est primordial dans la réussite de cette démarche. Les responsabilités, les missions et le fonctionnement du Conseil y sont décrites. Il en est de même concernant les comités idoines édictés par la réglementation. En conclusion, le dispositif de gouvernance de la Banque est composé de trois organes clés :



V-2- Le Conseil D'administration

Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est un élément crucial du gouvernement d'entreprise qui joue un rôle important de planification stratégique, de surveillance et de contrôle. Il ne peut exister de bonne gouvernance sans un Conseil d'Administration averti et fonctionnant de façon efficiente. Le Conseil d'Administration de Wifak Bank se distingue par le caractère collégial des prises de décision et par la présence de plusieurs experts nationaux et internationaux. Il se compose de huit Administrateurs dont deux administrateurs Indépendants

M. Bassem Ali Tantush: 2022--2024 / Président du Conseil
Président du Comité de Nomination et Remunération ---> Directeur à ICD

M. Mohamed Hedi Ben Ayed: 2022--2024 / Représentant lui-même
Membre du Comité d'Audit et membre du comité de Nomination et Rémunération
Président Directeur General du Groupe Ben Ayed

M. Mohamed Saidane: 2022--2024 / Membre représentant PROSID
Membre du Comité Risque et membre du comité de Nomination et de rémunération
Président Directeur General de Sté PROSID/ Président du conseil d'administration à Intermetal

M. Taoufik Lachhab - ICD : 2022--2024 / Islamic Corporation for the Development of the private sector
Membre Comité Risque--> Directeur Général à BIM

M. Abdellatif Hamrouni : 2022-2024 / Representant du Groupe Hamrouni - PDG SOTUNOL

M. Mohamed Ben Neji: 2022--2024 / Caisse des Dépôts et des Consignations
Membre du Comité Risque- Directeur central des partenariats et de la communication.

M. Ahmad Karim Haj Romdhane: 2022--2024 / Membre représentant les petits actionnaires
Membre du Comité Permanent d'Audit- Banquier Retraité (EX-Directeur Réseau Commercial dans une banque de la place)

M. Hichem Zbidi: 2022--2024 / Membre Independant
Président du Comité Permanent d'Audit et membre Comité de Nomination et rémunération--
Managing Partner, Leptis Capital

M. Mongi Hidri : 2022-2024 / Membre Independant / Président du comité Risque
Banquier retraité(EX-Directeur central des resolutions)

7 Réunions

98% Assiduité

3 ans durée de mandat

Les travaux du Conseil d'Administration en 2022, ont été marqués principalement par la continuité de la mise en place et le suivi des principaux axes

- Le upgrade du système d'information et son évaluation.
- La révision des politiques mises en place chaque fois que nécessaire.
- Le suivi périodique de la situation financière de la banque.
- Le suivi permanent de l'orientation prise vers la digitalisation globale de la Banque.

V-3- Les Comités émanant du Conseil :

Le Comité Permanent d'Audit :

Mission et composition :

Le Conseil d'Administration désigne, parmi ses membres, les membres du Comité d'Audit.

Le Comité est composé d'au moins de trois membres dont les mandats concordent avec leurs mandats au Conseil.

Le Comité d'Audit est présidé par un membre indépendant du Conseil au sens de l'article 52 de loi 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers et doit disposer d'une qualification académique et professionnelle et d'une expertise solide dans l'un des domaines de la finance, de la comptabilité et de l'audit, conformément aux dispositions de l'article 39 de la

stratégiques de la Banque et le suivi du développement de l'activité. Les travaux ont porté principalement sur :

- Le recours au marché financier pour le financement de son activité dans une optique de diversification de ses ressources.
- Le suivi des travaux des différents comités qui lui sont rattachés.

circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2021-05.

Un membre du Conseil siégeant dans le Comité d'Audit ne peut siéger dans le Comité des Risques.

Les membres de l'organe de Direction ne peuvent pas être membres du Comité d'Audit. Le secrétariat du Comité d'Audit est assuré par le responsable de l'Audit Interne.

Le Conseil d'Administration réuni au 29 avril 2022, a constitué parmi ses membres le Comité Permanent d'Audit. La composition du Comité d'Audit à fin 2024 est comme suit :

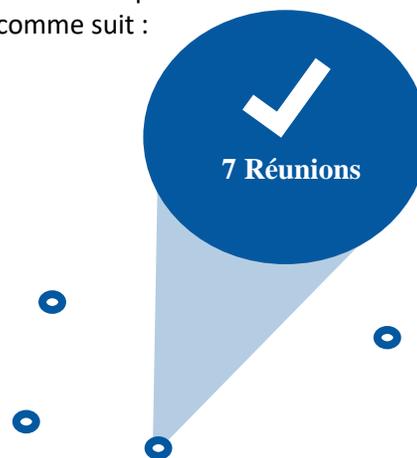
Mr. Hichem Zbidi • Président du Comité
Mr. Mohamed Hedi Ben Ayed • Membre
Mr. Ahmad Karim Haj Romdhane • Membre

Travaux durant 2022 :

Le Comité assiste le Conseil dans la préparation de ses décisions stratégiques et dans la mise en œuvre de son devoir de surveillance ; dans ce cadre, il est appelé à :

- Veiller à la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques et s'assurer de la clarté des informations fournies ;

- Analyser les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différents organes de contrôle et s'assurer de la mise en place des mesures correctives ;
- Examiner les états financiers intermédiaires et annuels de la Banque ainsi que le rapport annuel avant qu'ils ne soient soumis au Conseil ;
- Proposer la nomination ou révocation des Commissaires aux Comptes et donner un avis



sur leurs programmes de travail et les résultats de leurs contrôles ;

- Examiner tout évènement ou toute opération susceptibles de nuire à la situation financière de la Banque, à son activité ou à sa réputation et portés à sa connaissance par les Commissaires aux Comptes ;
- Réviser les principaux rapports de contrôle interne et les informations financières avant leur transmission à la banque centrale de Tunisie,

Le Comité Risque :

Mission et composition

Le Conseil d'Administration désigne, parmi ses membres, les membres du Comité Risque.

Le Comité est composé d'au moins de trois membres dont les mandats concordent avec leurs mandats au Conseil. Le Comité des Risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la

Mr. Mongi Hidri	
• Président du Comité	
Mr. Mohamed Saidane	
• Membre	
Mr. Taoufik Lachhab	
• Membre	
Mr. Mohamed Ben Neji	
• Membre	

Travaux durant l'exercice 2022 :

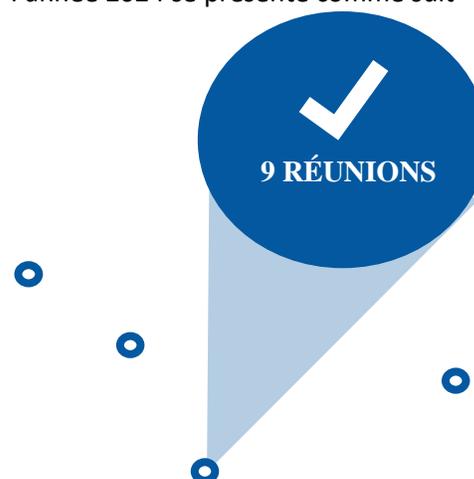
Le comité du Risque s'est réuni à différentes occasions durant 2022 et a statué sur plusieurs volets dont notamment l'évolution de la qualité du portefeuille vers les marchés cibles de la banque en vue d'une maîtrise du coût du risque et le respect

- Suivi de l'évolution de risque de liquidité et de marché de la Banque,
- Suivi de la qualité du portefeuille financement de la banque et du respect des normes prudentielles,
- Suivi de de l'activité recouvrement,

- Contrôler et coordonner les activités des structures d'audit interne et le cas échéant les travaux des autres organes chargés des missions de contrôle ;
- Veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée de moyens humains et logistiques leur permettant de s'acquitter efficacement de leurs missions ;
- Examen du rapport d'audit externe effectué par l'ICD,
- Examen de l'activité trimestrielle de la banque.

surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Le Comité recommande au Conseil des actions correctrices pour une meilleure maîtrise des risques. La composition du comité des risques à la fin de l'année 2024 se présente comme suit



des normes règlementaires édictées par la Banque Centrale.

Les travaux du Comité ont porté essentiellement sur le suivi de l'activité de la Banque en ce qui concerne les volets suivants

- Suivi des réalisations de la nouvelle ligne métier Ijara
- Révision et validation des politiques de gestion de risques
- Révision de la politique de gestion du risque de financement des contreparties financières

- Suivi des recommandations BCT suite à la mission du contrôle général

Le Comité de Nomination et de Rémunération :

Mission et composition

Le comité de nomination et de rémunération, issu du Conseil d'Administration, en application des dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. Le Conseil d'Administration désigne,

Mr. Basem Ali Tantush	• Président du Comité
Mr. Mohamed Hedi Ben Ayed	• Membre
Mr. Hichem Zbidi	• Membre
Mr. Mohamed Saidane	• Membre

Le comité est chargé notamment des attributions suivantes :

- Examiner les Procédures d'applications des recommandations de la circulaire BCT n°2021-05 portant sur le Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers.
- Examiner et valider la politique de succession de la Banque et mise en place du plan de succession conformément aux

Le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques

composition :

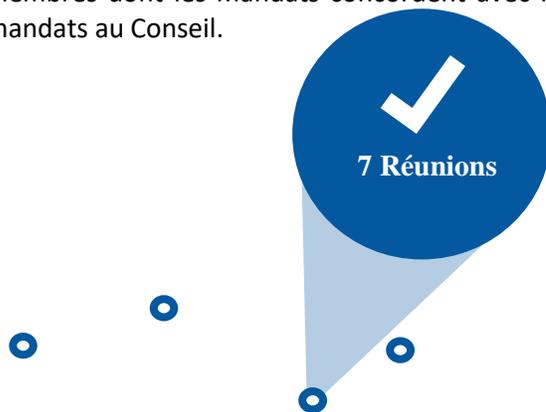
L'année 2022 a été marquée par la nomination des nouveaux membres du Comité de Conformité des Normes Bancaires Islamiques et ce, pour un mandat de trois ans (2022 – 2024). Cette nomination a eu

Dr. Mohamed Mohsen Bouchmel	• Président du Comité
Dr. Mohamed Ghroubi	• Membre
Mr. Noureddine Nannech	• Membre

- Suivi de la situation des comptes débiteurs,

parmi ses membres, les membres du Comité de Nomination et de rémunération.

Le Comité est composé d'au moins de trois membres dont les mandats concordent avec leurs mandats au Conseil.



recommandations de la Banque Centrale, afin d'assurer la continuité de l'activité de la Banque et se prémunir contre tout risque opérationnel.

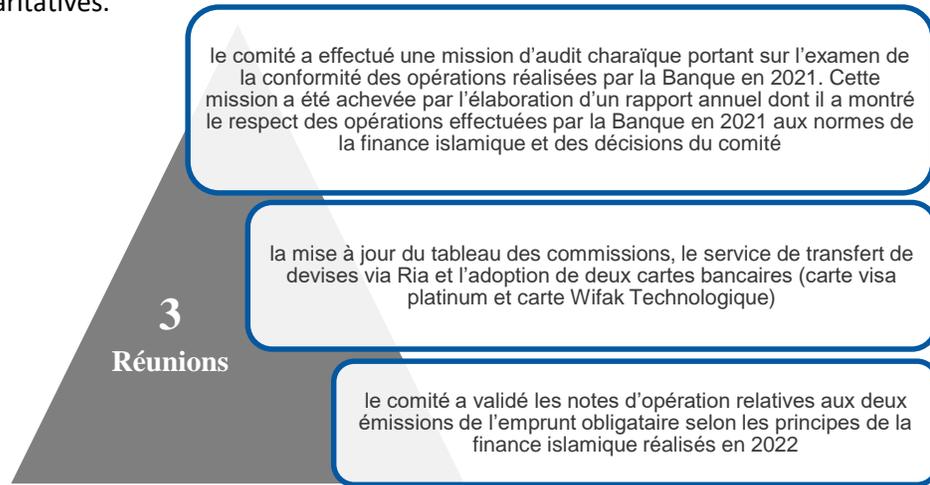
- Concevoir et suivre la politique de gestion des situations de conflits d'intérêts.
- Valider le plan de développement des ressources humaines et de succession en cas de vacances imprévisibles des hauts cadres de la Banque.
- Les dispositions en matière de retraite ;
- La divulgation des rémunérations dans les documents publics de la Banque, y compris les dépôts à la Bourse et le rapport annuel.

lieu au cours de L'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque tenue le 29/04/2022. Ce comité est composé par les membres suivants :

Missions :

Les principales missions du comité consistent à : l'examen et l'approbation charaïque des différents produits et services offerts à la clientèle y compris les modèles des contrats et des procédures qui sont rattachés, le contrôle de conformité de différentes opérations réalisées par la Banque aux principes

charaïques, l'établissement des avis charaïques sur les différentes consultations soulevées par les différentes structures de la Banque ainsi que le suivi des fonds réalisés par des moyens contraires aux normes de la finance islamique, tout en s'assurant de leur emploi à des fins caritatives.



V-4- La Direction Générale :

La Direction Générale :

Le Conseil d'Administration désigne pour une durée déterminée le Directeur Général de la Banque. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général assure sous sa responsabilité la Direction Générale de la Banque.

Sa mission consiste à :

- Assurer la gestion courante de la Banque,
- Exercer les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration,
- Mettre en œuvre la politique générale de la Banque.

La Direction Générale de Wifak Bank est assurée par *M. Mohamed Mellousse*, fondateur de la Banque, assisté par un ensemble des comités composés par les responsables des pôles ainsi que des métiers.



VI- Contrôle Interne et Gestion des Risques

VI-1-Le Contrôle Interne :

Le dispositif de contrôle interne au sein de Wifak Bank est constitué des processus, des procédures et des méthodes visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection du patrimoine de la Banque, la fiabilité de l'information financière et la conformité de toutes les opérations avec les lois et la réglementation en vigueur.

Il est axé sur trois niveaux de contrôle indépendants mais complémentaires constituant les trois lignes de défense

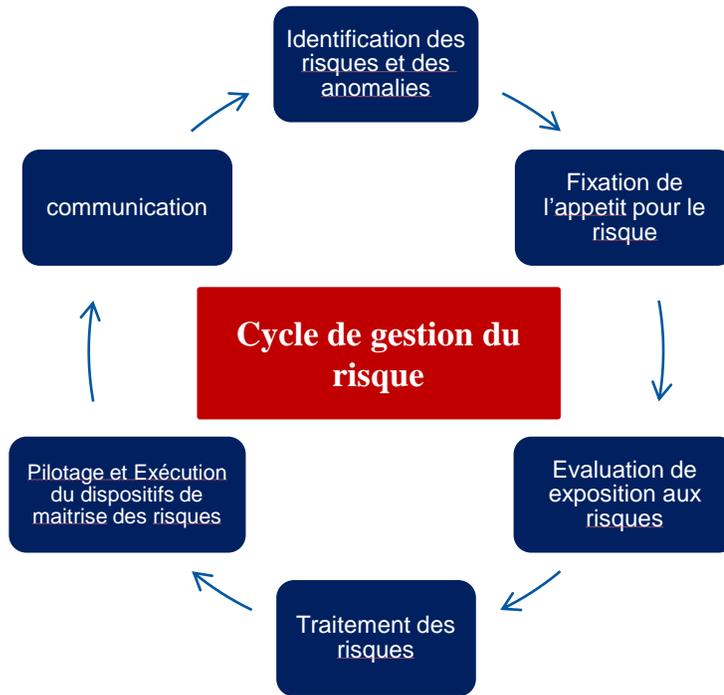


VI-2-La Gestion des Risques :

La gouvernance des Risques de Wifak Bank est assurée par un dispositif de risque en ligne avec sa stratégie et selon les exigences réglementaires. Le pilotage des risques de la Banque est assuré par le conseil d'administration assisté par le comité Risque.

La structure chargée de la gestion de risque :

- Veille au respect de la réglementation et des politiques arrêtées par le Conseil d'Administration en matière de gestion des risques et d'adéquation des fonds propres.
- Assiste le Management dans la gestion et la surveillance des risques (financement, marchés et opérationnels); les risques de liquidité et global de taux étant couverts par le Comité ALM.



➤ **La gestion du risque de marché**

Wifak Bank se dote des outils nécessaires à la gestion optimale de son risque de marché en s'appuyant sur les bonnes pratiques notamment la politique des quatre yeux dans l'analyse des risques. L'objectif principal est d'assurer un développement dans la rentabilité et la maîtrise des risques.

Dans ce cadre, La Banque a procédé durant 2022, à renforcer son Dispositif des Risques comme suit :

- Révision de la charte du Comité des Risques en application des dispositions de la circulaire BCT N°2021-05 relative au renforcement des règles de gouvernance
- Révision de la politique de provisionnement en application des dispositions de la circulaire BCT N°2021-05 relative au renforcement des règles de gouvernance
- Révision de la politique de financement en application des dispositions de la Circulaire BCT N°2021-05 relative au renforcement des règles de gouvernance avec révision des limites internes sur les contreparties bancaires et non bancaires et les limites internes de positions.
- Mise en place d'une politique d'appétence au risque (Réf : Circulaire BCT N° 2021-05)
- Approbation de la politique des garanties de la Banque.

➤ **La gestion du risque de taux**

La gestion du risque de taux pour Wifak Bank revient à aligner le pricing de ses emplois aux coûts de ses ressources vu la particularité de la finance islamique avec une conjoncture caractérisée par une tendance haussière des taux depuis la création de la banque impacté ces deux derniers exercices par la prorogation des mesures de report d'échéances par la BCT qui a privé la banque d'une part des profits à percevoir de sorte à exposer davantage la banque au risque global de taux.

Dans ce cadre, la Banque a fait recours au marché obligataire afin d'améliorer l'adéquation de ses emplois et ses ressources.

➤ **La gestion du risque opérationnel**

L'objectif est une maîtrise quasi-totale du risque opérationnel qui va de pair avec deux des autres objectifs de la Banque qui sont la digitalisation des processus et la montée en compétence des équipes. Afin de pouvoir anticiper et faire face aux risques liés à la cybersécurité, aux défaillances humaines et aux lacunes des processus.

➤ **La gestion du risque de liquidité**

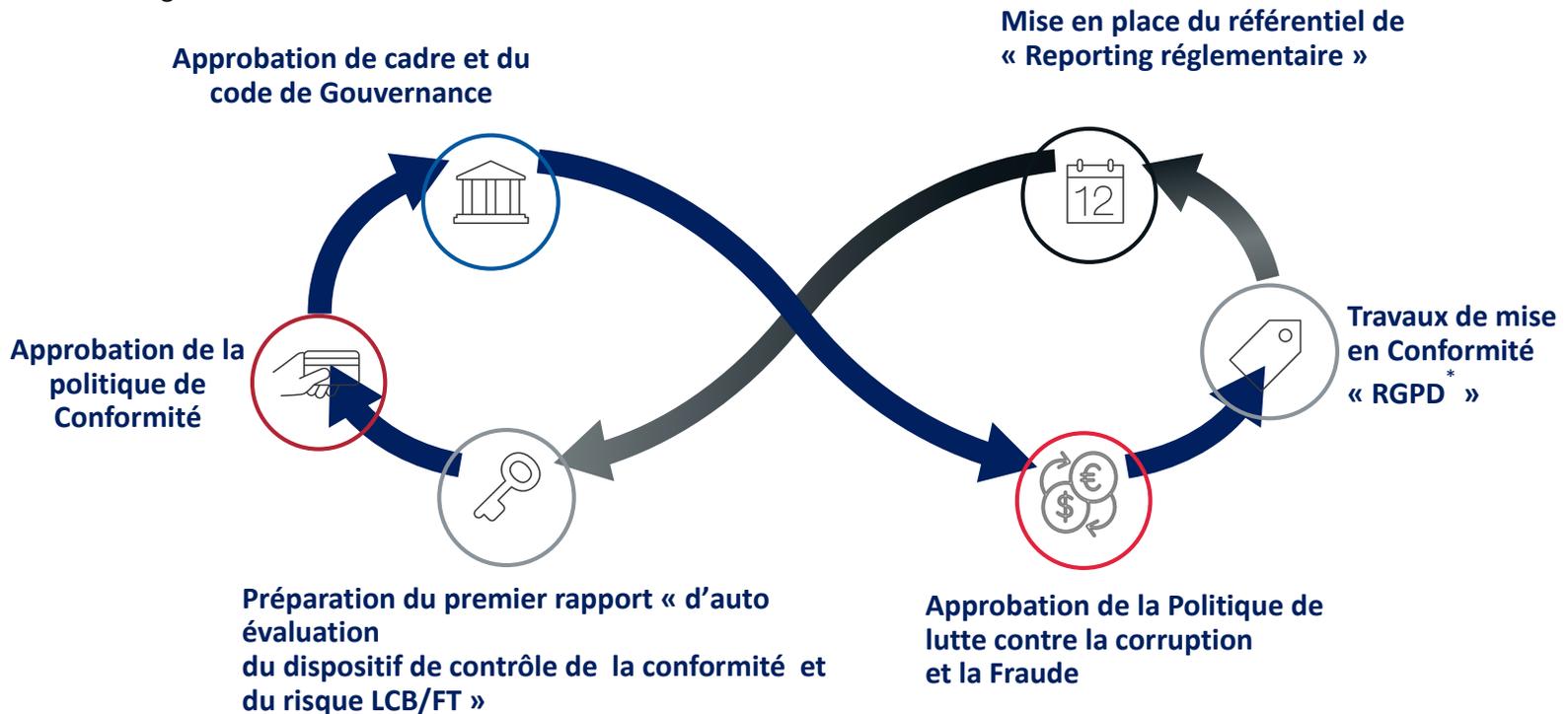
Dans son activité de transformation, Wifak International Bank reste prudente avec une surveillance vigilante de son risque de liquidité. La Banque respecte strictement les niveaux réglementaires du ratio LCR en conservant un encours d'actifs liquides de qualité pour faire face aux diverses situations de tension.

La hiérarchisation de contrôle et de pilotage des risques au sein de la banque se caractérise par l'existence de trois lignes de défense : Une première ligne opérationnelle, une deuxième ligne de contrôle permanent et une troisième ligne de contrôle périodique. Ces trois niveaux de maîtrise des risques sont suivis par trois comités indépendants émanant du Conseil d'Administration et qui sont le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité de Contrôle de conformité des normes bancaires islamiques

VII- Conformité Règlementaire

Les activités de Wifak International Bank s'inscrivent dans le strict respect du cadre réglementaire régissant l'activité des banques en Tunisie. En particulier, la Banque s'oblige à travailler avec des clients dont les pratiques sont conformes aux règles et aux standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;

L'année 2022 a été marquée par des travaux qui ont été effectués afin de se conformer aux exigences et délais réglementaires en la matière.



❖ Evolution du dispositif de contrôle LCB/FT :

La Banque continue la réalisation de son programme visant l'amélioration de l'efficacité de son système de contrôle de conformité en matière de risque LCB/FT. Dans ce cadre, des actions ont été menées durant l'année 2022 résumées comme suit :

- ✓ Stabilisation des fonctionnalités de la solution iMATCH ;
- ✓ Finalisation du dispositif de fiabilisation des données « KYC » ;
- ✓ Actualisation de la procédure « Lancement d'un nouveau produit » ;
- ✓ Renforcement des outils de contrôles LCB/FT

❖ Evolution du dispositif de contrôle de conformité réglementaire & gouvernance

L'axe « Veille réglementaire & gouvernance » a été mis en exergue par le lancement de diverses actions de contrôle et de mise en conformité par rapport aux exigences réglementaires.

Ces actions portent principalement sur l'évolution des dispositifs clés :

- ✓ Le dispositif d'une bonne gouvernance ;
- ✓ Le dispositif d'une veille réglementaire efficace et exhaustive

VIII- Une Banque qui s'adapte davantage aux besoins spécifiques de ses clients :

VIII-1- Communication :

Communication Interne :

La communication interne : un levier de cohésion d'équipe et de performance collective

Une communication interne empathique, participative et authentique représente un socle fondamental pour soutenir toute actualité/action interne ayant un impact sur l'humain et les relations de travail.

La communication interne occupe une place centrale dans le cadre de la stratégie de communication de Wifak Bank et sert à appuyer la communication managériale (Top Down et Bottom Up), tenir les collaborateurs informés de l'actualité (interne et externe) et renforcer le rôle de chaque manager dans les différentes structures en tant que chef d'orchestre dans le développement et la rétention de l'intelligence humaine. Ce partage d'informations permet à chaque collaborateur de se sentir impliqué et le fait considérer comme un acteur actif, un avantage compétitif inimitable et un centre de profit que grâce à lui la banque va mieux.

Véritable facteur clé de réussite, cette communication interne représente la source d'inspiration d'une mélodie efficace d'apprentissage continu, d'innovation, de valorisation et de cohésion autour d'une dynamique créative, d'une vision stratégique commune et des valeurs partagées.

Engagement, partage, détermination, persévérance, agilité, et esprit d'équipe, seront les maîtres mots au sein de la famille Wifak Bank pour communiquer, réussir ensemble et développer notre sens d'appartenance.

L'espace de partage et de communication interne « WI-COM » appuie toute ces orientations favorisant un échange participatif entre collègues, à travers la diffusion des journaux mensuels, des actualités internes et externes de la banque ainsi que d'autres rubriques informatives et des rubriques quotidiennes telles que "Savez-Vous".

Communication externe

La communication représente le pivot et la colonne vertébrale dans une chaîne de valeur résiliente à travers une approche de « Communication omnical » conforme à la stratégie de la banque et un plan de communication continu sur l'année.

La communication externe concerne les axes suivants :



- **Communication institutionnelle :**

L'année 2022 a été marquée par les campagnes suivantes :

- Succès story et 5ème anniversaire de la banque ;
- Campagne Notoriété
- Elu service client de l'année 2023 ;
- Ouvertures des agences



- **Communication Produits et services :**

D'autre part, l'année 2022 a été marquée par les campagnes produits suivantes :

- Campagne Ithmar
- Campagne Tashil Dirassa
- Campagne TRE (بالتونسي اقريلكم)
- Campagne Iddikhar (مع حساب ادخار بالك (مرتاح



- **Communication Évènementielle :**

Le positionnement de Wifak Bank a été renforcé durant l'année 2022 grâce à une participation active et remarquable aux foires et salons et sponsoring de plusieurs événements, à l'instar de l'évènement OFFICINE.



- **Communication digitale :**

Dans le cadre de sa stratégie de communication digitale, Wifak Bank s'oriente vers une personnalisation et humanisation de la communication afin de garantir plus de proximité envers ses clients. Pour ce faire, Wifak Bank a mis en place une charte digitale renforcée par des TL périodiques et thématiques conformément à la stratégie de communication. La banque a enregistré des performances remarquables en évolution permanente.

VIII-2- Marketing et développement produits :

En réponse à la stratégie de la banque, Wifak Bank a mis en place une stratégie Marketing qui s'articule autour des axes suivants :

Développement de nouveaux produits : Durant l'année 2022, la banque a mis en place les produits suivants :

- Produit Transfert d'argent RIA :
- Offre la blouse médicale :
- Offre futur médecins et pharmaciens : Offre Expert-comptable : une offre packagée
- La carte VISA Wifak Platinum nationale

Malgré le contexte difficile, au cours de l'exercice 2022, Wifak Bank a continué à étoffer son offre de produits et services dans une approche axée sur la satisfaction et la fidélisation de la Clientèle ;

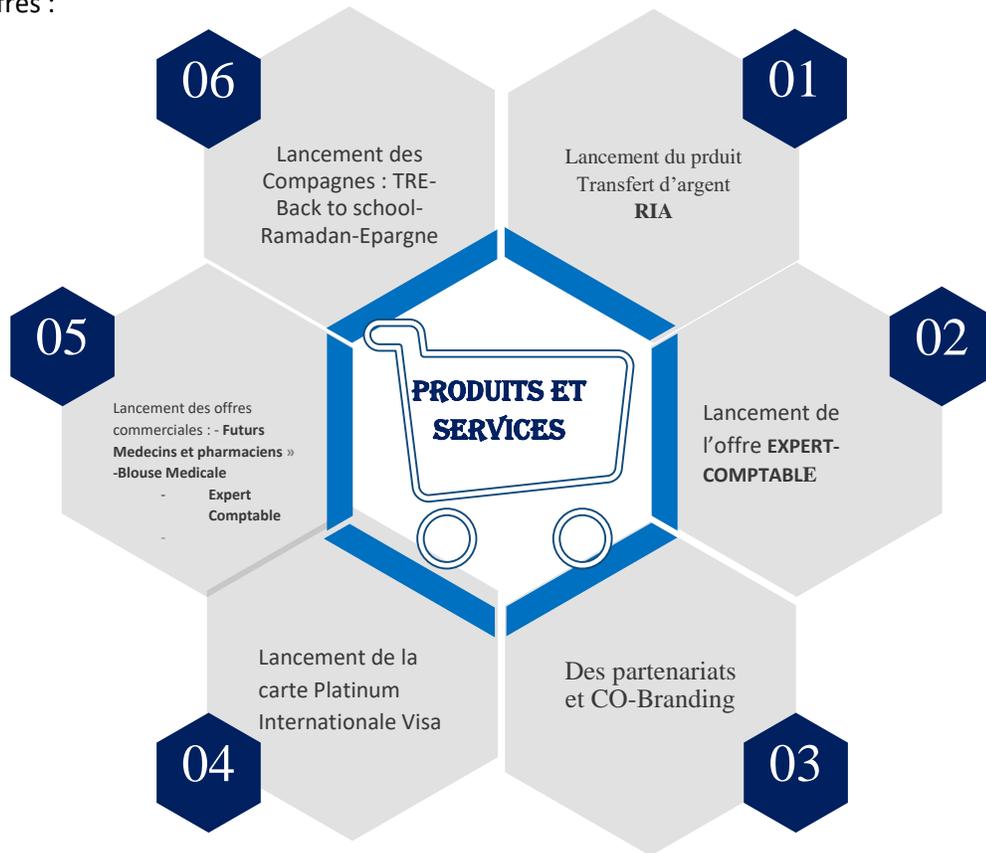
Développement du Partenariat & Co-Branding : Dans un objectif d'accompagner de son offre produit et la réalisation des objectifs prévus, Wifak Bank a instauré la mise en place et le développement d'actions de partenariat. Dans ce cadre, des d'actions de Co-branding ont été menées dans différents secteurs d'activité.

Veille Marketing & Études de Marchés : Afin de suivre le contexte concurrentiel et rester toujours au diapason du marché, des rapports de Benchmarking et des études sectorielles ont été élaborés, notamment : Benchmarking sur la politique de tarification des produits bancaires (monétaires, services, etc.), etc. ; Ces rapports de veille concurrentielle et d'études de marchés, constituent un levier important pour les prises de décisions et un éclairage sur le positionnement de Wifak Bank par rapport au marché national

Produits et Services :

Dans une approche axée sur la satisfaction et la fidélisation de sa Clientèle, Wifak Bank a continué à enrichir son offre de produits et services durant 2022 comme exposé ci-après :

Lancement des offres :



La stratégie marketing servira de manière efficace la stratégie commerciale à s'orienter vers le Retail Banking



VIII-3- Wifak Digital :

« La relation projetée par Wifak Bank avec sa clientèle s'articule principalement autour du « self care » : interaction fluide, efficace et optimale »

Pas de fils d'attentes, mais des réalisations des attentes

Wifak Bank s'est engagé pour la mise en place d'une stratégie globale de digitalisation à travers laquelle elle vise à se positionner en tant que banque de référence en matière d'innovation et de digitalisation globale : être en connexion permanente avec ses clients, se rapprocher d'eux et anticiper leurs attentes et besoins pour toujours mieux les servir, leur offrir une gamme évolutive de produits et services.

a- WIFAKPAY :

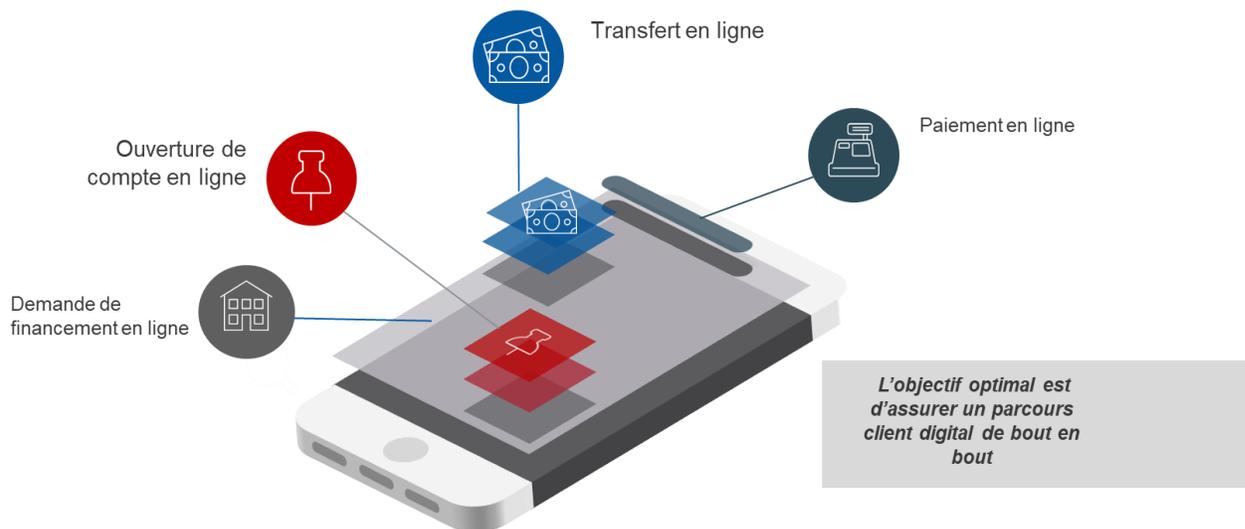
WIFAKPAY est Le produit phare de la banque a été commercialisé auprès de divers utilisateurs et commerçants. La phase projet a été conduite par la Direction Monétique et Digitale. La commercialisation du produit s'effectue au niveau des agences sous la tutelle du pôle Commercial, tandis que la gestion de l'activité en production des affiliations (Mise en place, activation, mise à jour des abonnements, suivi fonctionnement des professionnels, intervention et résolution des incidents ...) sont assurés par le département monétique.

b- La digitalisation de l'activité de la Banque :

Wifak International Bank s'est fixé une feuille de route stratégique comportant des projets de refonte, d'automatisation, de réorganisation et surtout d'adoption de solutions nouvelles et innovantes.

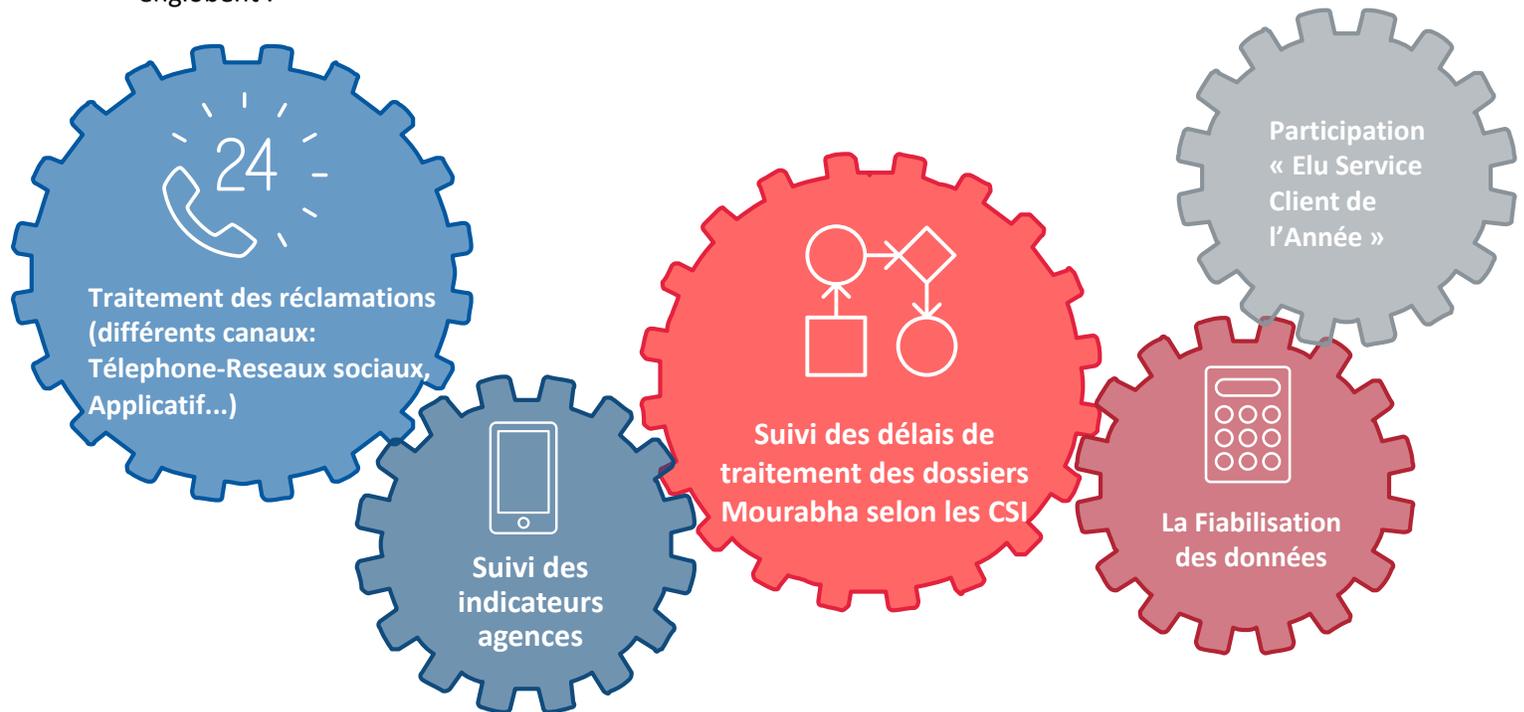
Les investissements dans la digitalisation de la banque viennent servir de manière efficace la stratégie commerciale de la Banque et auront des effets incontestables sur le succès de sa réalisation.

Il est à noter que l'investissement dans le digital touchera deux axes : la gestion interne de la Banque et la gestion de la relation avec la clientèle



VIII-4-Qualité de Service et Satisfaction Client

La satisfaction de notre clientèle s'inscrit au cœur de notre vision et est traduite par des tableaux de bord qui englobent :



A noter que la majorité des indicateurs clés de la qualité ont été améliorés à savoir :

- Les délais de traitement des dossiers de financement Mourabaha,
- Les indicateurs agences : les délais de réception et d'activation cartes, l'activation de Wifaknet, la disponibilité des GAB etc...
- Le taux de fiabilisation des données.

La Banque s'est impliquée dans l'amélioration des services clients, en mettant en place **un applicatif de gestion des réclamations internes** :

En effet, dans le cadre de l'optimisation du système de management de la Qualité et l'amélioration de services de la banque, la direction Qualité a adopté un outil de gestion des réclamations en interne permettant d'informatiser l'enregistrement et la gestion des réclamations tout en respectant le délai de traitement de ces réclamations conformément au circulaire de la Banque centrale de Tunisie 2022-08 du 20 Octobre 2022.

En collaboration avec la Formation, un module « Qualité » a été intégré dans les différents cursus de formation afin d'instaurer une nouvelle culture basée sur la qualité et la satisfaction client.

Participation « Elu Service Client de l'Année » :

Wifak Bank a remporté le prestigieux prix « Elu Service Client de l'Année », cette consécration vient récompenser les efforts déployés par les équipes de la Banque et l'importance qu'ils accordent à la satisfaction de leurs clients.



VIII-5- Responsabilité Sociétale RSE :

Une politique RSE a été élaborée et mise en place durant l'année 2022 s'inscrivant dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue pour la réalisation des objectifs de Développement Durable.

L'objectif de cette démarche est de mieux connaître les impacts de l'activité de la Banque sur la société et l'environnement en liaison avec ses différentes parties prenantes.

La stratégie RSE de Wifak Bank s'articule autour des axes suivants :

- La préservation des intérêts envers les clients
- La préservation de l'environnement
- La responsabilité civique
- La préservation des intérêts envers les collaborateurs

Dans ce cadre, l'année 2022 a été marquée par les initiatives suivantes :

- Actions sociales au profit des familles nécessiteuses durant le mois de ramadan dans différentes régions
- Action de sensibilisation au profit des femmes de Wifak Bank à l'occasion de l'Octobre Rose
- Action de sensibilisation et de dépistage au profit du personnel de Wifak Bank à l'occasion de la journée mondiale de Diabète
- Accompagnement des élèves des familles nécessiteuses durant la rentrée scolaire
- Accompagnement des clients pour la transition énergétique : Une véritable équipe dédiée conseillant les PME et TPE sur le financement de la transition énergétique à l'instar du, financement photovoltaïque.



IX- Développement et Organisation :

L'activité de développement au sein de Wifak Bank veille principalement sur la satisfaction des besoin métier de la Banque afin de traduire dans un deuxième temps la meilleure qualité de service pour la clientèle.

Durant 2022, la Banque a entamé plusieurs projets, en particulier :

Stabilisation et maintenance



Sécurité Informatique



Développement et évolution

01

Sécurité Informatique:

Les projets et actions sur les thématiques de la sécurité des systèmes d'information durant le premier semestre 2022 ont porté essentiellement sur:

- Management de la sécurité:

Mise en place et implémentation d'un plan de réponse suite aux cyber-attaques ciblant la Banque Centrale de Tunisie-Initiation de la politique de Privacy et de protection des données à caractère personnel

- Renforcement du dispositif de sécurité:

Finalisation de la mise en place de la solution de gestion de vulnérabilités techniques (VMS) permettant de contrôler le niveau d'exposition aux risques d'exploit des vulnérabilités

- Maintien du dispositif de sécurité



02

Stabilisation et maintenance du SI:

- Création de nouveaux environnements pour la mise en place de la phase.02
- Gestion des besoins pour développement
- Extension et renforcement de l'infrastructure Data Center
- Déclaration BCT: Amélioration de notre plateforme de déclaration BCT, développée en interne par les équipes de la banque, et ce en ajoutant un module de gestion des rejets de la Banque Centrale



03

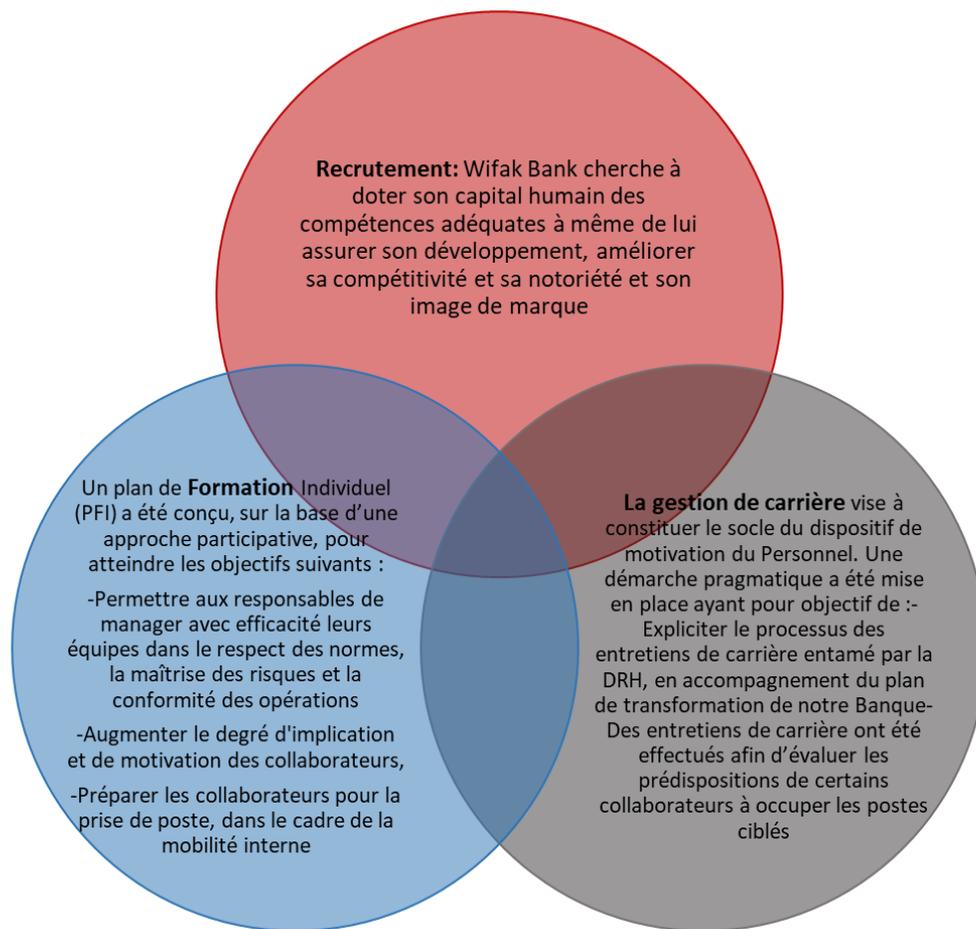
Développement et évolution du SI:

- Gestion des réclamations internes
- Ouverture des nouvelles agences : Conduite des travaux requis pour assurer l'ouverture de 4 nouvelles agences
- Améliorations du Global Bancaire « iMAL » permettant d'optimiser les processus métiers et d'alléger les opérations bancaires au niveau du FrontOffice et du BackOffice ;



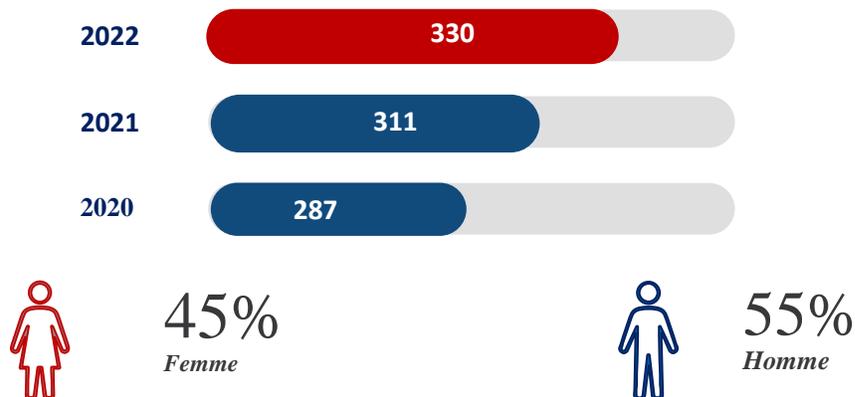
X- Capital Humain :

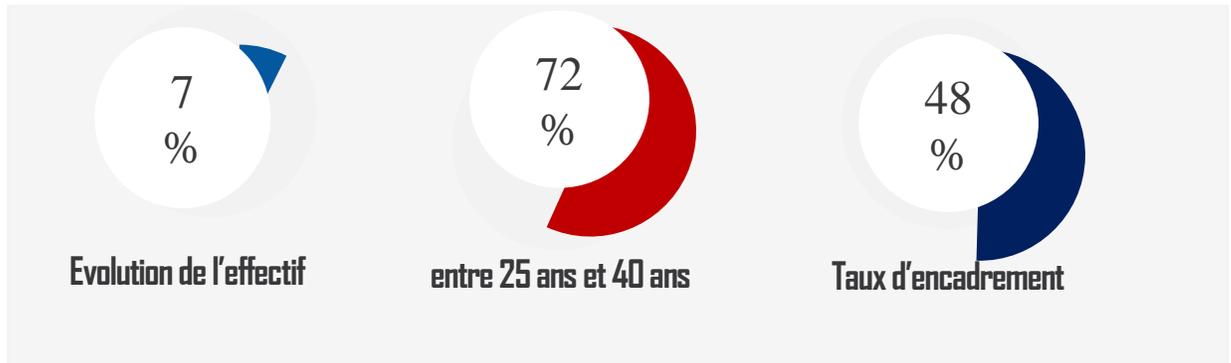
Wifak Bank cherche à doter son capital humain des compétences adéquates à même de lui assurer son développement, améliorer sa compétitivité et sa notoriété et son image de marque.



X.1. Effectif :

Durant 2022, la Banque s'est orientée vers une approche de redéploiement et de recrutement des effectifs qui s'inscrit d'une part dans le cadre de la gestion des carrières des collaborateurs, et d'autre part dans une gestion des charges tout en continuant le renforcement des équipes de la Banque par des experts métiers. A cet effet, l'évolution de l'effectif de la Banque se présente comme suit :





Effectif Réseau :

Le ratio de productivité (Effectif global/nombre d'agences) est de 7,86 en 2022 contre 8,41 en 2020. L'effectif réseau représente **45%** de l'effectif global de la Banque soit 149 collaborateurs répartis entre 60 collaborateurs appartenant à la gent féminine et 89 collaborateurs de la gent masculine.

Gestion des Stagiaires :

Wifak Bank s'est engagée dans une démarche active en matière d'insertion professionnelle des étudiants, en accueillant, durant l'année 2022, 90 étudiants de différentes disciplines (Informatique, Finance, Gestion, Economie, Statistiques, Commerce, etc.)

Par ailleurs, les stagiaires représentent un milieu propice de recrutement des meilleurs potentiels. Dans ce cadre, des nouvelles relations ont été établies, entre Wifak Bank et les universités afin de développer et consolider notre partenariat avec les différentes écoles

X.2. Mobilité :

Pour Wifak International Bank, La mobilité interne est privilégiée avant tout recrutement externe. Ce principe est adopté dans un souci de susciter la motivation, l'engagement et l'enrichissement du parcours professionnel des collaborateurs.

X.3. Le Bien-être au travail :

Wifak Bank place l'épanouissement de son personnel au cœur de sa démarche de développement des ressources humaines. A cet effet, une salle de sport a été aménagée pour les collaborateurs et ce dans le local même de la banque.

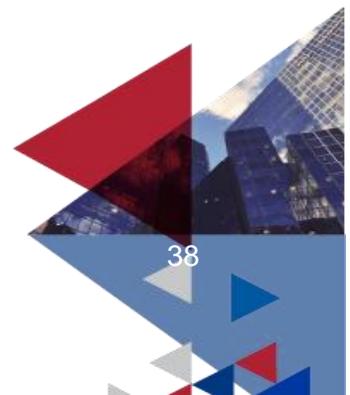
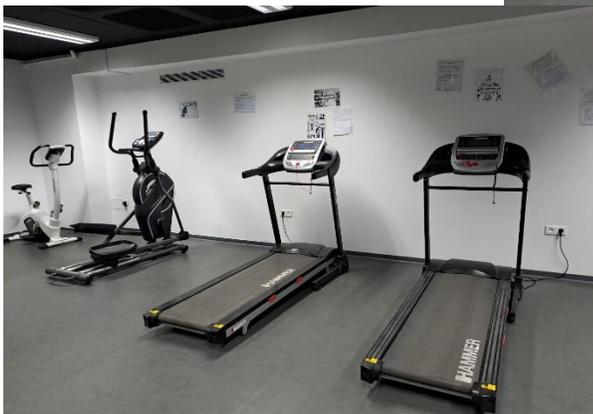
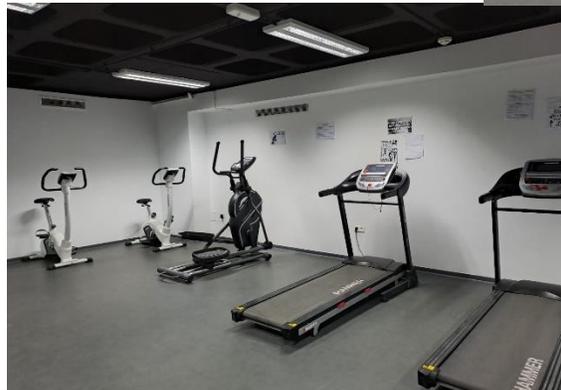
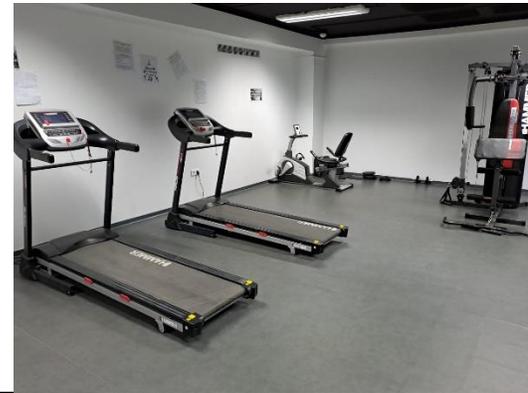
Par ailleurs, il y a lieu de noter qu'une série d'actions sociales a été entreprise durant 2022 à l'instar de « la journée Nationale de l'habit traditionnel », « Journée Internationale de la Femme », ainsi que l'organisation des « afterwork » pour l'ensemble des collaborateurs de la Banque.



Journée de l'habit traditionnel



Journée Internationale de la Femme





X.4. Formation :

La Direction des Ressources Humaines place son capital humain au cœur de ses priorités, en mettant en place une politique RH dont l'objectif est la gestion de carrière et l'épanouissement professionnel.

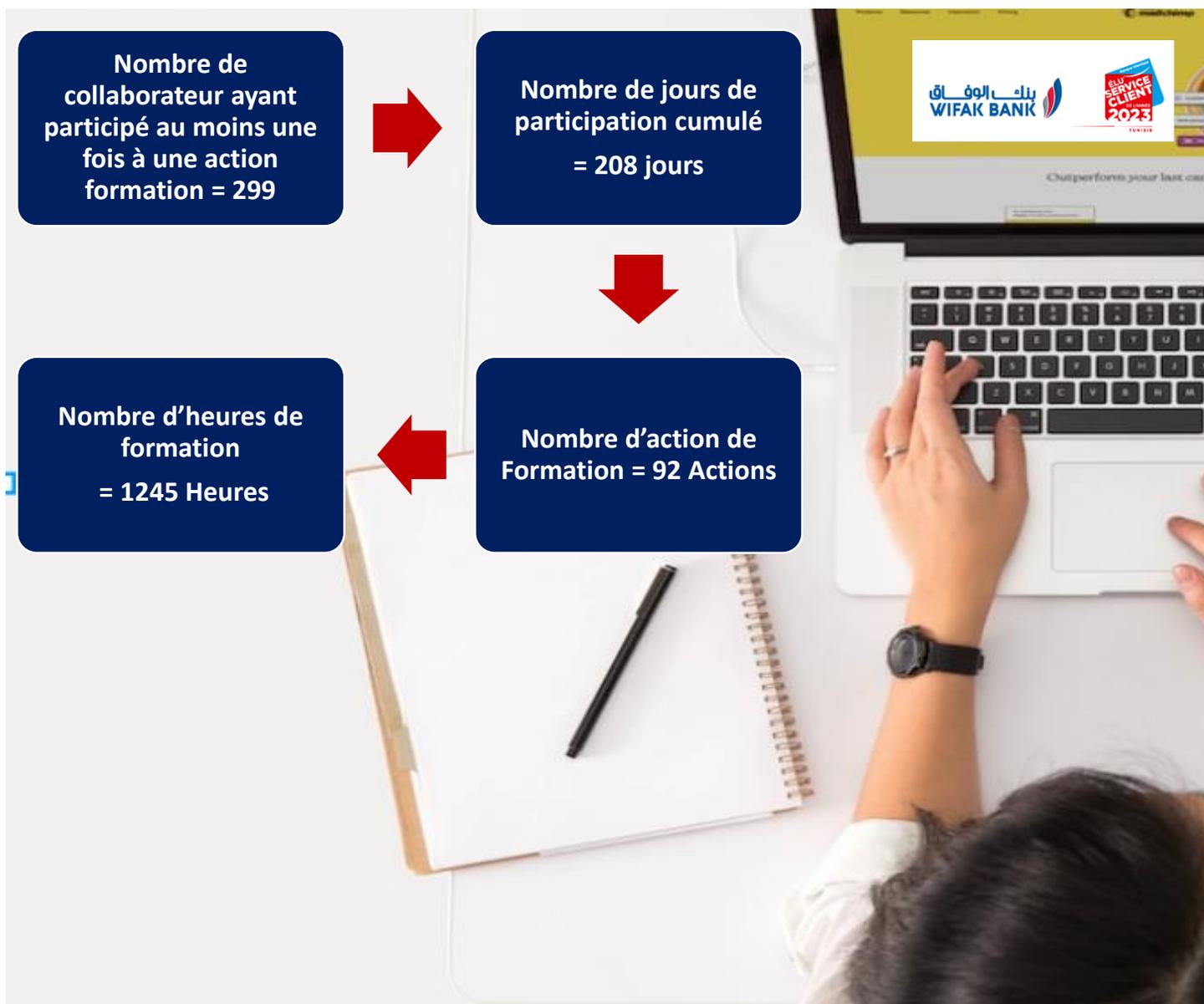
En fait, Des entretiens de carrière sont conduits pour donner la possibilité au collaborateur à s'exprimer et de dessiner son cursus au sein de la Banque ; La DRH a pu coopter des potentiels manager et directeurs d'agence qui ont fait l'objet de confirmation sur terrain.

A ce titre, La Formation est orientée vers la maîtrise de poste afin d'assurer la montée en compétence requise pour assurer l'adéquation entre le poste et le profil.

Cette orientation est concrétisée par la mise en place des plans de formation individuels annuels élaborés à la carte suivant une approche participative impliquant les collaborateurs et la hiérarchie.

La politique de Formation de Wifak Bank vise à réaliser les objectifs stratégiques suivants :

- Réussir la phase de développement de la banque, en accompagnant tous les métiers et les fonctions dans la mise en place de leurs structures respectives et la montée en compétences des différentes équipes.
- Mettre en place des parcours de formation, d'intégration et un plan de formation personnalisé, en parfaite adéquation avec les profils, les besoins des métiers et des fonctions supports dans leur expertise,
- Assurer la montée en compétence de chaque employé de la banque à partir de la conception du Plan de Formation Individuel (PFI)
- Créer une pépinière de formateurs internes
- Créer une vraie culture de formation, durable, au sein de la Banque



XI- Actions Wifak International Bank :

L'action Wifak Bank a clôturé l'année à 7,400 DT, son plus haut cours enregistré durant 2022, soit avec une performance de 1,37%. La capitalisation boursière s'est établie à 222 MDT contre 219 MDT une année auparavant.

Indicateurs	2022	Var (en %)	2021	Var (en %)	2020
Cours de clôture de l'action (en TND)	7,4	1,37%	7,3	12,30%	6,5
Fonds propres /par action (en TND)	5,4	4,65%	5,16	5,62%	5,13
Capitalisation boursière (en MTND)	222	1,37%	219	12,60%	194,4
Capitaux propres (en MTND)	160	4,52%	155	0,65%	154
Capitalisation boursière / capitaux propres (en %)	137%	3,01%	133%		126%

Date	cours Mensuel
03/01/2022	6,980
31/01/2022	6,610
28/02/2022	6,800
31/03/2022	6,600
29/04/2022	6,600
31/05/2022	6,970
30/06/2022	6,990
29/07/2022	6,940
31/08/2022	7,050
30/09/2022	6,690
31/10/2022	7,000
30/11/2022	7,210
28/12/2022	7,205
29/12/2022	7,300
30/12/2022	7,400



L'action Wifak Bank est valorisée à 31,5x son bénéfice net (estimé à 7 MDT pour 2022) contre 11x en moyenne pour le secteur bancaire et 1,5x ses fonds propres nets contre 0,9x pour la même référence. Le marché présente à cette date un PE ajusté de 13,6x et un P/BV de 1,8x.

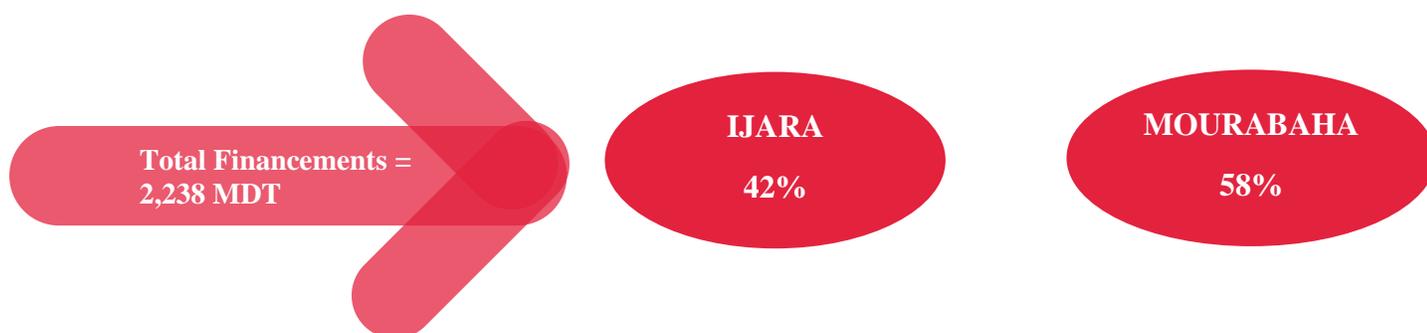
XII- Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir :

Dans un environnement macroéconomique marqué par une poursuite de l'inflation et un ralentissement de la croissance, en lien avec la flambée des prix des matières premières et de l'énergie, la persistance des retombées négatives de la crise sanitaire du coronavirus sur le secteur touristique et l'impact de la crise russo-ukrainienne, Wifak Bank saura faire preuve de résilience et n'épargnera aucun effort pour continuer à pleinement jouer son rôle d'améliorer l'inclusion financière et à mobiliser toutes ses ressources afin de réaliser ses objectifs stratégiques, accompagner sa clientèle et soutenir le financement de l'économie.

• Objectifs en termes des encours dépôts pour l'année 2027 :



• Objectifs en termes des encours des financements pour l'année 2027 :



• Ratios Cibles en 2027 :

Ratios	ROA	2,54 %
	ROE	20.87 %
	LTD	113%
	Coefficient exploitation	38 %



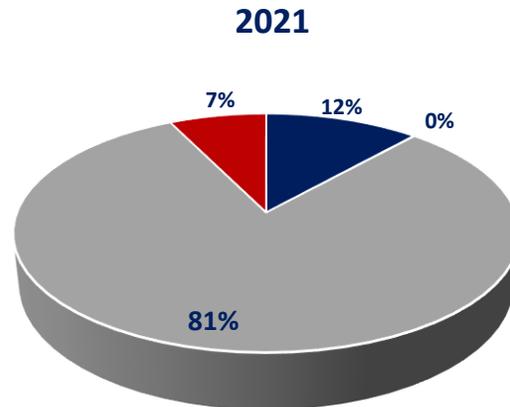
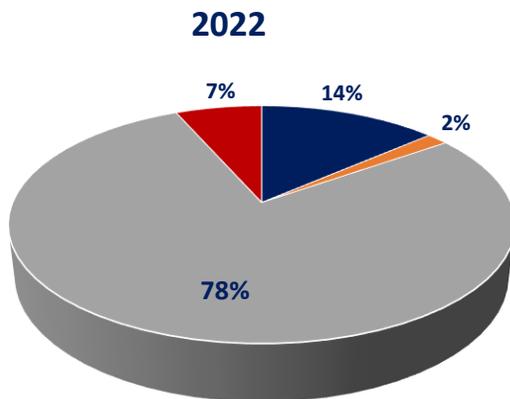
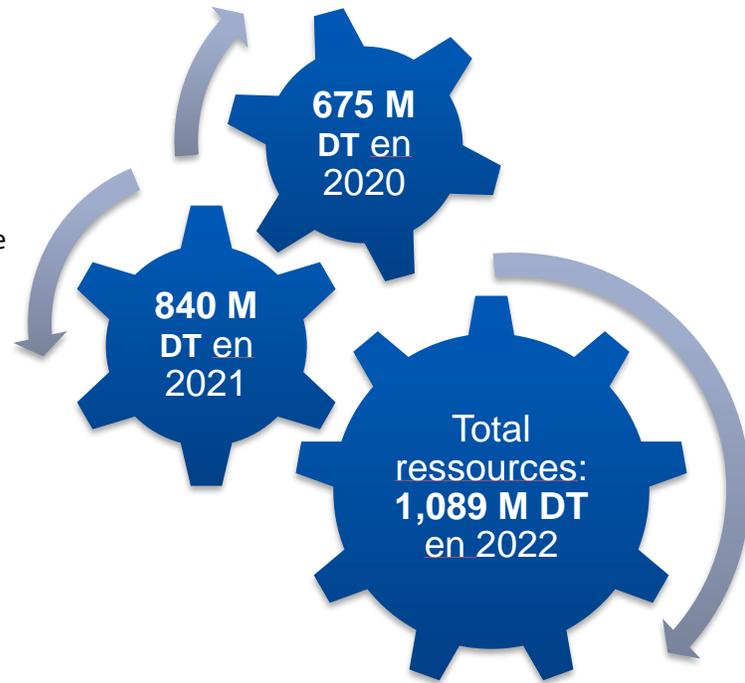
XIII- Rapport de Gestion :

XIII.1. Activité de La banque :

a. Les ressources de la banque :

Evolution du total ressources :

Le total des ressources de la banque a enregistré une évolution de **29 %** par rapport à la même période une année auparavant.



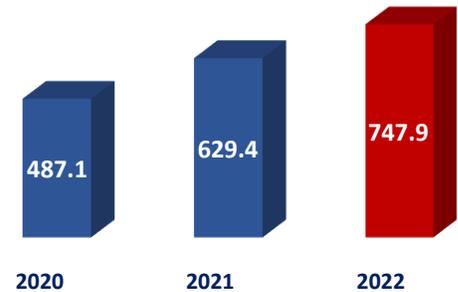
- BANQUE CENTRALE, C.C.P
- DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS
- DEPOTS DE LA CLIENTELE
- DETTES DE FINANCEMENTS ET RESSOURCES SPECIALES

(1) Les dépôts de la clientèle :

Les dépôts de la clientèle collectés par la banque au 31 Décembre 2022 ont atteint **747.9** MTND contre **629.4** MTND une année auparavant, soit une croissance de **19%**. Cette réalisation est la résultante de l'effort déployé par l'équipe de la banque ainsi que l'expansion de son réseau. Cette évolution représente par ailleurs une confiance renouvelée et confortée de sa clientèle.

Dans ce cadre la part de marché de Wifak Bank est de **0.88%** contre **0.80%** enregistré le 31 Décembre 2021.

Dépôts de la clientèle

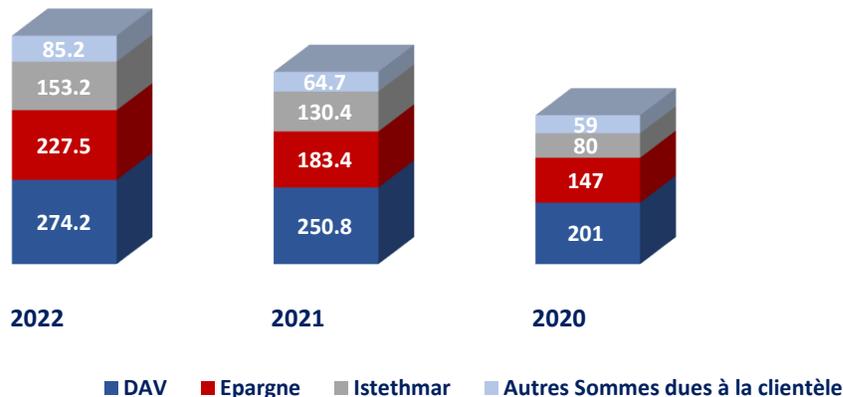


La structure des dépôts par produit :

Les efforts déployés en 2022 ont été principalement axés sur la poursuite de la stratégie adoptée par la Banque en vue d'améliorer la structure globale des dépôts, afin de maîtriser en premier lieu le coût des ressources, et mitiger en deuxième lieu le risque de concentration.

Ainsi la structure des dépôts par produits au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

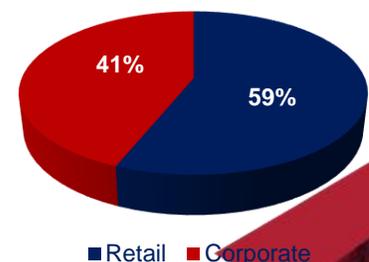
La structure des dépôts par produit



La structure des dépôts par marché :

L'examen de l'évolution de la structure des dépôts par marché fait ressortir une part de **41%** des dépôts réservée aux clients Corporate (Entreprise) contre une part de **59%** pour les clients Retail (Particuliers). La Banque cherche à développer son portefeuille clients particuliers et professionnels qui s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de se positionner en tant que la banque des Retails.

Structure des dépôts par marché au 31 Décembre 2022



Ainsi la structure des dépôts selon la maturité résiduelle s'est établie comme suit :

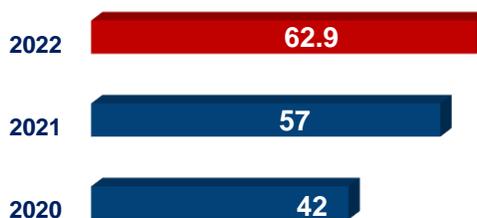
Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	274 266 868	-	-	-	-	274 266 868
Tawfir	227 553 047	-	-	-	-	227 553 047
Istiithmar	42 077 780	83 221 673	27 656 215	312 000	-	153 267 668
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	85 291 068	85 291 068
Dettes rattachées	7 613 967	-	-	-	-	7 613 967
Total	551 511 662	83 221 673	27 656 215	312 000	85 291 068	747 992 618

(2) Emprunts et ressources spéciales :

Les emprunts et les ressources spéciales de la banque ont enregistré une évolution de **+11%** par rapport à leur niveau à fin 2021 pour passer de 57 MDT à 62.9 MDT.

Une augmentation venant suite à l'émission réussie d'un emprunt obligataire en conformité avec les principes de la Finance Islamique avec un montant total souscrit de 20 MDT.

Emprunts et ressources spéciales en MDT



« La Banque a procédé à la diversification de ses ressources avec des maturités plus importantes et ce afin d'assurer un équilibre de la structure de son Bilan et de réaliser une meilleure stabilité. A cet effet, et par souci de rentabiliser ses ressources relativement chères, les ressources d'emprunt obligataire sont adossées aux financements IJARA qui offrent une marge plus à même de couvrir les dits coût pour la Banque. »

(3) Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

La Banque a augmenté son niveau des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers



(4) Banque Centrale, CCP :

Les ressources de la Banque ont été consolidées par l'obtention du refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie, permettant à la Banque de diversifier ses ressources avec un coût maîtrisé.

Banque Centrale, CCP en MDT



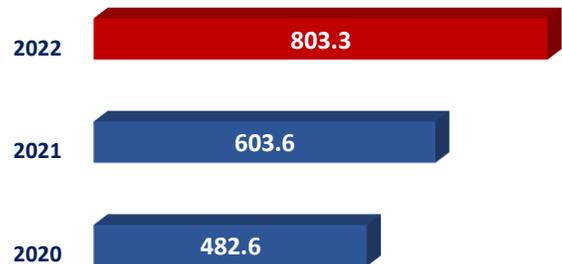
b. Les emplois de la banque :

(1) Les Financements à la clientèle :

Le volume global des financements nets à la clientèle a enregistré une augmentation de **33%** par rapport au niveau une année auparavant.

La part de marché de Wifak Bank a enregistré une évolution pour passer de **0.78%** le 31 Décembre 2021 à **0.96 %**

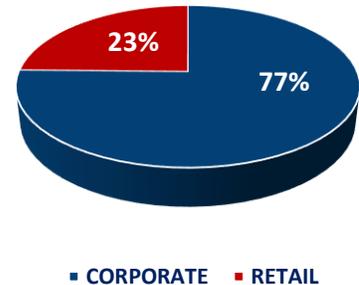
Créances à la clientèle



La structure des financements par marché :

L'étude de l'encours des Financements par marché fait ressortir la répartition suivante : la part du marché Retail est de **23%** alors que le marché Corporate représente **77%**.

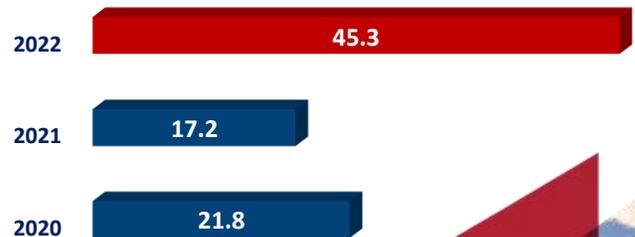
Structure de l'encours des Financements



(2) Portefeuille-Titres :

Le portefeuille titre de Wifak Bank a totalisé 45.3 MDT au 31/12/2022 contre 17.2 MDT enregistré à la fin de l'année 2021, pour enregistré une évolution de **160%** suite à l'acquisition de 95.6 % du capital de l'assurance At-Takafulia.

Portefeuille Titres



(3) Les Valeurs immobilisées :

Durant 2022, la Banque a adopté une politique de rationalisation des investissements afin de mieux gérer sa liquidité.

Ainsi, l'encours des immobilisations de la Banque a connu une régression par rapport au 31-12-2021

Les Valeurs immobilisées



c. Activité Monétique :

Wifak Bank cherche constamment à améliorer l'équipement de sa clientèle en terme de cartes bancaires ainsi que d'abonnements au service de Banque à distance.

A cet effet, les réalisations en terme d'activité monétique se présentent comme suit :

- Le stock des cartes émises a connu une évolution de 10% par rapport à la même période une année auparavant,
- Le Nombre des transactions cartes WIFAK BANK a enregistré une évolution de 37.89% par rapport au 31-12-2021
- Le stock d'abonnement WIFAKNET a enregistré une évolution de 19.82% par rapport au 31-12-2021.
- Le nombre de transactions DAB/GAB Wifak Bank a enregistré une évolution 36.67% par rapport au 31-12-2021

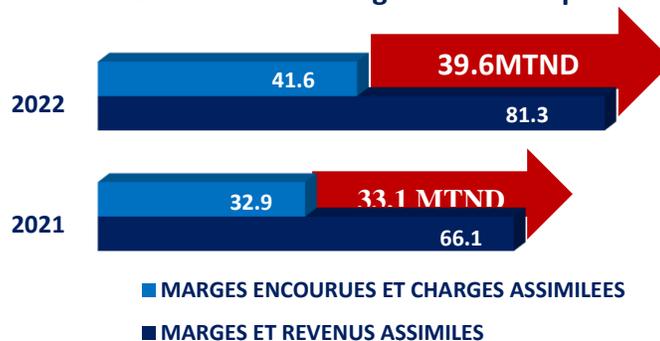
XIII.2. Performance de la Banque :

Les performances de la Banque pour 2022 sont détaillées comme suit :

a. Banque de Financement :

Une analyse de la rentabilité de l'activité de financement de la Banque fait ressortir une évolution de 23% des profits et revenus assimilés pour atteindre 81 Millions de Dinars contre 66.1 Millions de dinars en 2021. De l'autre côté, les charges financières ont connu une augmentation de 27% pour passer de 33 Millions de dinars en 2021 à 41.6 Millions de Dinars en 2022 induisant une évolution de la marge Nette de profit de 20% qui passe de 33.1 Millions de Dinars au en 2021 à 39.6 Millions de Dinars.

Evolution des marges nettes sur profit

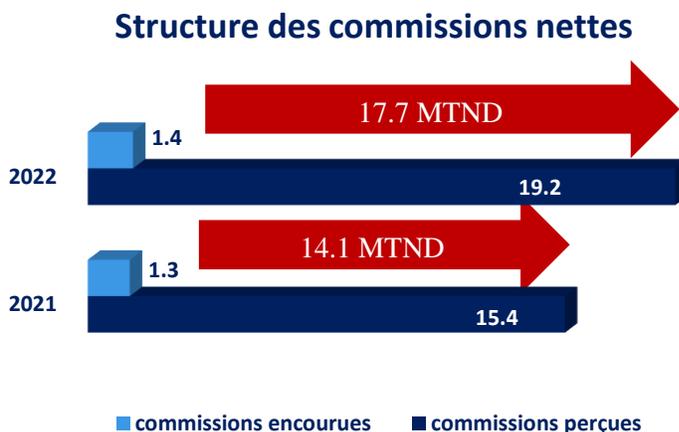


Dans ce cadre, la Banque a adopté toute une politique de maîtrise de ses charges financières qui s’articule autour des axes suivants :

- La poursuite de la collecte des dépôts à terme tout en privilégiant les tickets moyens à coûts moins élevés et des maturités moins longues dans une anticipation baissière du niveau des taux
- Limiter le niveau des prêts interbancaire et ce suite à l’obtention du refinancement auprès de la BCT.

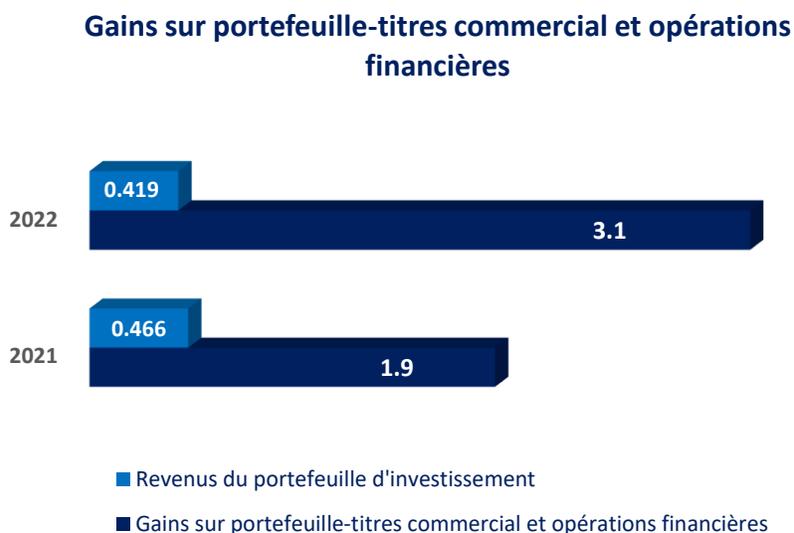
b. Banque de Service :

Les performances de l’activité « Banque de services » de la Banque ont enregistré une augmentation de 26% par rapport aux réalisations en 2021 :



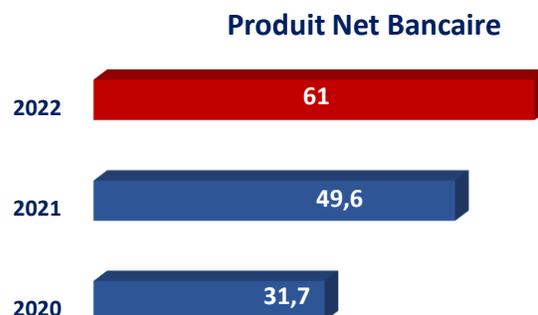
c. Banque de Marchés :

Les revenus du portefeuille titres et opérations financières a enregistré une évolution de **49%** par rapport à son niveau en 2021 pour passer de 2.3 MDT à 3.5 MDT en 2022.



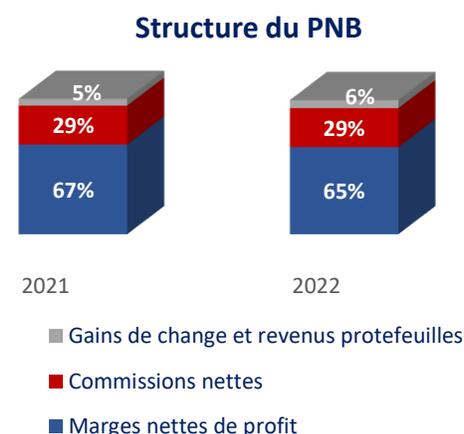
d. Le Produit Net Bancaire :

Porté par l'effet de l'évolution des revenus de la banque de services, de marché et de financement, le Produit Net Bancaire relatif au 31 Décembre 2022 a enregistré une augmentation de **23%** par rapport à la même période une année auparavant pour passer de 49.6 Millions de dinars à 60.9 Millions de dinars.



Une analyse des composantes du Produit Net Bancaire réalisé en 2022 montre une structure qui se détaille comme suit :

La contribution de la marge nette des profits a atteint **65%** du total PNB suivie d'une part de **29%** accaparée par les commissions nettes, et une part de **6%** relative aux revenus du portefeuille titres et opérations financières



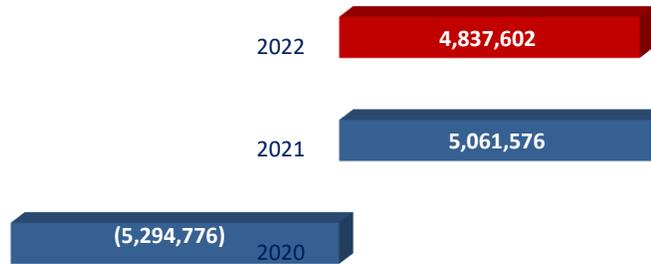
e. Le résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation de la Banque est passé de +5.062 MDT en 2021 à +4.837 MDT en 2022.

	déc-22	déc-21	Evolution en %
Produit Net Bancaire (PNB)	61,003	49,680	23%
Frais de personnel	25,214	23,372	8%
Charges générales d'exploitation	12,297	9,651	27%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4,790	4,373	11%
Frais Généraux (FG)	42,301	37,396	14%
Autres produits d'exploitation	9	50	-83%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs	13,553	6,506	108%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	318	767	-59%
Résultat d'Exploitation	4,837	5,061	-4%

Le graphique suivant retrace l'évolution du Résultat d'Exploitation durant les trois dernières années :

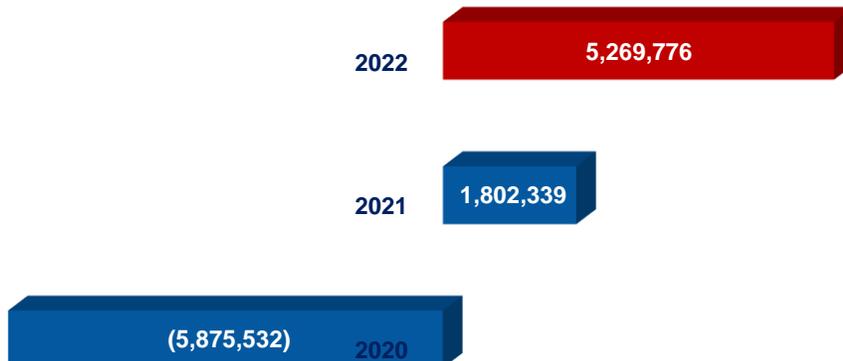
Evolution du Resultat d'exploitation



f. Le Résultat Net de l'exercice :

Suite à l'amélioration de son Produit Net Bancaire, la Banque a enregistré une évolution notable de son résultat. A cet effet le résultat net de la Banque est passé de **+1.8 MDT** à **+8.3 MDT** ce qui est expliqué par la stratégie de développement adapté par Wifak Bank ainsi que l'implication et le dévouement de ses collaborateurs. Le résultat net de la Banque est passé de **+8.3 MDT** à **+5.2 MDT** dont **3 MDT** proviennent des provisions collectives conformément au circulaire de la BCT du 24 Février 2023.

Resultat net de l'exercice



g. Les Ratios :

(1) - les Ratios de Structure :

	2022	2021
Dépôts de la clientèle /Créances sur la clientèle	93%	104%
Dépôts de la clientèle/Total Bilan	60%	63%
Créances sur la clientèle/Total Bilan	64%	61%

Le taux de couverture des financements par les dépôts de la clientèle s'est situé à 93% en 2022 contre 104% une année auparavant. Par ailleurs, la part des dépôts à la clientèle par rapport au total bilan a atteint 60% contre 63% en 2021, tandis que la part des créances, elle représente 64% du total bilan contre une part de 61% affichée en 2021.

(2) Les Ratios de productivité :

en mTND	2022	2021
PNB/Employés	184,6	159,7
Commissions Nette/ frais du personnel	70%	60%
Chiffre d'affaire/Employés	315,4	270,1

(3) Les ratios de rentabilité :

	2022	2021
Rentabilité des Fonds Propres "R O E"	3.29%	1.16%
Rentabilité des Actifs "R O A"	0.42%	0.18%
Marge de profit / P N B	65%	67%
Commissions Nettes / P N B	29%	28%
PNB/Total actif	4.88%	4.99%

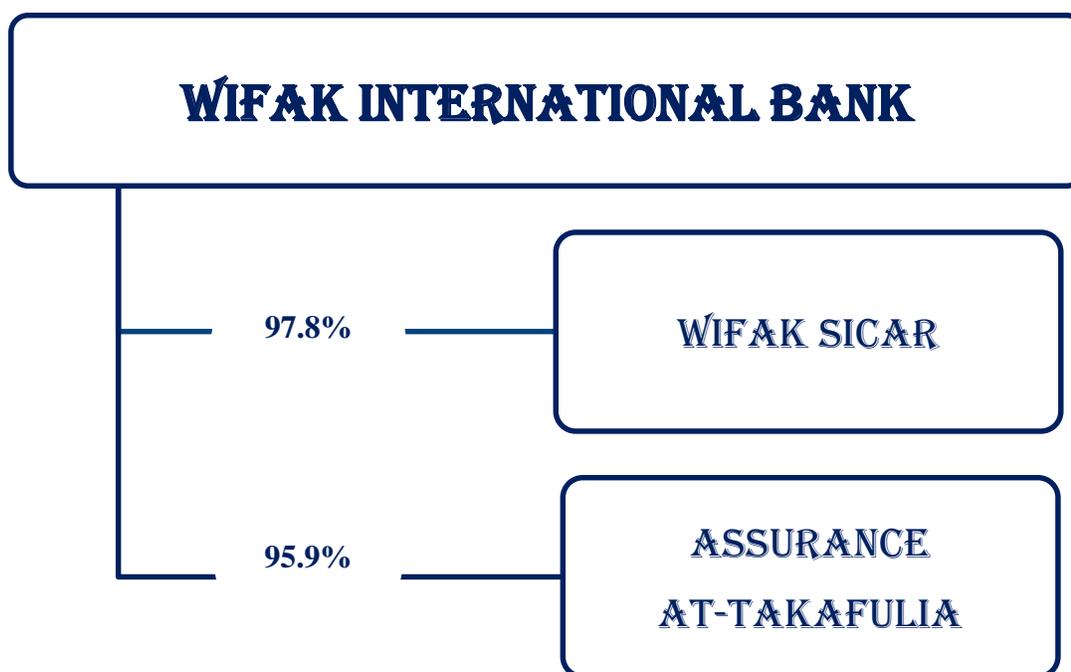
Le Groupe Wifak



XIV- Présentation du Groupe :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
Wifak International Bank		Société mère			100 %
WIFAK SICAR S.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
ATTAKAFULIA	3 836 000	8.5	32.606.000	2022	95,9%
TOTAL			33.506.000		

L'organigramme du groupe de Wifak Bank est dressé comme suit au 31/12/2022 :



Le Groupe WIFAK est positionné sur des métiers financiers complémentaires à l'activité bancaire de WIFAK Bank.

Les entités du groupe sont présentées ainsi :

Wifak SICAR :

WIFAK SICAR est une société d'Investissement à Capital Risque, dont le capital social est de 920 000 DT, détenue à hauteur de 97,83% par WIFAK INTERNATIONAL BANK. Créée en 2009, WIFAK SICAR a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers, au renforcement des fonds propres des entreprises.

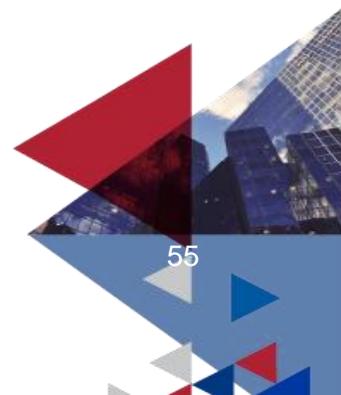
Assurance AT-Takafulia :

Une société anonyme qui a pour objet, notamment, la réalisation et la gestion de contrats ou de convention d'assurance et de réassurance vie et non vie conformément aux principes et valeurs relatifs aux TAKAFUL. L'assurance AT-Takafulia a été créée le 27 Juin 2013 et démarrée officiellement le 02 Janvier 2014.

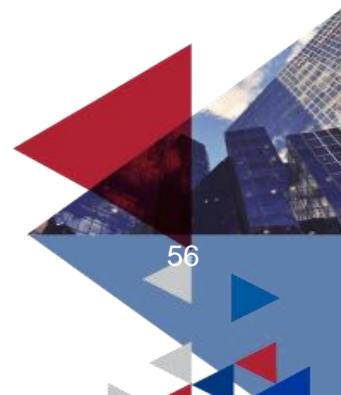
La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N°92-24 du 09 Mars 1992 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété. Son siège social est 15, rue de Jérusalem 1002 Tunis Belvédère

Résultat du Groupe :

Le résultat du groupe WIFAK s'élève au 31/12/2022 à **6 340 MDT**



Etats Financiers Individuels au 31/12/2022



BILAN
Arrêtée au 31 Décembre 2022

DESIGNATION		NOTES	31-déc 2022	31-déc 2021
AC 01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	111 969 507	107 604 774
AC 02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	164 672 843	176 679 603
AC 03	Créances sur la clientèle	1-3	803 392 578	603 571 413
AC 04	Portefeuille titres commercial	1-4	43 010	44 204
AC 05	Portefeuille d'investissement	1-5	45 299 377	17 250 929
AC 06	Valeurs immobilisées	1-6	52 918 884	53 567 389
AC 07	Autres actifs	1-7	71 742 671	36 500 477
TOTAL ACTIFS			1 250 038 870	995 218 789
PA 01	Banque Centrale, CCP	2-1	130 477 750	90 270 725
PA 02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	2-2	15 185 399	618 339
PA 03	Dépôts de la clientèle	2-3	747 992 618	629 479 446
PA 04	Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	62 930 857	56 879 309
PA 05	Autres passifs	2-5	133 253 575	63 043 604
TOTAL PASSIFS			1 089 840 199	840 291 423
CP 01	Capital		150 000 000	150 000 000
CP 02	Réserves		20 542 419	20 542 419
CP 03	Actions propres		-694 663	-694 663
CP 04	Autres capitaux propres		16 114 111	16 112 582
CP 05	Résultats reportés		-31 032 972	-36 375 337
CP06	Résultat de l'exercice		5 269 776	5 342 365
TOTAL CAPITAUX PROPRES			3	160 198 671
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			1 250 038 870	995 218 789

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêtée au 31 Décembre 2022

DESIGNATION		NOTES	31-déc 2022	31-déc 2021
PASSIFS EVENTUELS				
HB 01-	Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	27 888 541	16 277 252
HB 02-	Crédits documentaires	4-2	15 897 965	15 732 472
HB 03-	Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			43 786 506	32 009 724
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 04-	Engagements de financement donnés	4-3	130 656 770	101 014 550
HB 05-	Engagements sur titres			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			130 656 770	101 014 550
ENGAGEMENTS RECUS			129 918 953	113 870 575
HB 06-	Engagements de financement reçus			
HB 07-	Garanties reçues	4-4	129 918 953	113 870 575 (*)

(*) Ce solde a été retraité pour le besoin de comparabilité.

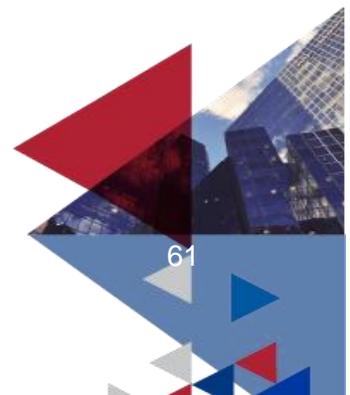
ETAT DE RESULTAT
Arrêtée au 31 Décembre 2022

DESIGNATION	31-déc 2022	31-déc 2021
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>	104 151 511	84 001 712
PR01 Marges et revenus assimilés	5-1 81 363 612	66 123 404
PR02 Commissions en produits	5-2 19 215 913	15 494 127
PR03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3 3 152 216	1 917 783
PR04 Revenus du portefeuille d'investissement	5-4 419 770	466 398
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>	-43 148 175	-34 321 220
CH01 Marges encourus et charges assimilées	5-5 -41 657 544	-32 958 431
CH02 Commissions encourues	5-6 -1 490 631	-1 362 789
PRODUIT NET BANCAIRE	61 003 336	49 680 492
PR05/CH04 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7 -13 553 927	-6 506 196
PR06/CH05 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8 -317 938	-767 251
PR07 Autres produits d'exploitation	5-9 8 669	50 230
CH06 Frais de personnel	5-10 -25 214 589	-23 371 764
CH07 Charges générales d'exploitation	5-11 -12 297 652	-9 650 992
CH08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12 -4 790 297	-4 372 943
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 837 602	5 061 576
PR08/CH09 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5-13 668 050	475 467
CH011 Impôt sur les bénéfices	5-14 -235 376	-189 378
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	5 270 276	5 347 665
PR09/CH010 Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	5-14 -500	-5 300
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 269 776	5 342 365
Modification comptable		-3 540 026
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION	5-16 5 269 776	1 802 339

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Arrêtée au 31 Décembre 2022

Désignation	31-déc-22	31-déc-21
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6-1	
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	104 049 960	86 957 396
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-40 373 581	-33 150 008
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-221 592 401	-134 155 327
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	116 248 749	141 454 867
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-28 771 496	-24 109 913
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	34 904 673	-14 220 432
Impôt sur le bénéfice	-235 876	-194 678
		-
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-35 769 972	22 581 905
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6-2	
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	45 989	3 771 899
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	-28 094 437	807 252
Acquisition / cessions sur immobilisations	-4 141 792	-2 486 378
		-
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-32 190 240	2 092 773
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6-3	
Rachat d'actions		-
Encaissement d'emprunt obligataire	20 000 000	25 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire	-10 504 776	-5 790 490
Remboursement d'emprunts	-3 953 847	-4 453 846
Mouvements sur fond social et de retraite	1 529	2 126
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	5 542 906	14 757 790
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-62 417 306	39 432 468
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	193 439 515	154 007 047
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	131 022 209	193 439 515

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2022



PRESENTATION DE LA BANQUE

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « EL WIFAK Leasing ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « EL WIFAK LEASING » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2022 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

	Montant	En %
Actionnaires Tunisiens	104 995 560	70.00%
Actionnaires Etrangers	45 004 440	30.00%
	150 000 000	

La société « WIFAK INTERNATIONAL BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

I.REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41).

1- Créances sur la clientèle

1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptés d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actifs correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2023-02 du 24 février 2023, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2023-02 du 24 février 2023. Cette méthodologie prévoit :

- i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité : Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices
- iii. Majoration des taux de migrations historiques.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit sous la rubrique portefeuille titres commercial soit sous la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- Portefeuille-titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. La juste valeur est la valeur probable de négociation, elle est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3 Comptabilisation des revenus du portefeuille titre :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

3- Prise en compte des produits

Les commissions et les profits et produits assimilés sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
Agences	5%
Centre d'affaire et siège	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

« WIFAK BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31 décembre 2022. Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars

sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2022.

10- Faits saillants de la période

L'exercice 2022 s'est caractérisé par :

- L'émission et la clôture d'un cinquième emprunt obligataire conformément aux concepts de la Finance Islamique pour un montant de 20 KDT ;
- L'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2023 de la catégorie banque islamique » ;
- L'expansion du réseau de la banque de 6 nouvelles agences ;
- L'acquisition de 95,9% du capital de la société des assurances « ATTAKAFULIA ».

11- Note sur le contrôle fiscal

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a été notifiée respectivement le 30 décembre 2020 et le 19 avril 2021 des résultats du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2019. Ces notifications ont évoqué ce qui suit :

- Un redressement global de 3 984 449 DT en principal et pénalités.
- Une baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31 décembre 2019.
- La fixation du montant des amortissements différés à 4 142 512 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 040 123 DT au 31 décembre 2019 ;

En date du 7 Avril 2022, un PV de conciliation global, et couvrant les deux notifications, a été signé entre les deux parties. Les résultats de cet accord sont les suivants :

- Le paiement par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » de 1 854 625 DT répartis entre 1 516 242 DT au titre du principal et 338 383 DT au titre des pénalités fiscales administrative représentant 50% de leur montant (conformément à l'article 67 de la loi de finance pour la gestion 2022) ;
- La fixation du report d'IS à 955 176 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du report de la TVA, au 31 décembre 2019, à 7 119 815 DT ;
- La fixation du montant des amortissements différés à 7 957 254 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 830 714 DT au 31 décembre 2019 ;

12- Modification comptable

Courant l'année 2022, la banque a procédé à un changement d'estimation comptable relatif à l'évaluation des garanties reçues de la clientèle. Le critère retenu c'est la valeur minimale entre le total engagement et la valeur de garantie reçue. Les chiffres comparatifs pour l'année 2021 ont été retraités par conséquence. Le détail se présente comme suit

Description	31/12/2021 Modifié	31/12/2021 Publié	Variation
Garanties reçues	113 870 575	334 209 888	-220 339 313

I. NOTES EXPLICATIVES

Note 1.1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à 111 969 507 DT contre 107 604 774 DT au 31 Décembre 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 4%.

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	12 444 985	5 456 487	6 988 498	128%
BCT, CCP et TGT	99 581 190	102 204 955	(2 623 765)	-3%
Provision sur incident de caisse	(56 668)	(56 668)	-	0%
Total	111 969 507	107 604 774	4 364 733	4%

Note 1.2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 164 672 843 DT au 31 décembre 2022 contre 176 679 603 DT au 31 décembre 2021 enregistrant ainsi une baisse de 7 %

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	144 167 374	138 653 288	5 514 086	4%
Créances sur les établissements Financiers	20 505 469	38 026 315	(17 520 846)	-46%
Total	164 672 843	176 679 603	(12 006 760)	-7%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale, se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	144 167 374	144 167 374
Créances sur les établissements Financiers	-	20 505 469	20 505 469
Total	-	164 672 843	164 672 843

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire, se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements Bancaires 1.2.1	-	144 167 374	144 167 374
Créances sur les établissements Financiers 1.2.2	-	20 505 469	20 505 469
Total créances sur les établissements financiers	-	164 672 843	164 672 843

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 144 167 374 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	584 940	390 800	194 140	50%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	(144 900)	(147 295)	2 395	-2%
Placements MOUDHARABA interbancaire	143 554 100	138 346 050	5 208 050	4%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	173 234	63 733	109 501	172%
Total créances sur les établissements bancaires	144 167 374	138 653 288	5 514 086	4%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 20 505 469 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	20 416 667	37 916 667	(17 500 000)	-46%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	88 802	109 648	(20 846)	-19%
Total créances sur les établissements financiers	20 505 469	38 026 315	(17 520 846)	-46%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	143 727 334	-	-	-	440 040	144 167 374
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	584 940	584 940
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-144 900	(144 900)
Placements MOUDHARABA interbancaire	143 554 100	-	-	-	-	143 554 100
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	173 234	-	-	-	-	173 234
Etablissements financiers	8 838 802	3 750 000	7 916 667	-	-	20 505 469
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	8 750 000	3 750 000	7 916 667	-	-	20 416 667
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	88 802	-	-	-	-	88 802
Total	152 566 136	3 750 000	7 916 667	-	440 040	164 672 843

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	-	144 167 374	144 167 374
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	584 940	584 940
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	(144 900)	(144 900)
Prêts aux établissements bancaires	-	-	-	143 554 100	143 554 100
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	173 234	173 234
Etablissements financiers	-	-	-	20 505 469	20 505 469
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	-	20 416 667	20 416 667
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	-	88 802	88 802
Total	-	-	-	164 672 843	164 672 843

Note 1.3 : Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 603 571 413 DT au 31 décembre 2021 à 803 392 578 DT au 31 décembre 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 33 %

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Kardh Hassan	4 422 787	4 296 400	126 387	3%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	798 969 791	599 275 013	199 694 778	33%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	784 409 254	599 073 780	185 335 474	31%
Financement Mourabaha	511 605 321	336 171 376	175 433 945	52%
Financement Ijara	324 423 164	302 390 518	22 032 646	7%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Profits réservés sur créances	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	14 560 537	201 233	14 359 304	7136%
Produits à recevoir sur financements rééchelonnés	-	-	-	-
Total	803 392 578	603 571 413	199 821 165	33%

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

En DT

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	4 422 787	4 422 787
Autres concours à la clientèle	-	-	798 969 791	798 969 791
Total	-	-	803 392 578	803 392 578

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Kardh Hassan	-	-	-	-	4 422 787	4 422 787
Autres concours à la clientèle/ressources ordinaires	48 577 409	77 918 990	107 138 483	32 949 147	532 385 762	798 969 791
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	42 467 360	69 468 502	107 138 483	32 949 147	532 385 762	784 409 254
Financement Mourabaha (encours et impayés)	42 280 626	64 429 478	28 360 146	32 712 739	343 822 332	511 605 321
Financement Ijara (encours et impayés)	186 734	5 039 024	78 778 337	236 408	240 182 661	324 423 164
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	-	-	-	(45 178 861)	(45 178 861)
Profits réservés sur créances	-	-	-	-	(6 440 370)	(6 440 370)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	6 110 049	8 450 488	-	-	-	14 560 537
Total	48 577 409	77 918 990	107 138 483	32 949 147	536 808 549	803 392 578

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale, se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	31 déc 2022
Kardh Hassan	0	4 422 787	4 422 787
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	251 959 265	547 010 526	798 969 791
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	251 959 265	532 449 989	784 409 254
Financement Mourabaha (encours et impayés)	167 718 762	343 886 559	511 605 321
Financement Ijara (encours et impayés)	84 240 503	240 182 661	324 423 164
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	0	(45 178 861)	(45 178 861)
Profits réservés sur créances	0	(6 440 370)	(6 440 370)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	0	14 560 537	14 560 537
Total	251 959 265	551 433 313	803 392 578

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires, se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	784 409 254	599 073 780	185 335 474	31%
Portefeuille Ijara	324 423 164	302 390 518	22 032 646	7%
Encours financiers	286 608 242	271 219 475	15 388 767	6%
Impayés et autres facturations	39 374 470	32 942 267	6 432 203	20%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 559 548)	(1 771 224)	211 676	-12%
Portefeuille Mourabaha	511 605 321	336 171 376	175 433 945	52%
Mourabaha Court terme	264 897 068	130 089 299	134 807 769	104%
Encours financiers	243 254 983	114 511 270	128 743 713	112%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	1 899 225	892 934	1 006 291	113%
Impayés sur Financement Mourabaha	19 742 860	14 685 095	5 057 765	34%
Mourabaha Moyen terme	198 843 127	166 914 697	31 928 430	19%
Encours financiers	190 941 202	164 244 863	26 696 339	16%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	2 085 513	1 463 241	622 272	43%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	5 816 412	1 206 593	4 609 819	382%
Mourabaha Long terme	47 865 126	39 167 380	8 697 746	22%
Encours financiers	46 140 647	38 240 633	7 900 014	21%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	879 513	588 722	290 791	49%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	844 966	338 025	506 941	150%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Profits réservés sur créances	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Autres concours à la clientèle en devises	14 560 537	201 233	14 359 304	7136%
Encours financiers	14 549 644	192 048	14 357 596	7476%
Produits à recevoir	10 893	9 185	1 708	19%
Produits à recevoir sur financements rééchelonnés	-	-	-	-
Total	798 969 791	599 275 013	199 694 778	33%

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2022, présentent un solde de 286 608 242 DT contre 271 219 475 DT au 31 décembre 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 6% qui se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2021	1 418 709 197	1 147 489 722	271 219 475
Capital Amorti des anciens contrats		89 668 954	-89 668 954
Ajouts de la période	149 923 625	29 689 863	120 233 762
Investissement	142 380 404	29 042 785	113 337 619
Relocation	7 543 221	647 078	6 896 143
Retraits de la période	59 924 782	44 748 741	15 176 041
Cession de la valeur Résiduelle	22 606 994	22 606 631	363
Cession anticipée	20 579 878	14 900 945	5 678 933
Transferts (Cession)	4 970 577	3 046 203	1 924 374
Relocation	8 861 686	1 900 788	6 960 898
Carence	2 905 647	2 294 174	611 473
Solde 31-12-2022	1 508 708 040	1 222 099 798	286 608 242

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Paiements minimaux sur contrats actifs (1)	345 319 098	319 315 853	26 003 245	8%
A recevoir dans moins d'un an	127 848 036	122 073 250	5 774 786	5%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	208 656 438	192 379 935	16 276 503	8%
A recevoir dans plus de 5 ans	8 814 624	4 862 668	3 951 956	81%
Produits financiers non acquis (2)	65 144 240	57 521 932	7 622 308	13%
A recevoir dans moins d'un an	29 078 135	27 269 168	1 808 967	7%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	35 186 814	29 590 184	5 596 630	19%
A recevoir dans plus de 5 ans	879 291	662 580	216 711	33%
Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)	280 174 858	261 793 921	18 380 937	7%
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	6 433 384	9 425 554	-2 992 170	-32%
Total	286 608 242	271 219 475	15 388 767	6%

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2022, se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Provision individuelles	(29 754 145)	(26 117 999)	(3 636 146)	14%
Provisions collectives	(12 762 448)	(7 839 112)	(4 923 336)	63%
Provisions additionnelles	(2 662 268)	(1 121 820)	(1 540 448)	137%
Total provisions sur créances	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Profits réservés	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Total profits réservés	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Total général des provisions et profits réservés	(51 619 231)	(39 488 114)	(12 131 117)	31%

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice, se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Provisions au 31/12/N-1	(35 078 931)	(33 285 058)	(1 793 873)	5%
Dotation de l'exercice	(22 103 342)	(10 259 870)	(11 843 472)	115%
Reprise de l'exercice	12 003 412	8 465 997	3 537 415	42%
Total provisions	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Total classe 2,3, 4 et 5	85 567 205	69 397 872	16 169 334	23%
Profits réservés au 31/12/N-1	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%
Dotation aux profits réservés	(2 683 458)	(2 010 890)	(672 569)	33%
Reprise profits réservés de l'exercice	652 271	1 252 909	(600 637)	-48%
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
Total des profits réservés au 31/12/N	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%

ANALYSE PAR CLASSE

En DT

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	au 31-12-22	au 31-12-21
Encours en principal	583 693 218	169 824 384	7 177 516	4 638 665	6 501 502	10 312 415	782 147 700	591 653 446
Impayés	13 322	14 951 878	2 945 434	4 281 487	10 983 549	29 183 881	62 359 551	44 537 355
Autres débits	497 518	1 526 730	158 671	171 433	1 209 689	4 165 702	7 729 743	5 950 871
Règlements non affectés	(2 456 840)	(255 950)	1 904	1 317	(624 661)	(186 175)	(3 520 405)	(2 801 306)
Produits à recevoir MOURABAHA	1 933 453	348 068	11 541	7 526	9 459	11 440	2 321 487	1 645 835
Produits perçus d'avance IJARA	(772 465)	(499 168)	(32 001)	(20 081)	(9 786)	(28 597)	(1 362 098)	(1 771 224)
Débits de compte	945 874	357 335	155 616	307 608	2 239 581	400 535	4 406 549	4 298 156
ENGAGEMENTS BILANTIELS	583 854 080	186 253 277	10 418 681	9 387 955	20 309 333	43 859 201	854 082 527	643 513 133
ENGAGEMENTS HORS BILAN	155 557 976	17 293 265	185 400	30 053	9 995	1 366 586	174 443 275	133 024 274
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	739 412 056	203 546 542	10 604 081	9 418 008	20 319 328	45 225 787	1 028 525 802	776 537 407
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets								
Fin	15 416 667	-	-	-	-	-	15 416 667	37 916 667
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	754 828 723	203 546 542	10 604 081	9 418 008	20 319 328	45 225 787	1 043 942 469	814 454 074
Dont Créances Classées			10 604 080	9 418 009	20 319 328	45 225 788	85 567 205	69 397 872
Agios réservés	-	-	(373 382)	(535 286)	(1 570 947)	(3 960 755)	(6 440 370)	(4 409 183)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(224 428)	(806 311)	(8 734 064)	(19 989 342)	(29 754 145)	(26 117 999)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	(280 417)	(2 381 851)	(2 662 268)	(1 121 820)
Provisions collectives	(12 762 448)	-	-	-	-	-	(12 762 448)	(7 839 112)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(12 762 448)		(597 810)	(1 341 597)	(10 585 428)	(26 331 948)	(51 619 231)	(39 488 114)
ENGAGEMENTS NETS	726 649 608	203 546 542	10 006 271	8 076 411	9 733 900	18 893 839	976 906 571	737 049 293
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			1,02%	0,90%	1,95%	4,33%	-	-
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			5,64%	14,25%	52,10%	58,22%	-	45,61%

Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 43 010 DT au 31 décembre 2022. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque à cette date, se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Titres de transaction	43 010	44 204	(1 194)	-3%
Titres cotés	43 010	44 204	(1 194)	-3%
Titres Ami	16 077	16 975	(898)	-5%
Titres Unimed	13 101	13 634	(533)	-4%
Titres SAH	13 832	13 595	237	2%
Titres non cotés	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-
Total	43 010	44 204	(1 194)	-3%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Co-entreprises	Entreprises associées	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	-	43 010	43 010
Titres cotés	-	-	-	-	43 010	43 010
Titres Ami	-	-	-	-	16 077	16 077
Titres Unimed	-	-	-	-	13 101	13 101
Titres SAH	-	-	-	-	13 832	13 832
Titres non cotés	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	43 010	43 010

Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 décembre 2022, un solde de 45 299 377 DT contre 17 250 929 DT au 31 décembre 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 163 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description		31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Titres d'investissement	1.5.1	10 103 958	14 755 226	(4 651 268)	-32%
Titres de participation	1.5.2	69 453	69 453	-	0%
Parts dans les entreprises liées	1.5.3	33 505 966	900 000	32 605 966	3623%
Titres participatifs	1.5.4	1 620 000	1 526 250	93 750	6%
Total		45 299 377	17 250 929	28 048 448	163%

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non, se présente comme suit :

Description		Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres d'investissement	1.5.1	1 063 343	9 040 615	10 103 958
Titres de participation	1.5.2	-	69 453	69 453
Parts dans les entreprises liées	1.5.3	-	33 505 966	33 505 966
Titres participatifs	1.5.4	-	1 620 000	1 620 000
Total		1 063 343	44 236 034	45 299 377

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre le 31 Décembre 2022 et le 31 Décembre 2021, se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Fonds Gérés	10 103 958	14 755 226	(4 651 268)	-32%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(437 423)	(450 000)	12 577	-3%
Fonds Gérés Wifak Sicar	11 012 659	15 300 000	(4 287 341)	-28%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	-	500 000	(500 000)	-100%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	701 003	1 000 000	(298 997)	-30%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	250 253	2 000 000	(1 749 747)	-87%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	839 725	1 400 000	(560 275)	-40%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	960 001	1 400 000	(439 999)	-31%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	3 761 677	4 500 000	(738 323)	-16%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	(1 261 049)	(930 534)	(330 515)	36%
Revenus des fonds gérés	299 771	345 760	(45 989)	-13%
Revenus sur les Fonds Gérés	299 771	345 760	(45 989)	-13%
Titres d'investissement hors Fonds gérés	-	-	-	-
Montants bruts	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-
Total	10 103 958	14 755 226	-4 651 268	-32%

Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 31 décembre 2022, se présente comme suit :

Description	31 DEC 2022	METHODE D'EVALUATION
SOTEMAIL	465 678	SELON LE COURS MOYEN BOURSIER DU DERNIER MOIS DE CLOTURE
SOMOCER	480 000	SELON LE COURS MOYEN BOURSIER DU DERNIER MOIS DE CLOTURE
OFFICE PLAST	711 404	SELON LE COURS MOYEN BOURSIER DU DERNIER MOIS DE CLOTURE
CERAMIQUES DU SUD	470 000	SELON LA VALEUR D'USAGE
SEFRIM	250 000	SELON LA VALEUR D'USAGE
SNACKS	-	SELON LA VALEUR D'USAGE
EL BANNA	3 500 000	SELON LA VALEUR D'USAGE
ROYAL OLIVE OIL	400 000	SELON LA VALEUR D'USAGE
CCT	2 000 000	SELON LA VALEUR D'USAGE
TAIMET	2 000 000	SELON LA VALEUR D'USAGE
COMPTES WIB	735 577	SELON LA VALEUR D'USAGE
SERPSUD	60 000	SELON LA VALEUR D'USAGE
MEDFOOD	150 000	SELON LA VALEUR D'USAGE
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	SELON LA VALEUR D'USAGE
CERAMIQUES DU SUD	240 000	SELON LA VALEUR D'USAGE
TOTAL	11 502 659	-

Les titres non cotés, sont évalués selon la valeur d'usage.

Les titres cotés, sont évalués selon le cours moyen du dernier mois d'arrêté.

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

En DT

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Titres de participation	169 453	169 453	-	0%
Provisions sur titres de participation	(100 000)	(100 000)	-	0%
Total	69 453	69 453	-	0%

Les titres de participations se détaillent comme suit :

En DT

Titre	% de détention	31.12.2022	Provision 31.12.2022	Provision 31.12.2021
SIBTEL	0,62%	69 353	-	-
MED FOOD SA	3,33%	100 000	-100 000	-100 000
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	0,00%	100	-	-
Total		169 453	-100 000	-100 000

1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

En DT

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES (*)	33 505 966	900 000	32 605 966	3623%
MONTANT RESTANT A LIBERER SUR LES PARTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	-	-	-	-
CREANCES RATTACHEES	-	-	-	-
PROVISIONS SUR PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	-	-	-	-
Total	33 505 966	900 000	32 605 966	3623%

(*) Ce compte se détaille comme suit :

En DT

Titre	Siège social	% de détention	Capitaux propres au 31 Déc 2022	Résultat au 31 Déc 2022
WIFAK SICAR	IMMEUBLE INES, BLOC B, 3EME ETAGE, CENTRE URBAIN NORD - TUNIS	97,83%	1 879 569	195 834
ATTAKAFULIA	15, RUE DE JÉRUSALEM 1002 TUNIS BELVÉDÈRE	95,90%	27 957 111	878 715

1.5.4 Titres Participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 000 DT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans, en plus des créances rattachées sur titres participatifs qui totalisent un montant de 120 000 DT.

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2022, un solde de 52 918 884 DT contre un solde de 53 567 389 DT au 31 décembre 2021 enregistrant ainsi une baisse de 1%.

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	En DT
				%
Immobilisations incorporelles	4 131 141	4 684 230	-553 089	-12%
Immobilisations incorporelles	8 980 801	8 506 104	474 697	6%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(4 849 660)	(3 821 874)	(1 027 786)	27%
Immobilisations corporelles	48 648 941	48 743 364	-94 423	0%
Immobilisations corporelles	68 457 303	64 818 487	3 638 816	6%
Amortissement des immobilisations corporelles	(19 808 362)	(16 075 123)	(3 733 239)	23%
Immobilisations encours	138 802	139 795	-993	-1%
Immobilisations encours	138 802	139 795	-993	-1%
Total	52 918 884	53 567 389	(648 505)	-1%

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
Au 31 Décembre 2022
(Exprimé en dinars)

Description	Valeur Brute N-1	Acquisitions	Cessions et transferts	Valeur brute	Amortissements cumulés N-1	Dotations / reprises sur cessions	Amortissements cumulés	En DT
								VCN
1) Immobilisations Incorporelles	8 506 104	474 697	-	8 980 801	(3 821 874)	(1 027 786)	(4 849 660)	4 131 141
* Licence	2 010 460	474 697	-	2 485 157	(1 086 797)	(417 240)	(1 504 037)	981 120
* Logiciels	6 488 443	-	-	6 488 443	(2 729 320)	(609 106)	(3 338 426)	3 150 017
* Site web	7 201	-	-	7 201	(5 757)	(1 440)	(7 197)	4
* Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	64 818 487	3 638 816	-	68 457 303	(16 075 122)	(3 733 240)	(19 808 362)	48 648 941
Immobilisations d'exploitation	53 641 805	2 694 156	-	56 335 961	(8 781 682)	(2 272 355)	(11 054 037)	45 281 924
* Terrains d'exploitation	9 966 293	174 694	-	10 140 987	-	-	-	10 140 987
* Bâtiments	29 919 047	997 750	-	30 916 797	(3 584 684)	(795 443)	(4 380 127)	26 536 670
* Aménagements de bâtiments	13 756 465	1 521 712	-	15 278 177	(5 196 998)	(1 476 912)	(6 673 910)	8 604 267
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 731 613	60 361	-	1 791 974	(795 138)	(163 767)	(958 905)	833 069
Matériels de Transport	1 169 403	463 085	-	1 632 488	(787 481)	(121 653)	(909 134)	723 354
Matériels Informatique	7 263 543	173 771	-	7 437 314	(4 941 148)	(1 034 712)	(5 975 860)	1 461 454
Machines DAB et GAB	900 068	213 965	-	1 114 033	(768 691)	(140 753)	(909 444)	204 589
Coffres Forts	111 073	33 478	-	144 551	-	-	-	144 551
Autres Immobilisations	982	-	-	982	-982	-	(982)	-
3) Immobilisation en cours	139 794	(992)	-	138 802	-	-	-	138 802
Immobilisations corporelles en cours	53 956	(36 231)	-	17 725	-	-	-	17 725
Immobilisations incorporelles en cours	85 838	35 239	-	121 077	-	-	-	121 077
Totaux	73 464 385	4 112 521	-	77 576 906	(19 896 996)	(4 761 026)	(24 658 022)	52 918 884

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 31/12/2022 un solde de 17 725 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2021	Acquisition / Reclassement 2022	En DT
			Valeur Brute 31/12/2022
CONSTRUCTIONS EN COURS	30 032	(30 032)	-
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS EN COURS	23 924	(6 199)	17 725
Total	53 956	(36 231)	17 725

Les immobilisations incorporelles en cours accusant au 31/12/2022 un solde de 121 077 Dinars, se détaillent comme suit :

En DT

Description	Valeur Brute 31/12/2021	Acquisition / Reclassement 2022	Valeur Brute 31/12/2022
LOGICIEL EN COURS	85 838	35 239	121 077
Total	85 838	35 239	121 077

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition, d'une valeur de 7 201 DT.

Note 1.7 : Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 décembre 2022, un montant de 71 742 671 DT contre un montant de 36 500 477 DT au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

En DT

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	8 297 627	3 568 167	4 729 460	133%
Comptes d'attente	8 239 580	3 450 213	4 789 367	139%
Comptes d'attente de la salle de marché	158 300	133 364	24 936	19%
Comptes d'attente de la compensation	8 081 280	3 316 849	4 764 431	144%
Comptes de régularisation	58 047	117 954	(59 907)	-51%
Autres	65 197 114	34 443 167	30 753 947	89%
Stock de matière, fourniture et timbres	231 780	180 791	50 989	28%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	-	-	-
Cartes et imprimés en stock	231 780	180 791	50 989	28%
Matériels en stock (Murabaha et Ijara)	36 912 057	15 942 801	20 969 256	132%
Etat, impôts et taxes	5 654 627	1 914 111	3 740 516	195%
Dépôts et cautionnements	844 004	844 004	-	0%
Opérations avec le personnel	13 477 231	9 345 012	4 132 219	44%
Autres créances sur l'Etat	2 624 560	3 256 050	(631 490)	-19%
Débiteurs divers	4 255 457	744 248	3 511 209	472%
Charges à répartir	-	-	-	-
Autres	1 197 398	2 216 150	(1 018 752)	-46%
Total brut	73 494 741	38 011 334	35 483 407	93%
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(1 752 070)	(1 510 857)	(241 213)	16%
Total net	71 742 671	36 500 477	35 242 194	97%

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

En DT

Description	31-déc-22	31-déc-21	Variation	%
Provisions sur dépôts et cautionnements	-821 229	-821 229	-	0%
Provisions sur compte d'attente de compensation	-414 203	-321 203	-93 000	29%
Provisions sur Fonds sociaux accordé au personnel	-20 231	-20 231	-	0%
Provisions sur créance d'exploitation non bancaires	-496 407	-348 194	-148 213	43%
Total	-1 752 070	-1 510 857	-241 213	12%

Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1 : Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 130 477 750 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 90 270 725 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
COMPTE ORDINAIRE CHEZ BCT	-	-	-	-
WAKALA BEL ISTITHMAR AUPRES DE LA BCT	130 000 000	90 000 000	40 000 000	44%
DETTE RATTACHE SUR WAKALA BEL ISTITHMAR AUPRES DE LA BCT	477 750	270 725	207 025	76%
Total	130 477 750	90 270 725	40 207 025	45%

Note 2.2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 décembre 2022, un montant de 15 185 399 DT contre un montant de 618 339 DT au 31 décembre 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 14 567 060 DT, se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	15 185 399	618 339	14 567 060	2356%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
Total	15 185 399	618 339	14 567 060	2356%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire, se détaille comme suit :

Description	En DT		
	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	15 185 399	15 185 399
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-
Total	-	15 185 399	15 185 399

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	581 643	618 339	(36 696)	-6%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	14 603 756	-	14 603 756	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	15 185 399	618 339	14 567 060	2356%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	15 185 399	-	-	-	15 185 399
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	581 643	-	-	-	581 643
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	14 500 000	-	-	-	14 500 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	103 756	-	-	-	103 756
Etablissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Total	15 185 399	-	-	-	15 185 399

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	15 185 399	15 185 399
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	-	15 185 399	15 185 399

Note 2.3 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusant au 31 décembre 2022, un solde de 747 992 618 DT contre un montant de 629 479 446 DT au 31 décembre 2021, se décomposent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dépôts à vue	276 161 196	250 817 468	25 343 728	10%
Dépôts à vue	274 266 868	249 051 416	25 215 452	10%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 894 328	1 766 052	128 276	7%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	471 831 422	378 661 978	93 169 444	25%
Tawfir	227 784 097	183 480 371	44 303 726	24%
Tawfir	227 553 047	183 306 455	44 246 592	24%
Dettes rattachées sur tawfir	231 050	173 916	57 134	33%
Istithmar	158 756 257	130 463 649	28 292 608	22%
Istithmar en dinars	143 895 705	112 929 200	30 966 505	27%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	5 421 407	3 372 643	2 048 764	61%
Istithmar en devises	9 371 963	14 124 873	(4 752 910)	-34%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	67 182	36 933	30 249	82%
Autres sommes dues à la clientèle	85 291 068	64 717 958	20 573 110	32%
Total	747 992 618	629 479 446	118 513 172	19%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	274 266 868	-	-	-	-	274 266 868
Tawfir	227 553 047	-	-	-	-	227 553 047
Istithmar	42 077 780	83 221 673	27 656 215	312 000	-	153 267 668
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	85 291 068	85 291 068
Dettes rattachées	7 613 967	-	-	-	-	7 613 967
Total	551 511 662	83 221 673	27 656 215	312 000	85 291 068	747 992 618

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue	25 615 746	-	-	248 651 122	274 266 868
Tawfir	-	-	-	227 553 047	227 553 047
Istithmar	5 000 000	-	-	148 267 668	153 267 668
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	85 291 068	85 291 068
Dettes rattachées	283 714	-	-	7 330 253	7 613 967
Total	30 899 460	-	-	717 093 158	747 992 618

Note 2.4 : Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 décembre 2022, le solde de cette rubrique s'élevant à 62 930 857 DT contre un montant de 56 879 309 DT au 31 décembre 2021, se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Emprunts Matérialisés ①	6 010 384	10 017 306	(4 006 922)	-40%
Ressources Spéciales	-	-	-	-
Emprunts obligataires ②	56 920 473	46 862 003	10 058 470	21%
Total	62 930 857	56 879 309	6 051 548	11%

① Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Emprunts Matérialisés	5 930 769	9 884 616	(3 953 847)	-40%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	79 615	132 690	(53 075)	-40%
Total	6 010 384	10 017 306	(4 006 922)	-40%

② Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Emprunts obligataires	55 420 421	45 925 197	9 495 224	21%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	1 500 052	936 806	563 246	60%
Total	56 920 473	46 862 003	10 058 470	21%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

En DT

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts matérialisés	-	-	-	6 010 384	6 010 384
Ressources spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	56 920 473	56 920 473
Total	-	-	-	62 930 857	62 930 857

La ventilation des emprunts et ressource spéciale selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Matérialisés	1 068 076	2 965 385	1 976 923	-	6 010 384
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	2 159 941	11 244 885	37 601 362	5 914 285	56 920 473
Total	3 228 017	14 210 270	39 578 285	5 914 285	62 930 857

Note 2.5 : Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit, au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 :

Description	En DT			
	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Provisions pour passifs et charges (1)	6 953 086	6 295 037	658 049	10%
Provisions pour passifs et charges	6 953 086	6 295 037	658 049	10%
Comptes d'attente et de régularisation	126 300 489	56 748 567	69 551 922	123%
<i>Comptes d'attente</i>	13 543 762	7 908 338	5 635 424	71%
<i>Comptes de régularisation</i>	29 641 361	3 523 685	26 117 676	741%
Créditeurs divers	75 368 272	39 871 001	35 497 271	89%
Fournisseurs	72 194 986	37 461 985	34 733 001	93%
Dépôts du personnel	1 329 698	754 386	575 312	76%
Prestataire de services	1 843 588	1 654 630	188 958	11%
Etat, impôts et taxes	5 695 458	3 181 090	2 514 368	79%
Autres	2 051 636	2 264 453	(212 817)	-9%
Total Autres passifs	133 253 575	63 043 604	70 209 971	111%

(1) Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

Description	En DT	
	31 déc 2022	31 déc 2021
Provision pour congés payés	2 218 184	1 947 104
Provision pour départ à la retraite	3 364 742	2 353 933
Provision pour risque fiscal	-	1 854 000
Provision pour litige	362 160	140 000
Provision pour risques divers	1 008 000	-
Total	6 953 086	6 295 037

Notes 3- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » dispose de 98 924 actions propres de 5 DT chacune pour un coût total de 694 663 DT.

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 160 198 671 DT contre 154 927 366 DT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 3%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	En DT											
	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres N-1	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	675 583	15 437 000	(32 835 311)	(3 540 027)	5 342 365	154 927 366
Affectation résultat 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	1 802 338	3 540 027	-5 342 365	-
Variation de la période	-	-	-	-	-	-	1 528	-	-	-	-	1 528
Résultat de la période.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 269 776	5 269 776
Capitaux Propres au 31 déc 2022	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	677 111	15 437 000	(31 032 972)	-	5 269 776	160 198 671

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable, est la suivante :

	En DT	
Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Fonds social remboursable	677 111	675 583
Fonds social non remboursable	-	-
Total	677 111	675 583

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1 : Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à 27 888 541 DT contre 16 277 252 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	En DT	
			Variation	%
Cautions (1)	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%
Total	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 décembre 2022, comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	En DT	
			Variation	%
Cautions en faveur de la clientèle	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%
Total	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur de la clientèle	1 154 003	-	-	26 734 538	27 888 541
Total	1 154 003	-	-	26 734 538	27 888 541

Note 4.2 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentant un solde de 15 897 965 DT au 31 décembre 2022, se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Crédits documentaires Import	15 897 965	15 732 472	165 493	1%
Total	15 897 965	15 732 472	165 493	1%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation, se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires Import	7 411 090	-	-	8 486 875	15 897 965
Total	7 411 090	-	-	8 486 875	15 897 965

Note 4.3 : Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 décembre 2022, à 130 656 770 DT contre 101 014 550 DT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 29% et se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Engagements de financement donnés	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	121 525 194	88 741 187	32 784 007	37%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	9 131 576	12 273 363	(3 141 787)	-26%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
Total	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%

La ventilation des engagements donnés selon la nature de la relation, se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Engagements de financement donnés	3 606 848	-	-	127 049 922	130 656 770
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	3 606 848	-	-	127 049 922	130 656 770
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	3 606 848	-	-	127 049 922	130 656 770
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	3 436 298	-	-	118 088 896	121 525 194
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	170 550	-	-	8 961 026	9 131 576
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-	-
Total	3 606 848	-	-	127 049 922	130 656 770

Note 4.4 : Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève, au 31 décembre 2022, à 129 918 953 DT contre 113 870 575 DT au 31 décembre 2021.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2022, comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	414 404	528 545	(114 141)	-22%
Garanties reçues de la clientèle	129 504 549	113 342 030	16 162 519	14%
Total	129 918 953	113 870 575	16 048 378	14%

(*) Ces soldes ont été retraités pour le besoin de comparabilité.

La ventilation des garanties reçues selon la nature de la relation, se détaille comme suit :

Description	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	414 404	414 404
Garanties reçues de la clientèle	8 558 863	120 945 686	-	129 504 549
Total	8 558 863	120 945 686	414 404	129 918 953

La ventilation des garanties reçues selon qu'elles soient douteuses ou non, se détaille comme suit :

Description	En DT		Total
	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	387 881	26 523	414 404
Garanties reçues de la clientèle	39 757 440	89 747 109	129 504 549
Total	40 145 321	89 773 632	129 918 953

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1 : Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 81 363 612 DT au 31 décembre 2022. Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	11 006 254	10 821 296	184 958	2%
Opérations avec la clientèle	70 357 358	55 302 108	15 055 250	27%
Portefeuille Murabaha	37 622 346	25 157 236	12 465 110	50%
Portefeuille Ijara	34 510 281	31 682 393	2 827 888	9%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	255 918	220 019	35 899	16%
Profits réservés	(2 031 187)	(1 757 540)	(273 647)	16%
Autres Marges et revenus assimilés	-	-	-	-
Total	81 363 612	66 123 404	15 240 208	23%

Note 5.2 : Commissions en produits

Les commissions en produits totalisant au 31 décembre 2022 un solde de 19 215 913 DT et enregistrant ainsi une augmentation de 3 721 786 DT par rapport au 31 décembre 2021, se présentent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	5 518 024	5 174 029	343 995	7%
Commissions sur engagements par signature en TND	750 575	415 431	335 144	81%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 094 104	750 461	343 643	46%
Monétiques	1 446 098	1 188 796	257 302	22%
Commissions de Gestion, études et Engagement	8 605 887	6 270 288	2 335 599	37%
Commissions de Banque Directe	341 458	281 279	60 179	21%
Bancassurance	757 922	1 041 957	(284 035)	-27%
Autres commissions	701 845	371 886	329 959	89%
Total	19 215 913	15 494 127	3 721 786	24%

Note 5.3 : Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 décembre 2022, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Plus-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	-
Moins-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	-
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	3 131	-	3 131	-
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(4 325)	(5 668)	1 343	-24%
Dividendes reçus sur titres de transaction	996	2 214	(1 218)	-55%
Gain/perte net sur opérations de change	3 152 414	1 921 237	1 231 177	64%
Total	3 152 216	1 917 783	1 234 433	64%

Note 5.4 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 décembre 2022, un montant de 419 770 DT contre 466 398 DT au 31 décembre 2021. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	299 770	346 398	(46 628)	-13%
Fonds Gérés	299 770	345 760	(45 990)	-13%
Créances sur l'état	-	638	(638)	-100%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-	-
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
Total	419 770	466 398	(46 628)	-10%

Note 5.5 : Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 décembre 2022, un montant de 41 657 544 DT. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
			(2 919 48)	
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(9 042 438)	(6 122 972)	466)	%
	(25 690)	(21 701)	(3 988 18)	
Opérations avec la clientèle	262)	659)	603)	%
Marges sur dépôts à vue	(5 709 375)	(5 920 637)	211 262	-4%
Marges sur comptes Tawfir			(1 838 23)	
	(9 948 288)	(8 109 604)	684)	%
Marges sur dépôts Isthithmar	(10 032 599)	(7 671 418)	(2 361 31)	
Marges sur certificats de dépôts	-	-	181)	%
			(1 768 35)	
Emprunt et ressources spéciales	(6 828 040)	(5 059 980)	060)	%
			31)	
Autres marges et charges	(96 804)	(73 820)	(22 984)	%
	(41 657 544)	(32 958 431)	(8 699 26)	%
Total	544)	431)	113)	%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la banque ont augmenté de 127 842 DT par rapport au 31 décembre 2021 pour se situer à un montant de 1 490 631 DT au 31 décembre 2022. Elles se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%	En DT
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 129 214)	(1 040 028)	(89 186)	9%	
Commissions Encourues sur FOND GERE	(255 620)	(235 147)	(20 473)	9%	
Commissions Encourues sur SIBTEL	(94 328)	(73 305)	(21 023)	29%	
Autres commissions Encourues	(11 469)	(14 309)	2 840	-20%	
Total	(1 490 631)	(1 362 789)	(127 842)	9%	

Note 5.7 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 décembre 2022, un montant de 13 553 927 DT enregistrant une augmentation de 7 047 731 DT au 31 décembre 2021. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(15 639 558)	(6 991 307)	(8 648 251)	124%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(4 923 335)	(2 303 755)	(2 619 580)	114%
Dotations aux provisions pour impôts	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(1 540 448)	(964 809)	(575 639)	60%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(1 445 532)	(400 000)	(1 045 532)	261%
Total dotations	(23 548 873)	(10 659 871)	(12 889 002)	121%
Pertes sur créances	(2 239 020)	(4 314 160)	2 075 140	-48%
Total des dotations et des pertes sur créances	(25 787 893)	(14 974 031)	(10 813 862)	72%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	12 003 412	4 197 999	7 805 413	186%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	-	219 140	(219 140)	-100%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	4 048 858	(4 048 858)	-100%
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	230 554	1 838	228 716	12444%
Total reprises	12 233 966	8 467 835	3 766 131	44%
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	12 233 966	8 467 835	3 766 131	44%
Total	(13 553 927)	(6 506 196)	(7 047 731)	108%

Note 5.8 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(330 763)	(767 251)	436 488	-57%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	12 825	-	12 825	-
Total	(317 938)	(767 251)	449 313	-59%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2022, à 8 669 DT contre 50 230 DT au 31 décembre 2021.

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Autres produits reçus	8 669	50 230	(41 561)	-83%
Total	8 669	50 230	(41 561)	-83%

Note 5.10 : Les frais de personnel

Les frais de personnel ont totalisé au 31 décembre 2022, un montant de 25 214 589 DT enregistrant ainsi une hausse de 1 842 825 DT par rapport au 31 décembre 2021. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(18 342 827)	(16 606 666)	(1 736 161)	10%
Primes allouées	(197 906)	(431 360)	233 454	-54%
Rémunération du personnel stagiaire	(7 600)	-	(7 600)	-
Impôts et taxes sur salaires	(449 520)	(397 185)	(52 335)	13%
Charges sociales	(4 113 948)	(3 744 652)	(369 296)	10%
Frais de formation	(300 289)	(282 221)	(18 068)	6%
Autres charges liées au personnel	(1 802 499)	(1 909 680)	107 181	-6%
Total	(25 214 589)	(23 371 764)	(1 842 825)	8%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation

Quant aux charges générales d'exploitation, elles ont enregistré une augmentation de 27% pour se situer à un montant de 12 297 652 DT au 31 décembre 2022, contre 9 650 992 DT au 31 décembre 2021. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(8 267 228)	(6 715 940)	(1 551 288)	23%
Loyer	(1 789 546)	(1 401 163)	(388 383)	28%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(2 942 810)	(2 974 764)	31 954	-1%
Travaux et façons exécutés par des tiers	(165 443)	(107 118)	(58 325)	54%
Primes d'assurance	(182 518)	(209 636)	27 118	-13%
Frais d'abonnement	(2 130 810)	(1 722 380)	(408 430)	24%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(1 056 101)	(300 879)	(755 222)	251%
Autres charges d'exploitation	(4 030 424)	(2 935 052)	(1 095 372)	37%
Impôts et taxes	(59 663)	(116 531)	56 868	-49%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(1 201 706)	(890 707)	(310 999)	35%
Rémunération d'intermédiaire et honoraires	(1 590 444)	(1 057 212)	(533 232)	50%
Transport et déplacement	(124 342)	(145 969)	21 627	-15%
Frais divers de gestion	(1 054 269)	(724 633)	(329 636)	45%
Total	(12 297 652)	(9 650 992)	(2 646 660)	27%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Au 31 décembre 2022, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 417 354 DT pour se situer à un niveau 4 790 297 DT. Elles se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(609 106)	(593 236)	(15 870)	3%
Dotation aux amortissements des Constructions	(795 443)	(632 207)	(163 236)	26%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(163 700)	(159 381)	(4 319)	3%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(1 036 172)	(1 014 482)	(21 690)	2%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(154 747)	(198 846)	44 099	-22%
Dotation aux amortissements des DAB, GAB et Automates	(140 753)	(180 064)	39 311	-22%
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-	-
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faibles valeurs	(1)	(71)	70	-99%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(412 023)	(198 826)	(213 197)	107%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 476 912)	(1 293 829)	(183 083)	14%
Dotation au résorption des frais préliminaires	-	(100 564)	100 564	-100%
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	(1 437)	(3)	0%
Total	(4 790 297)	(4 372 943)	(417 354)	10%

Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 décembre 2022, le solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de 192 583 DT pour se situer à un niveau de 668 050 DT. Il se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Perte ordinaire	(1 138 322)	(42 274)	(1 096 048)	2593%
Autres	1 600 000	-	-	-
Plus-value sur cession d'immobilisation	89 262	11 459	77 803	679%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	117 110	506 282	(389 172)	-77%
Total	668 050	475 467	192 583	41%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 235 376 DT, au 31 décembre 2022. Le détail des déficits reportés et amortissements différés, se détaille comme suit :

Année	Déficit Reporté	Amortissement Différé
2021		1 455 218
2022		4 829 127

Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 500 DT, au 31 décembre 2022.

Note 5.16 : Résultat par action

Description	31 déc 2022	31 déc 2021
Résultat net	5 269 776	1 802 339
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,176	0,060
Résultat dilué par action (en DT)	0,176	0,060

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités, est passée de 193 439 515 DT à 131 022 209 DT enregistrant une diminution de 62 417 306 DT. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 35 769 972 DT, et des activités d'investissement à hauteur de 32 190 240 DT ainsi que des flux de trésorerie positifs provenant des activités de financement pour 5 542 906 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation est établi à -35 769 972 DT au 31 décembre 2022. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Les flux nets des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 104 049 960 DT.

La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 116 248 749 DT.

Les flux de trésorerie provenant d'autres activités d'exploitation pour 34 904 673 DT.

Flux nets négatifs :

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -40 373 581 DT.

La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -221 592 401 DT.

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -28 771 496 DT.

Les impôts sur les bénéfices de -235 876 DT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -32 190 240 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ces flux de trésorerie positifs net de 5 542 906 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 20 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 14 458 623 DT.

(7) Note sur les parties liées

Les parties liées du groupe se détaillent comme suit :

PARTIES LIEES	NATURE DE LA RELATION
WIFAK SICAR	FILIALE
ASSURANCES ATTAKAFULIA	FILIALE
NAJIBA HAMROUNI	DESCENDANT ACTIONNAIRE PP> 5% K
MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB	ACTIONNAIRE DIRECT ET MEMBRE CA
ISLAMIC CORPORAION FOR THE DEVELOPEMENT OF THE PRIVATE SECTOR	
LES ADMINISTRATEURS, LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE DIRECTEUR GENERAL	SOCIETES SIEGEANT AU CONSEIL ET A DES DIRIGEANTS COMMUNS AVEC WIB
SOCIETES APPARTENANT AU GROUPE BEN AYED	
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	
SOCIÉTÉ C.C.P.S	
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	
SOCIETE ELECTRIA	
SOCIETE INTER FER FORGE	
SOCIETE INTERCHAUX	
SOCIETE INTERMETAL SA	
SOCIETE METALSHIP	
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	
SOCIETE PROSID	
SOCIETE PROSID SUD	
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	
SOCIETE SAMFI « SARL »	
SOCIETE SENS INVERSE	
SOCIETE SITEL	
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	
SOCIETE TOUTALU	
SOCIETE TRANSIDER	
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	
STE PIMA	
STE PLASTIC SIPA SUD	
STE PRO PARTS	
STE ROYAL TRADING	
STE SIAME	
STE GLOBAL METAL COMPANY	
STE MEDIKA TECH	
STE SUD METAL	
STE COTUNAL	
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	
STE SOTIC	
STE LE MEUBLE	
STE TUNISIE DISTRIBUTION MEUBLES	
STE INDEPENDANT TRADING COMPANY	
STE TSI CLIENTELE	
STE IMMOBILIERE CONTOMPORAINE	
SOCIETES APPARTENANT AU GROUPE HAMROUNI	
STE SOTUNAL	
STE TUN DE FABRICATION METAL ET MOUSSE	
STE COMPTOIR DE COMMERCE GLE ET PDTS CHIMIQUES	
STE IND DE RESINE ET DE COLRCES	
STE POLYFLEX	
STE CHIMICOULEURS EMBALLAGES METTALIQUES	
STE SOTUNAL TRADING	
STE CTTM	

Conventions de financement conclues avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED concernent 61 contrats IJARA et 24 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires), se détaillent comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	EN COURS AU 31/12/2022	IMPAYES/SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2022	PRODUITS AU 31/12/2022
FINANCEMENTS IJARA	1 587 556	- 51 201	188 051
SOCIETE PROSID	158 755	- 2 518	21 491
SOCIETE ELECTRIA	4 078	- 306	669
SOCIETE INTERMETAL SA	7	106	197
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	94 936	- 51 782	9 496
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	35 753	2 069	5 040
SOCIETE TRANSIDER	1	- 19	-
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	-	1	393
SOCIETE SENS INVERSE	3	- 74	-
SOCIETE SAMFI « SARL »	3	- 106	-
SOCIETE METALSHIP	1	426	-
SOCIETE INTER FER FORGE	1	- 23	-
SOCIETE C.C.P.S	3 734	- 15	1 284
SOCIETE PROSID SUD	521 351	- 57	53 632
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	2	-	-
SOCIETE INTERCHAUX	24 040	- 1 551	3 785
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	357 612	-	33 372
SOCIETE TOUTALU	47 177	- 5 873	7 176
STE PIMA	113 989	1	16 400
STE PRO PARTS	1	-	1 076
STE PLASTIC SIPA SUD	12 451	55	1 729
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	77 219	- 1 475	12 460
STE ROYAL TRADING	67 059	- 1	8 064
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	5	599
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	69 382	9 936	11 188
MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES	12 556 657	2 659	1 419 363
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	2 000 000	-	200 271
SOCIETE INTERMETAL SA	971 472	-	269 553
SOCIETE PROSID	3 914 290	-	342 088
SOCIETE PROSID SUD	1 999 919	-	273 208
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	281 610	-	32 918
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	1 995 806	-	162 796
SOCIETE SAMFI « SARL »	1 000 000	-	81 300
SOCIETE TOUTALU	298 624	-	37 041
STE MEDIKA TECH	-	-	2 062
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94 936	2 659	18 126
TOTAL	14 144 213	- 48 542	1 607 414

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED courant l'année 2022, concernent 7 contrats IJARA et 65 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires), se détaillent comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	NBR DE CTR	FINANCEM.	COMM.	ENCOURS 31/12/2022	IMPAYÉS 31/12/2022	PRODUIT 2022
FINANCEMENTS IJARA	7	744 686	2 084	725 476	-	19 557
SOCIÉTÉ INTERMETAL SA	2	375 361	595	410 820	-	3 362
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	1	58 866	298	51 654	-	2 143
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	2	158 205	595	119 804	-	11 197
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	58 866	298	51 418	-	2 137
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	93 388	298	91 780	-	718
FINANCEMENTS MOURABAHA	65	48 391 501	148 949	20 092 513	1 048 963	790 361
SOCIÉTÉ TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	3	2 796 016	1 402	-	-	58 809
SOCIÉTÉ INTERMETAL SA	2	11 707 971	27 865	-	-	190 572
SOCIÉTÉ PROSID SUD	8	2 292 613	14 290	1 691 148	-	81 993
ROYAL TRADING	23	16 399 679	49 057	10 921 913	-	330 559
INNOV ALLIANCE TECH SA	12	1 168 111	6 950	760 310	-	23 956
SOCIÉTÉ TOUTALU	6	194 731	2 315	194 542	-	5 332
STE MEDIKA TECH	1	31 611	564	31 611	-	872
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	2	809 955	4 819	809 955	-	9 080
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	6	313 236	2 685	211 250	-	8 582
STE COTUNAL	2	12 677 578	39 002	5 471 784	1 048 963	80 606
TOTAL	72	49 136 187	151 033	20 817 989	1 048 963	809 918

Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED

En 2017, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur « MOHAMED HEDI BEN AYED » d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT, sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2022, se sont élevés à 288 689 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 3 993 741 DT.

Le Conseil d'Administration ayant été informé, a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.

Conventions de financement conclues avec Mr. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB :

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé l'administrateur « MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB » par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 4 500 000 DT moyennant une marge égale à 1 548 959 DT, avec commission d'étude 13 388 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2022, se sont élevés à 398 282 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 4 028 673 DT.

Conventions de financement conclues avec Mme. NAJIBA HAMROUNI

En 2022, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé « MME NAJIBA HAMROUNI », par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 304 jours, pour un prix d'achat égal à 1 280 000 DT moyennant une marge égale à 97 600 DT et une commission d'étude de 7 616 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2022, se sont élevés à 68 063 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 1 280 000 DT.

WIFAK SICAR

Conventions de fonds gérés, conclues avec la société « WIFAK SICAR »

Par ailleurs, les sommes placées par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs, totalisent un montant de 15 300 000 DT, se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2017 de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2022, à 67 500 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2016 de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2022, à 66 577 DT.

- Le cumul des restitutions a atteint un solde de 738 323 DT au 31 décembre 2022.
- Placement au cours de l'exercice 2015 de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2022, à 27 267 DT.
- Le cumul des restitutions a atteint un solde de 439 999 DT au 31 décembre 2022.
- Placement au cours de l'exercice 2014 de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2022, à 20 300 DT.
- Le cumul des restitutions a atteint un solde de 560 275 DT au 31 décembre 2022.
- Placement au cours de l'exercice 2013 de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2022, à 27 813 DT.
- Le cumul des restitutions a atteint un solde de 1 749 747 DT au 31 décembre 2022.
- Placement au cours de l'exercice 2012 de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2022, à 14 626 DT.
- Le cumul des restitutions a atteint un solde de 298 997 DT au 31 décembre 2022.
- Placement au cours de l'exercice 2009 de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2022, à 6 875 DT.
- Une restitution totale a été effectuée au cours de l'année 2022.
- Les encours de fonds gérés au 31/12/2022, ont atteint un solde de 11 012 660 DT.

Placements opérés par « WIFAK SICAR » auprès de « WIFAK BANK »

Le solde des fonds déposés par « WIFAK SICAR » auprès de « WIFAK BANK » au 31/12/2022 s'élève à 3 613 224 DT. Ainsi, la rémunération du compte courant rétribuée, s'élève au 31/12/2022 à 42 345 DT.

ASSURANCES ATTAKAFULIA

CONVENTIONS ET OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « ASSURANCES ATTAKAFULIA »

Le Conseil d'Administration de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » réuni le 18 Mai 2022, a autorisé l'acquisition de 95.9% du capital de la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA ».

- En application de conventions conclues, antérieurement à l'exercice 2022, avec la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté en 2022, parmi ses produits, des commissions au titre des contrats « IJARA » pour la somme de 737 466 DT.
- En application de ces mêmes conventions la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté des charges au titre des contrats "responsabilité civile " pour la somme de 176 739 DT et au titre des contrats "Assurance Voitures " pour la somme de 55 537 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a supporté, en 2022, une charge de 1 039 810 DT au titre de la rémunération des Emprunts Obligataires selon les principes Islamiques émis par la banque et souscrits par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », en 2020, 2021 et 2022, pour la somme totale de 15 250 000 DT.
- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a continué, en 2022, à rémunérer les comptes de dépôts à vue rémunérés ouverts par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » antérieurement à l'exercice.
- Les charges courues en 2022, par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », à ce titre, totalisent 46 870 DT et le solde de ces comptes s'élève, au 31 décembre 2022, à 24 167 412 DT.
- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a continué, en 2022, à placer ses excédents de liquidité auprès de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sous forme de contrats ISTITHMAR. Les charges encourues en 2022, au titre desdits contrats, totalisent 230 845 DT et le solde de ces placements s'élève au 31 décembre 2022, à 5 000 000 DT.
- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a souscrit en 2018 aux titres participatifs « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » émis par « WIFAK INTERNATIONAL BANK » pour un montant de 4 000 000 DT. L'encours au 31/12/2022 s'élève à 4 000 000 DT et les charges encourus en 2022 totalise un solde de 340 000 DT.
- En 2022, la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu une convention cadre stratégique et opérationnelle avec « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ayant pour objet de mettre à la disposition de « ASSURANCES ATTAKAFULIA » les compétences de la banque en matière de gestion. Le montant de la rémunération, la périodicité de la facturation et les conditions de paiement seront fixés d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'une convention spécifique ou d'un avenant pour chaque prestation à réaliser.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2022, est fixée par décision du Conseil d'Administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023, a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette de 300 000 DT à imputer sur l'exercice 2022. Au 31 décembre 2022, cette gratification qui a été comptabilisée pour un montant de 240 000 DT en net, n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2022, totalise un montant de 924 286 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois.

- La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2022 à :
 - ✓ Un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance,
 - ✓ Un montant net de 1 500 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités permanent d'audit et des comités de risques à percevoir au titre de chaque séance.

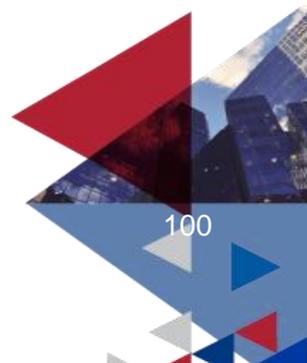
De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :

- * Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.
 - * Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion
- Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2022, s'élèvent à un montant brut de 332 875 DT dont 244 750 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration.

Evènements postérieurs

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 24 Mars 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date. A ce titre, aucun évènement postérieur au 31 Décembre 2022 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

Rapport du Comité Charaique au 31-12-2022



تقرير هيئة مراقبة مطابقة معايير الصيرفة الإسلامية
حول نشاط مؤسسة " بنك الوفاق الدولي "
خلال السنة المالية 2022

الحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على سيدنا محمد وعلى آله وصحبه وسلم أجمعين.

السادة المحترمون:

- رئيس الجلسة العامة
- مساهمو بنك الوفاق الدولي

السلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته،

وفقا لتعييننا هيئة شرعية لبنك الوفاق الدولي، فقد قمنا بتدقيق العقود والمنتجات المقترحة علينا والمعاملات التي نفذها البنك خلال السنة المالية المنتهية في 2022/12/31، وذلك قصد إبداء الرأي الشرعي في مدى التزام المؤسسة بأحكام المالية الإسلامية، وبالقرارات الشرعية الصادرة عن الهيئة في الغرض.

وحيث تقع مسؤولية الالتزام بتنفيذ العقود والمعاملات طبقا لأحكام المالية الإسلامية على إدارة البنك، أما مسؤولية الهيئة فتتخصر في إبداء رأي مستقل في مدى التزام البنك بهذه الأحكام بناء على نتيجة التدقيق.

وبعد قيامنا بعملية التدقيق نؤكد ما يلي:

- أن عملية التدقيق قد تمت استنادا بالمعايير والضوابط الشرعية الصادرة عن هيئة المحاسبة والمراجعة للمؤسسات المالية الإسلامية (أيوبي)، وقد اقتضت هذه العملية تخطيط إجراءات التدقيق وتنفيذها بغاية الحصول على جميع المعلومات والتفسيرات التي اعتبرناها ضرورية لتزويدنا بأدلة تكفي لتقديم تأكيد معقول حول مدى التزام البنك بأحكام المالية الإسلامية.

هيئة مراقبة مطابقة
معايير الصيرفة الإسلامية
لبنك الوفاق الدولي

21

- أن عملية التدقيق والمراجعة قد تمت من خلال فحص نماذج من كل أنواع العقود، والإطلاع على المعاملات المنجزة خلال الفترة المذكورة أعلاه، ونعتقد أن أعمال التدقيق التي قمنا بها قد وفرت لنا أساسا مناسباً لإبداء رأينا.
- أن البنك خلال سنة 2022 قد قام بتجنيب المداخل المتأتية من غرامات التأخير، والتي بلغت سبعمائة وستة وستين ألفاً وأربعمائة وأربعة وخمسين ديناراً و398 مليماً (766.454,398 ديناراً)، وأنه لم يحتسب هذه المبالغ ضمن إيرادات البنك، طبقاً لما تنص عليه المعايير الشرعية، وإنما خصص هذه المبالغ لصندوق النفع العام لتُصرف في أوجه الخير. وفي هذا الإطار، فقد وقع تقديم مجموعة من المساعدات للجهات المعنية، وذلك في حدود مبلغ قدره ستمائة وثمانية وأربعين ألفاً وسبعمائة واثنتين وتسعين ديناراً و576 مليماً (648.792,576 ديناراً).
- أن إدارة المؤسسة ليست مخولة لإخراج الزكاة عن المساهمين والحرفاء، وإنما تقع مسؤولية إخراجها عليهم.

وفي رأينا: أن بنك الوفاق الدولي، خلال السنة المالية 2022، قد التزم بتنفيذ توصيات وقرارات الهيئة في ممارسة نشاطه طبقاً لأحكام المالية الإسلامية.

نسأل الله العليّ القدير أن يحقّق لنا الرّشاد والسداد.

والسلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته.

رئيس الهيئة

الدكتور محمّد محسن بوشمال



الدكتور محمّد الغروبي (عضواً)



الدكتور نور الدين النناش (عضواً)



هيئة مراقبة مطابقة
معايير الصيرفة الإسلامية
لبنك الوفاق الدولي

Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers Individuels

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de 1 250 038 870 Dinars et un résultat bénéficiaire de 5 269 776 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2022 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. QUESTIONS-CLES DE L'AUDIT

Les questions-clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions-clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2022 un solde de 803 392 578 Dinars, dans le bilan de la Banque (64%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 12 338 949 Dinars) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles-clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, tels que mentionnés au niveau de la note aux états financiers « (5-1) : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2022, à 81 363 612 Dinars, dont 36 742 628 Dinars proviennent de l'activité MOUREBHA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque (78%).

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. PARAGRAPHE D'OBSERVATION

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait suivant :

- 1- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. A ce jour, les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Cependant, en date du 10 janvier 2023, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, une notification de contrôle social approfondi pour la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

5. RAPPORT DE GESTION

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs, pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1 - EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des défaillances du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'incomplétude des fonctionnalités du système d'information et à la carence de procédure d'inventaire du matériel récupéré. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 200 ET 475 DU CODE
DES SOCIETES COMMERCIALES ET AUX ARTICLES 43 ET 62
DE LA LOI 2016-48 – EXERCICE 2022**

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES

1- OPERATIONS CONCLUES AVEC LE GROUPE « HEDI BEN AYED » :

La Banque a conclu, au courant de l'exercice 2022, sept (7) contrats IJARA et soixante-cinq (65) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au Groupe HEDI BEN AYED, administrateur à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », pour un total de 49 136 187 DT. Les frais de dossiers et les produits y afférents se sont élevés respectivement à 151 033 DT et 809 918 DT, se détaillant comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	NBR DE CTR	FINANCEM.	COMM.	ENCOURS 31/12/2022	IMPAYÉS 31/12/2022	PRODUIT 2022
FINANCEMENTS IJARA	7	744 686	2 084	725 476	-	19 557
SOCIÉTÉ INTERMETAL SA	2	375 361	595	410 820	-	3 362
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	1	58 866	298	51 654	-	2 143
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	2	158 205	595	119 804	-	11 197
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	58 866	298	51 418	-	2 137
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	93 388	298	91 780	-	718
FINANCEMENTS MOURABAHA	65	48 391 501	148 949	20 092 513	1 048 963	790 361
SOCIÉTÉ TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	3	2 796 016	1 402	-	-	58 809
SOCIÉTÉ INTERMETAL SA	2	11 707 971	27 865	-	-	190 572
SOCIÉTÉ PROSID SUD	8	2 292 613	14 290	1 691 148	-	81 993
ROYAL TRADING	23	16 399 679	49 057	10 921 913	-	330 559
INNOV ALLIANCE TECH SA	12	1 168 111	6 950	760 310	-	23 956
SOCIÉTÉ TOUTALU	6	194 731	2 315	194 542	-	5 332
STE MEDIKA TECH	1	31 611	564	31 611	-	872
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	2	809 955	4 819	809 955	-	9 080
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	6	313 236	2 685	211 250	-	8 582
STE COTUNAL	2	12 677 578	39 002	5 471 784	1 048 963	80 606
TOTAL	72	49 136 187	151 033	20 817 989	1 048 963	809 918

2- OPERATIONS CONCLUES AVEC LA SOCIETE « ASSURANCES ATTAKAFULIA » :

Le Conseil d'Administration de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » réuni le 18 Mai 2022 a autorisé l'acquisition de 95.9% du capital de la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA ».

- En application de conventions conclues, antérieurement à l'exercice 2022 avec la Société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté en 2022, parmi ses produits, des commissions au titre des contrats « IJARA » pour la somme de 737 466 DT.

- En application de ces mêmes conventions la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté des charges au titre des Contrats "responsabilité civile " pour la somme de 176 739 DT et au titre des contrats "Assurance Voitures " pour la somme de 55 537 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a supporté, en 2022, une charge de 1 039 810 DT au titre de la rémunération des Emprunts Obligataires selon les principes Islamiques émis par la Banque et souscrits par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », en 2019, 2020, 2021 et 2022, pour la somme totale de 15 250 000 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a continué, en 2022, à rémunérer les comptes de dépôts à vue ouverts par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » antérieurement à l'exercice.

A ce titre, les charges courues en 2022 par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » totalisent 46 870 DT. Au 31 décembre 2022, le solde de ces comptes s'élève à 24 167 412 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a continué en 2022, à placer ses excédents de liquidité auprès de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sous forme de contrats ISTITHMAR. A ce titre, les charges encourues en 2022, totalisent 230 845 DT. Au 31 décembre 2022, le solde de ces placements s'élève à 5 000 000 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a souscrit en 2018 aux titres participatifs « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » émis par « WIFAK INTERNATIONAL BANK » pour un montant de 4 000 000 DT. Au 31/12/2022, l'encours s'élève à 4 000 000 DT et les charges encourues en 2022 totalisent un solde de 340 000 DT.

- En 2022, la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu une convention cadre stratégique et opérationnelle avec « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ayant pour objet de mettre à la disposition de « ASSURANCES ATTAKAFULIA » les compétences de la banque en matière de gestion. Le montant de la rémunération, la périodicité de la facturation et les conditions de paiement seront fixés d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'une convention spécifique ou d'un avenant pour chaque prestation à réaliser.

3- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC MME. NAJIBA HAMROUNI :

En 2022, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé « MME NAJIBA HAMROUNI », par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 304 jours, pour un prix d'achat égal à 1 280 000 DT, moyennant une marge égale à 97 600 DT et une commission d'étude de 7 616 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 68 063 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 1 280 000 DT.

4- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC MR. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé l'administrateur « MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB » par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 4 500 000 DT, moyennant une marge égale à 1 548 959 DT et avec une commission d'étude de 13 388 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 398 282 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 4 028 673 DT.

II-OPERATIONS RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE LEURS EFFETS :

- 1) En 2017, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur « MOHAMED HEDI BEN AYED » d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT, moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 288 689 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 3 993 741 DT.

Le Conseil d'Administration a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.

- 2) Le Conseil d'Administration réuni le 5 Mai 2017, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 67 500 DT.
- 3) Le Conseil d'Administration réuni le 25 Mars 2016, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Au 31 décembre 2022, le cumul des restitutions a atteint un montant de 738 323 DT. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 66 577 DT.
- 4) Le Conseil d'Administration réuni le 31 Mars 2015, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Au 31 décembre 2022, le cumul des restitutions a atteint un montant de 439 999 DT. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 27 267 DT.
- 5) Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2014, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Au 31 décembre 2022, le cumul des restitutions a atteint un montant de 560 275 DT. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 20 300 DT.
- 6) Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2013, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Au 31 Décembre 2022, le cumul des restitutions a atteint un montant de 1 749 747 DT. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 27 813 DT.

- 7) Le Conseil d'Administration de la société réuni le 27 Avril 2012, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Au 31 décembre 2022, le cumul des restitutions a atteint un montant de 298 997 DT. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 14 626 DT.
- 8) Le Conseil d'Administration réuni le 25 Décembre 2009, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009. Au 31 décembre 2022, ce montant a été totalement restitué. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 6 875 DT
- 9) Le Conseil d'Administration réuni le 18 février 2015, a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector : ICD » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. Aucune somme n'a été facturée ou payée au titre des exercices 2019, 2020 & 2021. Le Conseil d'Administration réuni le 30 Aout 2022, a autorisé la résiliation de cette convention.
- 10) La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu au cours des exercices antérieurs, des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe MOHAMED HEDI BEN AYED, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Au 31/12/2022, les encours, les impayés ainsi que les produits générés en 2022, se détaillent comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	EN COURS AU 31/12/2022	IMPAYES/SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2022	PRODUITS AU 31/12/2022
FINANCEMENTS IJARA	1 587 556	- 51 201	188 051
SOCIETE PROSID	158 755	- 2 518	21 491
SOCIETE ELECTRIA	4 078	- 306	669
SOCIETE INTERMETAL SA	7	106	197
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	94 936	- 51 782	9 496
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	35 753	2 069	5 040
SOCIETE TRANSIDER	1	- 19	-
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	-	1	393
SOCIETE SENS INVERSE	3	- 74	-
SOCIETE SAMFI « SARL »	3	- 106	-
SOCIETE METALSHIP	1	426	-
SOCIETE INTER FER FORGE	1	- 23	-
SOCIÉTÉ C.C.P.S	3 734	- 15	1 284
SOCIETE PROSID SUD	521 351	- 57	53 632
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	2	-	-
SOCIETE INTERCHAUX	24 040	- 1 551	3 785
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	357 612	-	33 372
SOCIETE TOUTALU	47 177	- 5 873	7 176
STE PIMA	113 989	1	16 400
STE PRO PARTS	1	-	1 076
STE PLASTIC SIPA SUD	12 451	55	1 729
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	77 219	- 1 475	12 460
STE ROYAL TRADING	67 059	- 1	8 064
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	5	599
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	69 382	9 936	11 188
MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES	12 556 657	2 659	1 419 363
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	2 000 000	-	200 271
SOCIETE INTERMETAL SA	971 472	-	269 553
SOCIETE PROSID	3 914 290	-	342 088
SOCIETE PROSID SUD	1 999 919	-	273 208
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	281 610	-	32 918
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	1 995 806	-	162 796
SOCIETE SAMFI « SARL »	1 000 000	-	81 300
SOCIETE TOUTALU	298 624	-	37 041
STE MEDIKA TECH	-	-	2 062
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94 936	2 659	18 126
TOTAL	14 144 213	- 48 542	1 607 414

III- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2022, est fixée par décision du Conseil d'Administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023 a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette de 300 000 DT à imputer sur l'exercice 2022. Au 31 décembre 2022, cette gratification qui a été comptabilisée pour un montant de 240 000 DT en net, n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2022, totalise un montant de 924 286 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois.

- La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2022 à :
 - ✓ Un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance,
 - ✓ Un montant net de 1 500 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités permanent d'audit et des comités de risques à percevoir au titre de chaque séance.

De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :

- * Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.
- * Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion

- Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2022, s'élèvent à un montant brut de 314 125 DT dont 244 750 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration. Les rémunérations revenant aux membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques, au titre de l'exercice 2022, s'élèvent à un montant brut de 18 750 DT

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI

Etats Financiers Consolidés au 31-12-2022

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-22	31-déc.-21
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	111 969 975	107 604 793
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	168 439 656	176 679 603
AC03 Créances sur la clientèle	1-3	803 392 578	603 571 413
AC04 Portefeuille titres commercial	1-4	599 871	850 316
AC05 Portefeuille d'investissement	1-5	10 292 444	9 876 778
AC06 Valeurs immobilisées	1-6	58 338 999	53 568 411
AC07 Autres actifs	1-7	78 624 020	38 410 869
TOTAL ACTIFS		1 231 657 543	990 562 183
PA01 Banque Centrale, CCP	2-1	130 477 750	90 270 725
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	2-2	15 185 399	618 339
PA03 Dépôts de la clientèle	2-3	728 532 330	623 337 143
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	57 337 804	56 879 309
PA05 Autres passifs	2-5	135 218 777	62 149 992
TOTAL PASSIFS		1 066 752 060	833 255 508
CP01 Capital	3-1	150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves		20 125 398	22 293 800
CP03 Actions propres		(694 663)	(694 663)
CP04 Autres capitaux propres		16 114 111	16 112 582
CP05 Résultats reportés		(28 272 862)	(35 790 324)
CP06 Résultat de l'exercice		6 340 059	5 348 370
TOTAL CAPITAUX PROPRES		163 612 043	157 269 765
Intérêt des minoritaires		1 293 440	36 910
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 231 657 543	990 562 183

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation		31 déc 2022	31 déc 2021	
PASSIFS EVENTUELS				
HB 01-	Cautions, Avals et autres garanties données	4.1	27 888 541	16 277 252
HB 02-	Crédits documentaires	4.2	15 897 965	15 732 472
HB 03-	Actifs donnés en garantie		0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			43 786 506	32 009 724
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 04-	Engagements de financement donnés	4.3	130 656 770	101 014 550
HB 05-	Engagements sur titres		0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			130 656 770	101 014 550
ENGAGEMENTS RECUS				
HB 06-	Engagements de financement reçus		0	0
HB 07-	Garanties reçues	4.4	129 918 953	113 870 575(*)
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS			129 918 953	113 870 575

(*) Ce solde a été retraité pour le besoin de comparabilité.

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31 déc 2022	31 déc 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	110 924 724	84 015 802
PR01 Marges et revenus assimilés	5-1	81 363 612	66 123 404
PR02 Commissions en produits	5-2	25 828 527	15 502 092
PR03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3	3 312 815	1 923 908
PR04 Revenus du portefeuille d'investissement	5-4	419 770	466 398
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	(42 134 394)	(34 080 887)
CH01 Marges encourus et charges assimilées	5-5	(40 874 721)	(32 954 598)
CH02 Commissions encourues	5-6	(1 259 673)	(1 126 289)
CH03 Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		68 790 330	49 934 915
PR05/CH04 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7	(13 553 927)	(6 506 196)
PR06/CH05 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8	(355 359)	(870 398)
PR07 Autres produits d'exploitation	5-9	8 669	50 230
CH06 Frais de personnel	5-10	(29 096 244)	(23 440 264)
CH07 Charges générales d'exploitation	5-11	(15 328 668)	(9 712 589)
CH08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12	(4 671 652)	(4 373 665)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 793 149	5 082 033
PR08/CH09 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5-13	673 537	472 975
CH011 Impôt sur les bénéfices	5-14	(389 465)	(195 665)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 077 221	5 359 343
PR09/CH010 Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	5-15	307 682	(10 839)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 384 903	5 348 504
Part des intérêts minoritaires		(44 844)	(134)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 340 059	5 348 370
Modification comptable		-	(3 540 026)
RESULTAT NET APRES MODIFICATION		6 340 059	1 808 344

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31 déc 2022	31 déc 2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6-1	
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	110 823 174	86 971 486
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(39 359 800)	(32 909 675)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(221 592 402)	(134 155 327)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	102 930 764	143 144 117
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(32 907 151)	(23 924 414)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	31 195 955	(13 909 167)
Impôt sur le bénéfice	(81 783)	(206 504)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	(48 991 243)	25 010 516
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6-2	
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	1 325
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(415 666)	2 602 047
Acquisition / cessions sur immobilisations	(9 442 240)	(2 486 453)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(9 857 906)	116 919
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6-3	
Encaissement d'emprunt obligataire	20 000 000	25 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire	(16 097 828)	(5 790 490)
Remboursement d'emprunts	(3 953 847)	(4 453 846)
Mouvements sur fond social et de retraite	1 530	2 126
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(50 145)	14 757 790
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-58 899 295	39 885 225
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	194 245 647	154 360 422
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	135 346 353	194 245 647

Notes aux Etats Financiers Consolidés au 31/12/2022

1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2022

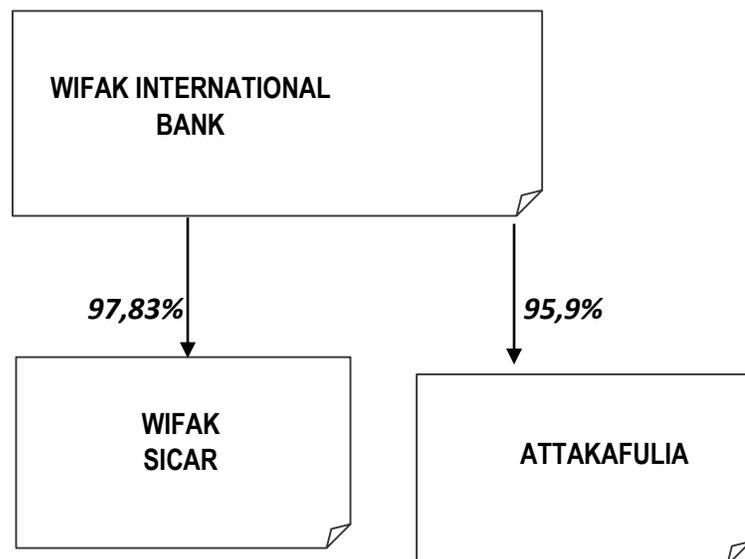
NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « EL WIFAK Leasing ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même assemblée générale extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de 20 millions de dinars à 150 millions de dinars.

Le groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque « WIFAK INTERNATIONAL BANK » détient une participation :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
WIFAK SICAR S.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
ATTAKAFULIA	3 836 000	8.5	32.606.000	2022	95,9%
TOTAL			33.506.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » relatifs à l'exercice 2022 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat, sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » et de la société composant le groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » à savoir « WIFAK SICAR S.A » et la société des assurances « ATTAKAFULIA ». Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

1.2- Principes optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère « WIFAK INTERNATIONAL BANK » et de ses filiales « WIFAK SICAR » et « ATTAKAFULIA » qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées, sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation
WIFAK SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>
ATTAKAFULIA	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés, concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés, sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrable au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable (ou récupérable) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ;
et
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41) ;
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la banque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de IJARA et ce, à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute

la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la banque « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « MOURABAHA » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « MOURABAHA », ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « MOURABAHA » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires les honoraires les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêt ou à la date antérieure la plus récente et ce, tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement l'actif net les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « Emprunts et dettes rattachés ».

2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui défaut les classes de risque de la manière suivante

C- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

D- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- | | |
|-----------------------|-----|
| - Actifs incertains | 20% |
| - Actifs préoccupants | 50% |

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

C- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2023-02 du 24 février 2023, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022. Cette méthodologie prévoit :

iv. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries

- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

- v. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices
- vi. Majoration des taux de migrations historiques.

D- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

- A : ancienneté dans la classe 4 ;
- N : année d'arrêt des comptes ;
- M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

13- Portefeuille titres

2.4 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

B- Portefeuille titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable.

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.5 Evaluation du portefeuille titres

c. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées, sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

d. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.6 Comptabilisation des revenus du portefeuille titre :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

14- Prise en compte des produits

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits, sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

15- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
Agences	5%
Centre d'affaire et siège	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

16- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

17- Impôt sur les bénéfices

« WIFAK BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

18- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

19- Provision pour indemnité de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée, correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

20- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT).

Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises, sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31 décembre 2022. Les charges et les produits libellés en devises,

sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion, sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2022.

21- Faits saillants de la période

L'exercice 2022 s'est caractérisé par :

- L'émission et la clôture d'un cinquième emprunt obligataire conformément aux concepts de la Finance Islamique pour un montant de 20 KDT ;
- L'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2023 de la catégorie banque islamique » ;
- L'expansion du réseau de la banque de 6 nouvelles agences ;
- L'acquisition de 95,9% du capital de la société des assurances « ATTAKAFULIA ».

22- Note sur le contrôle fiscal

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a été notifiée respectivement le 30 décembre 2020 et le 19 avril 2021 des résultats du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2019. Ces notifications ont évoqué ce qui suit :

- Un redressement global de 3 984 449 DT en principal et pénalités.
- Une baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31 décembre 2019.
- La fixation du montant des amortissements différés à 4 142 512 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 040 123 DT au 31 décembre 2019 ;

En date du 7 Avril 2022, un PV de conciliation global, et couvrant les deux notifications, a été signé entre les deux parties. Les résultats de cet accord sont les suivants :

- Le paiement par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » de 1 854 625 DT répartis entre 1 516 242 DT au titre du principal et 338 383 DT au titre des pénalités fiscales administrative représentant 50% de leur montant (conformément à l'article 67 de la loi de finance pour la gestion 2022) ;
- La fixation du report d'IS à 955 176 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du report de la TVA, au 31 décembre 2019, à 7 119 815 DT ;
- La fixation du montant des amortissements différés à 7 957 254 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 830 714 DT au 31 décembre 2019 ;

23- Modification comptable

Courant l'année 2022, la banque a procédé à un changement d'estimation comptable relatif à l'évaluation des garanties reçues de la clientèle. Le critère retenu c'est la valeur minimale entre le total engagement et la valeur de garantie reçue. Les chiffres comparatifs pour l'année 2021 ont été retraités par conséquent. Le détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021 MODIFIE	31/12/2021 PUBLIE	VARIATION
Garanties reçues	113 870 575	334 209 888	-220 339 313

II. NOTES EXPLICATIVES

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022, à 111 969 975 DT contre 107 604 793 DT au 31 décembre 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 4%.

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	12 445 453	5 456 506	6 988 947	128%
BCT, CCP et TGT	99 581 190	102 204 955	(2 623 765)	-3%
Provision sur incident de caisse	(56 668)	(56 668)	-	0%
Total	111 969 975	107 604 793	4 365 182	4%

Note 1.2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 168 439 656 DT au 31 décembre 2022 contre 176 679 603 DT au 31 décembre 2021 enregistrant ainsi une baisse de 5% :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	147 934 187	138 653 288	9 280 899	7%
Créances sur les établissements Financiers	20 505 469	38 026 315	(17 520 846)	-46%
Total	168 439 656	176 679 603	(8 239 947)	-5%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale, se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	147 934 187	147 934 187
Créances sur les établissements Financiers	-	20 505 469	20 505 469
Total	-	168 439 656	168 439 656

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire, se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements Bancaires 1.2.1	-	147 934 187	147 934 187
Créances sur les établissements Financiers 1.2.2	-	20 505 469	20 505 469
Total créances sur les établissements financiers	-	168 439 656	168 439 656

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 147 934 187 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	4 351 753	390 800	3 960 953	1014%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	(144 900)	(147 295)	2 395	-2%
Placements MOUDHARABA interbancaire	143 554 100	138 346 050	5 208 050	4%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	173 234	63 733	109 501	172%
Total créances sur les établissements bancaires	147 934 187	138 653 288	9 280 899	7%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élevant à 20 505 469 DT au 31 décembre 2022, se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	20 416 667	37 916 667	(17 500 000)	-46%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	88 802	109 648	(20 846)	-19%
Total créances sur les établissements financiers	20 505 469	38 026 315	(17 520 846)	-46%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	143 727 334	-	-	-	4 206 853	147 934 187
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	4 351 753	4 351 753
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	(144 900)	(144 900)
Placements MOUDHARABA interbancaire	143 554 100	-	-	-	-	143 554 100
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	173 234	-	-	-	-	173 234
Etablissements financiers	8 838 802	3 750 000	7 916 667	-	-	20 505 469
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	8 750 000	3 750 000	7 916 667	-	-	20 416 667
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	88 802	-	-	-	-	88 802
Total	152 566 136	3 750 000	7 916 667	-	4 206 853	168 439 656

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	-	147 934 187	147 934 187
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	4 351 753	4 351 753
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	(144 900)	(144 900)
Prêts aux établissements bancaires	-	-	-	143 554 100	143 554 100
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	173 234	173 234
Etablissements financiers	-	-	-	20 505 469	20 505 469
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	-	20 416 667	20 416 667
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	-	88 802	88 802
Total	-	-	-	168 439 656	168 439 656

Note 1.3 : Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 603 571 413 DT au 31 décembre 2021 à 803 392 578 DT au 31 décembre 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 33%

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Kardh Hassan	4 422 787	4 296 400	126 387	3%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	798 969 791	599 275 013	199 694 778	33%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	784 409 254	599 073 780	185 335 474	31%
Financement Mourabaha	511 605 321	336 171 376	175 433 945	52%
Financement Ijara	324 423 164	302 390 518	22 032 646	7%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Profits réservés sur créances	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	14 560 537	201 233	14 359 304	7136%
Produits à recevoir sur financements rééchelonnés	-	-	-	-
Total	803 392 578	603 571 413	199 821 165	33%

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	4 422 787	4 422 787
Autres concours à la clientèle	-	-	798 969 791	798 969 791
Total	-	-	803 392 578	803 392 578

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Kardh Hassan	-	-	-	-	4 422 787	4 422 787
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	48 577 409	77 918 990	107 138 483	32 949 147	532 385 762	798 969 791
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	42 467 360	69 468 502	107 138 483	32 949 147	532 385 762	784 409 254
Financement Mourabaha (encours et impayés)	42 280 626	64 429 478	28 360 146	32 712 739	343 822 332	511 605 321
Financement Ijara (encours et impayés)	186 734	5 039 024	78 778 337	236 408	240 182 661	324 423 164
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	-	-	-	(45 178 861)	(45 178 861)
Profits réservés sur créances	-	-	-	-	(6 440 370)	(6 440 370)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	6 110 049	8 450 488	-	-	-	14 560 537
Total	48 577 409	77 918 990	107 138 483	32 949 147	536 808 549	803 392 578

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	31 déc 2022
Kardh Hassan	-	4 422 787	4 422 787
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	251 959 265	547 010 526	798 969 791
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	251 959 265	532 449 989	784 409 254
Financement Mourabaha (encours et impayés)	167 718 762	343 886 559	511 605 321
Financement Ijara (encours et impayés)	84 240 503	240 182 661	324 423 164
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	(45 178 861)	(41 111 898)
Profits réservés sur créances	-	(6 440 370)	(6 459 966)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	-	14 560 537	14 547 288
Total	251 959 265	551 433 313	803 392 578

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	784 409 254	599 073 779	185 335 475	31%
Portefeuille Ijara	324 423 164	302 390 518	22 032 646	7%
Encours financiers	286 608 242	271 219 475	15 388 767	6%
Impayés et autres facturations	39 374 470	32 942 267	6 432 203	20%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 559 548)	(1 771 224)	211 676	-12%
-	-	-	-	-
Portefeuille Mourabaha	511 605 321	336 171 375	175 433 946	52%
Mourabaha Court terme	264 897 068	130 089 298	134 807 770	104%
Encours financiers	243 254 983	114 511 269	128 743 714	112%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	1 899 225	892 934	1 006 291	113%
Impayés sur Financement Mourabaha	19 742 860	14 685 095	5 057 765	34%
Mourabaha Moyen terme	198 843 127	166 914 697	31 928 430	19%
Encours financiers	190 941 202	164 244 863	26 696 339	16%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	2 085 513	1 463 241	622 272	43%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	5 816 412	1 206 593	4 609 819	382%
Mourabaha Long terme	47 865 126	39 167 380	8 697 746	22%
Encours financiers	46 140 647	38 240 633	7 900 014	21%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	879 513	588 722	290 791	49%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	844 966	338 025	506 941	150%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Profits réservés sur créances	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Autres concours à la clientèle en devises	14 560 537	201 234	14 359 303	7136%
Encours financiers	14 549 644	192 048	14 357 596	7476%
Produits à recevoir	10 893	9 186	1 707	19%
Produits à recevoir sur financements rééchelonnés	-	-	-	-
Total	798 969 791	599 275 013	199 694 778	33%

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2022, présentent un solde de 286 608 242 DT contre 271 219 475 DT au 31 décembre 2021 enregistrant ainsi une évolution de 6% qui se détaille comme suit :

Description	En DT		
	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2021	1 418 709 197	1 147 489 722	271 219 475
Capital Amorti des anciens contrats		89 668 954	-89 668 954
Ajouts de la période	149 923 626	29 689 863	120 233 762
Investissement	142 380 404	29 042 785	113 337 620
Relocation	7 543 221	647 078	6 896 143
Retraits de la période	59 924 782	44 748 741	15 176 041
Cession de la valeur Résiduelle	22 606 994	22 606 631	363
Cession anticipée	20 579 878	14 900 945	5 678 933
Transferts (Cession)	4 970 577	3 046 203	1 924 374
Relocation	8 861 686	1 900 788	6 960 898
Carence	2 905 647	2 294 174	611 473
Solde 31-12-2022	1 508 708 040	1 222 099 798	286 608 242

En DT

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Paiements minimaux sur contrats actifs (1)	345 319 098	319 315 853	26 003 245	8%
A recevoir dans moins d'un an	127 848 036	122 073 250	5 774 786	5%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	208 656 438	192 379 935	16 276 503	8%
A recevoir dans plus de 5 ans	8 814 624	4 862 668	3 951 956	81%
Produits financiers non acquis (2)	65 144 240	57 521 932	7 622 308	13%
A recevoir dans moins d'un an	29 078 134	27 269 168	1 808 966	7%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	35 186 814	29 590 184	5 596 630	19%
A recevoir dans plus de 5 ans	879 291	662 580	216 711	33%
Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)	280 174 858	261 793 921	18 380 937	7%
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	6 433 384	9 425 554	-2 992 170	-32%
Total	286 608 242	271 219 475	15 388 767	6%

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2022, se présente comme suit :

En DT

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Provision individuelles	(29 754 145)	(26 117 999)	(3 636 146)	14%
Provisions collectives	(12 762 448)	(7 839 112)	(4 923 336)	63%
Provisions additionnelles	(2 662 268)	(1 121 820)	(1 540 448)	137%
Total provisions sur créances	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Profits réservés	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Total profits réservés	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Total général des provisions et profits réservés	(51 619 231)	(39 488 114)	(12 131 117)	31%

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

En DT

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Provisions au 31/12/N-1	(35 078 931)	(33 285 058)	(1 793 873)	5%
Dotations de l'exercice	(22 103 342)	(10 259 870)	(11 843 472)	115%
Reprise de l'exercice	12 003 412	8 465 997	3 537 415	42%
Total provisions	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

En DT

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Total classe 2,3, 4 et 5	85 567 205	69 397 872	16 169 334	23%
Profits réservés au 31/12/N-1	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%
Dotations aux profits réservés	(2 683 458)	(2 010 890)	(672 569)	33%
Reprise profits réservés de l'exercice	652 271	1 252 909	(600 637)	-48%
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
Total des profits réservés au 31/12/N	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%

ANALYSE PAR CLASSE

En DT

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	au 31-12-22	au 31-12-21
Encours en principal	583 693 218	169 824 384	7 177 516	4 638 665	6 501 502	10 312 415	782 147 700	591 653 446
Impayés	13 322	14 951 878	2 945 434	4 281 487	10 983 549	29 183 881	62 359 551	44 537 355
Autres débits	497 518	1 526 730	158 671	171 433	1 209 689	4 165 702	7 729 743	5 950 871
Règlements non affectés	(2 456 840)	(255 950)	1 904	1 317	(624 661)	(186 175)	(3 520 405)	(2 801 306)
Produits à recevoir MOURABAHA	1 933 453	348 068	11 541	7 526	9 459	11 440	2 321 487	1 645 835
Produits perçus d'avance IJARA	(772 465)	(499 168)	(32 001)	(20 081)	(9 786)	(28 597)	(1 362 098)	(1 771 224)
Débits de compte	945 874	357 335	155 616	307 608	2 239 581	400 535	4 406 549	4 298 156
ENGAGEMENTS BILANTIELS	583 854 080	186 253 277	10 418 681	9 387 955	20 309 333	43 859 201	854 082 527	643 513 133
ENGAGEMENTS HORS BILAN	155 557 976	17 293 265	185 400	30 053	9 995	1 366 586	174 443 275	133 024 274
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	739 412 056	203 546 542	10 604 081	9 418 008	20 319 328	45 225 787	1 028 525 802	776 537 407
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	15 416 667	-	-	-	-	-	15 416 667	37 916 667
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	754 828 723	203 546 542	10 604 081	9 418 008	20 319 328	45 225 787	1 043 942 469	814 454 074
Dont Créances Classées			10 604 080	9 418 009	20 319 328	45 225 788	85 567 205	69 397 872
Agios réservés	-	-	(373 382)	(535 286)	(1 570 947)	(3 960 755)	(6 440 370)	(4 409 183)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(224 428)	(806 311)	(8 734 064)	(19 989 342)	(29 754 145)	(26 117 999)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	(280 417)	(2 381 851)	(2 662 268)	(1 121 820)
Provisions collectives	(12 762 448)	-	-	-	-	-	(12 762 448)	(7 839 112)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(12 762 448)		(597 810)	(1 341 597)	(10 585 428)	(26 331 948)	(51 619 231)	(39 488 495)
ENGAGEMENTS NETS	726 649 608	203 546 542	10 006 271	8 076 411	9 733 900	18 893 839	976 906 571	737 049 293
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			1,02%	0,90%	1,95%	4,33%		8,52%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			5,64%	14,25%	52,10%	58,22%		45,61%

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le solde de portefeuille titre commercial s'élevant au 31 décembre 2022, à 599 871 DT contre 850 316 DT au 31 décembre 2021, se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	En DT	
					%
Titres de transaction	43 010	44 204	(1 194)		-3%
Titres cotés	43 010	44 204	(1 194)		-3%
Titres Ami	16 077	16 975	(898)		-5%
Titres Unimed	13 101	13 634	(533)		-4%
Titres SAH	13 832	13 595	237		2%
Titres Carthage Ciment	-	-	-		-
Titres de placement	556 861	806 112	(249 251)		-31%
Total	599 871	850 316	(250 445)		-29%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Co-entreprises	Entreprises associées	Autres	En DT	
						Total	
Titres de transaction	-	-	-	-	43 010		43 010
Titres cotés	-	-	-	-	43 010		43 010
Titres Ami	-	-	-	-	16 077		16 077
Titres Unimed	-	-	-	-	13 101		13 101
Titres SAH	-	-	-	-	13 832		13 832
Titres non cotés	-	-	-	-	-		-
Titres de placement	-	556 861	-	-	-		556 861
Total	-	-	-	-	43 010		599 871

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 décembre 2022 un solde de 10 292 444 DT contre 9 876 778 DT au 31 décembre 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 4%.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	En DT	
					%
Titres d'investissement 1.5.1	52 577	40 000	12 577		31%
Titres de participation 1.5.2	8 619 867	8 310 528	309 339		4%
Titres participatifs	1 620 000	1 526 250	93 750		6%
Total	10 292 444	9 876 778	415 666		4%

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non, se présente comme suit :

Description	En DT	
	Titres cotés	Titres non cotés
Titres d'investissement 1.5.1	-	52 577
Titres de participation 1.5.2	-	8 619 867
Parts dans les entreprises liées 1.5.3	-	-
Titres participatifs	-	1 620 000
Total	-	10 292 444

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021, se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	En DT	
			Variation	%
Fonds Gérés	52 577	40 000	12 577	31%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(437 423)	(450 000)	12 577	-3%
Total	52 577	40 000	12 577	31%

Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 31 Décembre 2022 se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	En DT	
		Méthode d'évaluation	
SERPSUD	60 000	Selon la valeur d'usage	
MEDFOOD	150 000	Selon la valeur d'usage	
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	Selon la valeur d'usage	
CERAMIQUES DU SUD	240 000	Selon la valeur d'usage	
Total	490 000	-	

Les titres non cotés, sont évalués selon la valeur d'usage.

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	En DT	
			Variation	%
TITRES DE PARTICIPATION	10 920 857	10 020 857	900 000	9%
SIBTEL	69 353	69 353	-	0%
MED FOOD SA	100 000	100 000	-	0%
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES ET DES ETS FINANCIERS	100	100	-	0%
SERPSUD	40 000	40 000	-	0%
OFFICE PLAST	711 404	711 404	-	0%
SNACKS SA	-	300 000	-300 000	-100%
SEFRIM	250 000	250 000	-	0%
CCT	2 000 000	2 000 000	-	0%
TAIMET	2 000 000	2 000 000	-	0%
EL BANNA	3 500 000	3 500 000	-	0%
ROYAL OLIVE OIL	400 000	400 000	-	0%
ELECTRICA	1 200 000	-	1 200 000	-
LES CERAMIQUES DU SUD	650 000	650 000	-	0%
PROVISIONS SUR TITRES DE PARTICIPATION	(2 300 990)	(1 710 329)	(590 661)	35%
Total	8 619 867	8 310 528	309 339	4%

1.5.3 Titres participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 000 DT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans, en plus des créances rattachées sur titres participatifs qui totalisent un montant de 120 000 DT.

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2022 un solde de 58 338 999 DT contre un solde de 53 568 411 DT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une hausse de 9% se détaillant ainsi :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	En DT	
					%
Immobilisations incorporelles	8 797 626	4 684 229	4 113 397	88%	
Immobilisations incorporelles	13 723 764	8 511 775	5 211 989	61%	
Amortissement des immobilisations incorporelles	(4 926 138)	(3 827 546)	(1 098 592)	29%	
Immobilisations corporelles	49 402 572	48 744 387	658 185	1%	
Immobilisations corporelles	69 223 834	64 831 815	4 392 019	7%	
Amortissement des immobilisations corporelles	(19 821 262)	(16 087 428)	(3 733 834)	23%	
Immobilisations encours	138 801	139 795	-994	-1%	
Immobilisations encours	138 801	139 795	-994	-1%	
Total	58 338 999	53 568 411	4 770 588	9%	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
Au 31 Décembre 2022
(Exprimé en dinars)

Description	Valeur Brute N-1	Acquisitions	Cessions et transferts	Valeur brute	Amortissements cumulés N-1	Dotations / reprises sur cessions	Amorti. cumulés	VCN
1) Immobilisations Incorporelles	8 511 775	5 211 989	-	13 723 764	-3 827 546	-1 098 592	-4 926 138	8 797 626
* Licence	2 010 460	963 617	-	2 974 077	-1 086 797	-417 240	-1 504 037	1 470 040
* Logiciels	6 494 114	-	-	6 494 114	-2 734 992	-609 106	-3 344 098	3 150 016
* Site web	7 201	-	-	7 201	-5 757	-1 440	-7 197	4
* GOOD WILL	-	4 248 372	-	4 248 372	-	-70806	-70 806	4 177 566
2) Immobilisations Corporelles	64 831 815	4 392 019	-	69 223 834	-16 087 428	-3 733 834	-19 821 262	49 402 572
Immobilisations d'exploitation	53 641 806	3 447 359	-	57 089 165	-8 781 683	-2 272 354	-11 054 037	46 035 128
* Terrains d'exploitation	9 966 293	457 411	-	10 423 704	-	-	-	10 423 704
* Bâtiments	29 919 048	997 750	-	30 916 798	-3 584 685	-795 442	-4 380 127	26 536 671
* Aménagements de bâtiments	13 756 465	1 992 198	-	15 748 663	-5 196 998	-1 476 912	-6 673 910	9 074 753
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 738 755	60 361	-	1 799 116	-801 602	-164 058	-965 660	833 456
Matériels de Transport	1 169 403	463 085	-	1 632 488	-787 481	-121 653	-909 134	723 354
Matériels Informatique	7 269 728	173 771	-	7 443 499	-4 946 989	-1 035 016	-5 982 005	1 461 494
Machines DAB et GAB	900 068	213 965	-	1 114 033	-768 691	-140 753	-909 444	204 589
Coffres Forts	111 073	33 478	-	144 551	-	-	-	144 551
Autres Immobilisations	982	-	-	982	-982	-	-982	-
3) Immobilisation en cours	139 795	-994	-	138 801	-	-	-	138 801
Immobilisations corporelles en cours	53 957	-36 232	-	17 725	-	-	-	17 725
Immobilisations incorporelles en cours	85 838	35 238	-	121 076	-	-	-	121 076
TOTAUX	73 483 385	9 603 014	-	83 086 399	-19 914 974	-4 832 426	-24 747 400	58 338 999

Les immobilisations corporelles en cours accusant au 31/12/2022 un solde de 17 725 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

En DT

Description	Valeur Brute 31/12/2021	Acquisition / Reclassement 2022	Valeur Brute 31/12/2022
Constructions en cours	30 032	(30 032)	-
Agencements et aménagements en cours	23 924	(6 199)	17 725
Total	53 956	(36 231)	17 725

Les immobilisations incorporelles en cours accusent au 31/12/2022, un solde de 121 077 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

En DT

Description	Valeur Brute 31/12/2021	Acquisition / Reclassement 2022	Valeur Brute 31/12/2022
Logiciel en cours	85 838	35 238	121 076
Total	85 838	35 238	121 076

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition.

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisant au 31 décembre 2022 un montant de 78 624 020 DT contre un montant de 38 410 869 DT au 31 décembre 2021, se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	8 600 659	3 544 406	5 056 253	143%
<i>Comptes d'attente</i>	8 239 580	3 426 452	4 813 128	140%
Comptes d'attente de la salle de marché	158 300	133 364	24 936	19%
Comptes d'attente de la compensation	8 081 280	3 293 088	4 788 192	145%
Comptes de régularisation	361 079	117 954	243 125	206%
Autres	71 775 431	36 631 320	35 144 111	96%
Stock de matière, fourniture et timbres	231 780	180 791	50 989	28%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	-	-	-
Cartes et imprimés en stock	231 780	180 791	50 989	28%
Matériels en stock (Murabaha et Ijara)	36 912 057	15 942 801	20 969 256	132%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	5 654 627	1 913 221	3 741 406	196%
<i>Dépôts et cautionnements</i>	846 004	846 004	-	0%
<i>Opérations avec le personnel</i>	13 477 231	9 345 012	4 132 219	44%
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	2 624 560	3 256 050	(631 490)	-19%
<i>Débiteurs divers</i>	8 207 495	545 737	7 661 758	1404%
<i>Charges à répartir</i>	-	-	-	-
<i>Actifs d'impôts différés</i>	1 595 573	1 595 573	-	0%
<i>Autres</i>	2 226 104	3 006 131	(780 027)	-26%
Total brut	80 376 090	40 175 726	40 200 364	100%
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs</i>	(1 752 070)	(1 764 857)	12 787	-1%
Total net	78 624 020	38 410 869	40 213 151	105%

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-22	31-déc-21	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	-821 229	-821 229	-	0%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	-20 231	-274 231	254 000	-93%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	-496 407	-348 194	-148 213	43%
Autres provisions	-414 203	-321 203	-93 000	29%
Total	-1 752 070	-1 764 857	12 787	-1%

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1 : Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 130 477 750 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 90 270 725 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	-	-	-
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	130 000 000	90 000 000	40 000 000	44%
Dette rattaché sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	477 750	270 725	207 025	76%
Total	130 477 750	90 270 725	40 207 025	45%

Note 2.2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 décembre 2022 un montant de 15 185 399 DT contre un montant de 618 339 DT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 14 567 060 DT, se détaillant comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	15 185 399	618 339	14 567 060	2356%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
Total	15 185 399	618 339	14 567 060	2 356%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

Description	En DT		
	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	15 185 399	15 185 399
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-
Total	-	15 185 399	15 185 399

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	581 643	618 339	(36 696)	-6%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	14 603 756	-	14 603 756	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	15 185 399	618 339	14 567 060	2356%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	15 185 399	-	-	-	15 185 399
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	581 643	-	-	-	581 643
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	14 500 000	-	-	-	14 500 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	103 756	-	-	-	103 756
Etablissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Total	15 185 399	-	-	-	15 185 399

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

En DT

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	15 185 399	15 185 399
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	-	15 185 399	15 185 399

Note 2.3 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusant au 31 décembre 2022 un solde de 728 532 330 DT contre un montant de 623 337 143 DT au 31 décembre 2021, se décomposent comme suit :

En DT

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dépôts à vue	256 700 907	244 675 166	12 025 741	5%
Dépôts à vue	254 806 579	242 909 114	11 897 465	5%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 894 328	1 766 052	128 276	7%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	471 831 423	378 661 977	93 169 446	25%
Tawfir	227 784 097	183 480 371	44 303 726	24%
Tawfir	227 553 047	183 306 455	44 246 592	24%
Dettes rattachées sur Tawfir	231 050	173 916	57 134	33%
Istithmar	158 756 257	130 463 649	28 292 608	22%
Istithmar en dinars	143 895 705	112 929 200	30 966 505	27%
Dettes rattachées sur Istithmar en dinars	5 421 407	3 372 643	2 048 764	61%
Istithmar en devises	9 371 963	14 124 873	(4 752 910)	-34%
Dettes rattachées sur Istithmar en devises	67 182	36 933	30 249	82%
Autres sommes dues à la clientèle	85 291 069	64 717 957	20 573 112	32%
Total	728 532 330	623 337 143	105 195 187	17%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	254 806 579	-	-	-	-	254 806 579
Tawfir	227 553 047	-	-	-	-	227 553 047
Istithmar	42 077 780	83 221 673	27 656 215	312 000	-	153 267 668
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	85 291 069	85 291 069
Dettes rattachées	7 613 967	-	-	-	-	7 613 967
Total	532 051 373	83 221 673	27 656 215	312 000	85 291 069	728 532 330

Note 2.4 : Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 décembre 2022, le solde de cette rubrique s'élève à 57 337 804 DT contre un montant de 56 879 309 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

En DT

Description		31-déc-22	31-déc-21	Variation	%
Emprunts Matérialisés (1)		6 010 384	10 017 306	-4 006 922	-40%
Emprunts obligataires (2)		51 327 420	46 862 003	4 465 417	0,095289
Total		57 337 804	56 879 309	458 495	1%

(1) Le solde des emprunts se subdivise comme suit au 31 Décembre 2022 et au 31 Décembre 2020 :

En DT

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Emprunts Matérialisés	5 930 769	9 884 616	(3 953 847)	-40%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	79 615	132 690	(53 075)	-40%
Total	6 010 384	10 017 306	(4 006 922)	-40%

(2) Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit au 31 Décembre 2022 :

En DT

Description	31-déc-22	31-déc-21	Variation	%
Emprunts obligataires	49 827 368	45 925 197	3 902 171	8%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	1 500 052	936 806	563 246	60%
Total	51 327 420	46 862 003	4 465 417	10%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Matérialisés	1 068 076	2 965 385	1 976 923	-	6 010 384
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	2 159 941	11 244 885	37 601 362	321 232	51 327 420
Total	3 228 017	14 210 270	39 578 285	321 232	57 337 804

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

En DT

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	-	6 010 384	6 010 384
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	51 327 420	51 327 420
Total	-	-	-	57 337 804	57 337 804

Note 2.5 : Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 :

En DT

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	7 161 136	6 044 944	1 116 192	18%
Provisions pour passifs et charges*	7 161 136	6 044 944	1 116 192	18%
Comptes d'attente et de régularisation	128 057 641	56 105 048	71 952 593	128%
<i>Comptes d'attente</i>	13 543 762	7 884 577	5 659 185	72%
<i>Comptes de régularisation</i>	30 475 049	3 218 688	27 256 361	847%
Créditeurs divers	75 372 749	39 499 133	35 873 616	91%
Fournisseurs	72 194 986	37 086 505	35 108 481	95%
Dépôts du personnel	1 329 698	754 386	575 312	76%
Prestataire de services	1 848 065	1 658 242	189 823	11%
Etat, impôts et taxes	5 809 787	3 238 196	2 571 591	79%
Autres	2 856 294	2 264 454	591 840	26%
Total Autres passifs	135 218 777	62 149 992	73 068 785	118%

* Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

En DT

Description	31-déc-22	31-déc-21
Provision pour congés payés	2 223 120	1 951 011
Provision pour départ à la retraite	3 364 742	2 353 933
Provision pour risque fiscal	91 208	1 600 000
Provision pour litige	474 066	140 000
Provision pour risques divers	1 008 000	-
Total	7 161 136	6 044 944

(3) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune, souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social, sont toutes de même nature.

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » dispose de 98 924 actions propres de 5 DT chacune pour un coût total de 694 663 DT.

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 163 612 043 DT contre 157 269 765 DT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 4%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Ouverture	Affectation résultat 2021	Dividendes	Variation réserves	Variation pourcentage d'intérêt	Retrait de consolidation	Résultat	Clôture
WIB	Capital social	150 000 000	-	-	-	-	-	150 000 000
	Réserves	21 218 002	-	1 528	-	-	-	21 219 530
	Actions Propres	-694 663	-	-	-	-	-	-694 663
	Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000	-	-	-	-	-	15 437 000
	Résultats reportés	-32 835 311	1 802 339	-	-	-	-	-31 032 972
	Résultat de l'exercice	1 802 339	-1 802 339	-	-	-	5 269 776	5 269 776
SICAR	Capital social	920 000	-	-	-	-920 000	-	-
	Réserves	128 369	-	31 768	-	1 623 012	-	1 783 149
	Actions Propres	-	-	-	-	-	-	-
	Titres assimilés à des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
	Résultats reportés	629 229	-25 630	-	-	-43 659	-	559 940
	Résultat de l'exercice	6 138	-6 138	-	-	-4 250	195 834	191 584
Attakafulia	Capital social	20 000 000	-	-	-	-20 000 000	-	-
	Réserves	104 346	-	7 171 390	-	-9 475 906	-	-2 200 170
	Actions Propres	-	-	-	-	-	-	-
	Titres assimilés à des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
	Résultats reportés	508 908	1 785 326	-	-	-94 064	-	2 200 170
	Résultat de l'exercice	1 958 707	-1 958 707	-	-	-111 401	990 100	878 699
Capitaux propres consolidés	Capital social	170 920 000	-	-	-	-20 920 000	-	150 000 000
	Réserves	21 450 717	-	7 204 686	-	-7 852 894	-	20 802 509
	Actions Propres	-694 663	-	-	-	-	-	-694 663
	Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000	-	-	-	-	-	15 437 000
	Résultats reportés	-31 697 174	3 562 035	-	-	-137 723	-	-28 272 862
	Résultat de l'exercice	3 767 184	-3 767 184	-	-	-115 651	6 455 710	6 340 059

Les intérêts minoritaires présentent le détail suivant :

Description	En DT	
	31 déc 2022	31 déc 2021
Parts des minoritaires dans le capital	840 005	20 000
Parts des minoritaires dans les réserves	408 591	16 777
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	44 844	133
Total	1 293 440	36 910

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable est la suivante :

Rubriques	En DT	
	31/12/2022	31/12/2021
Fonds social remboursable	677 111	675 583
Fonds social non remboursable	-	-
Total	677 111	675 583

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1 : Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élevant, au 31 décembre 2022, à 27 888 541 DT contre 16 277 252 DT au 31 décembre 2021, se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Cautions (1)	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%
Total	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 décembre 2022, comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Cautions en faveur de la clientèle	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%
Total	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur de la clientèle	1 154 003	-	-	26 734 538	27 888 541
Total	1 154 003	-	-	26 734 538	27 888 541

Note 4.2 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 15 897 965 DT au 31 décembre 2022 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Crédits documentaires Import	15 897 965	15 732 472	165 493	1%
Total	15 897 965	15 732 472	165 493	1%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation, se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires Import	7 411 090	-	-	8 486 875	15 897 965
Total	7 411 090	-	-	8 486 875	15 897 965

Note 4.3 : Engagements donnés

Les engagements donnés s'élevant, au 31 décembre 2022 à 130 656 770 DT contre 101 014 550 DT au 31 décembre 2021 enregistrent ainsi une augmentation de 29% se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Engagements de financement donnés	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	121 525 194	88 741 187	32 784 007	37%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	9 131 576	12 273 363	(3 141 787)	-26%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
Total	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%

La ventilation des engagements donnés selon la nature de la relation, se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Engagements de financement donnés	3 606 848	-	-	127 049 922	130 656 770
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	3 606 848	-	-	127 049 922	130 656 770
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	3 606 848	-	-	127 049 922	130 656 770
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	3 436 298	-	-	118 088 896	121 525 194
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	170 550	-	-	8 961 026	9 131 576
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-	-
Total	3 606 848	-	-	127 049 922	130 656 770

Note 4.4 : Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2022, à 129 918 953 DT contre 113 870 575 DT au 31 décembre 2021.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2022, comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	414 404	528 545	(114 141)	-22%
Garanties reçues de la clientèle	129 504 549	113 342 030	16 162 519	14%
Total	129 918 953	113 870 575	16 048 378	14%

Selon la nature :

Description	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	414 404	414 404
Garanties reçues de la clientèle	8 558 863	120 945 686	-	129 504 549
Total	8 558 863	120 945 686	414 404	129 918 953

Selon qu'il soit douteux ou non :

Description	En DT		Total
	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	387 881	26 523	414 404
Garanties reçues de la clientèle	39 757 440	89 747 109	129 504 549
Total	40 145 321	89 773 632	129 918 953

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1 : Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 81 363 612 DT au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	11 006 254	10 821 296	184 958	2%
Opérations avec la clientèle	70 357 358	55 302 108	15 055 250	27%
Portefeuille MURABAHA	37 622 346	25 157 236	12 465 110	50%
Portefeuille IJARA	34 510 281	31 682 393	2 827 888	9%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	255 918	220 019	35 899	16%
Profits réservés	(2 031 187)	(1 757 540)	(273 647)	16%
Autres Marges et revenus assimilés	-	-	-	-
Total	81 363 612	66 123 404	15 240 208	23%

Note 5.2 : Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 décembre 2022, un solde de 25 828 527 DT enregistrant ainsi une augmentation de 10 326 435 DT par rapport au 31 décembre 2021. Elles se présentent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	5 518 024	5 174 029	343 995	7%
Commissions sur engagements par signature en TND	750 575	415 431	335 144	81%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 094 104	750 461	343 643	46%
Monétiques	1 446 098	1 188 796	257 302	22%
Commissions de Gestion, études et Engagement	8 617 887	6 270 288	2 347 599	37%
Commissions de Banque Directe	341 458	281 279	60 179	21%
Bancassurance	757 922	1 041 957	(284 035)	-27%
Autres commissions	7 302 459	379 851	6 922 608	1822%
Total	25 828 527	15 502 092	10 326 435	67%

Note 5.3 : Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 décembre 2022, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	163 730	-	163 730	-
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(4 325)	(5 668)	1 343	-24%
Dividendes reçus sur titres de transaction	996	8 339	(7 343)	-88%
Gain/Perte net sur opérations de change	3 152 414	1 921 237	1 231 177	64%
Total	3 312 815	1 923 908	1 388 907	72%

Note 5.4 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 décembre 2022 un montant de 419 770 DT contre 466 398 DT au 31 décembre 2021. Ils se présentent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	299 770	346 398	(46 628)	-13%
Fonds gérés	299 770	345 760	(45 990)	-13%
Créances sur l'état	-	638	(638)	-100%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-	-
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
Total	419 770	466 398	(46 628)	-10%

Note 5.5 : Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 décembre 2022, un montant de 40 874 721 DT. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(9 042 438)	(6 122 972)	(2 919 466)	48%
Opérations avec la clientèle	(25 675 977)	(21 697 826)	(3 978 151)	18%
Marges sur dépôts à vue	(5 695 090)	(5 916 804)	221 714	-4%
Marges sur comptes TAWFIR	(9 948 288)	(8 109 604)	(1 838 684)	23%
Marges sur dépôts ISTHITHMAR	(10 032 599)	(7 671 418)	(2 361 181)	31%
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	-
Emprunt et ressources spéciales	(6 059 501)	(5 059 980)	(999 521)	20%
Autres marges et charges	(96 805)	(73 820)	(22 985)	31%
Total	(40 874 721)	(32 954 598)	(7 920 123)	24%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la banque ont augmenté de 133 384 DT par rapport au 31 décembre 2021 pour se situer à un montant de 1 259 673 DT au 31 décembre 2022. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTER CARD	(1 129 214)	(1 040 028)	(89 186)	9%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(24 661)	-	(24 661)	-
Commissions Encourues sur SIBTEL	(94 328)	(73 305)	(21 023)	29%
Autres commissions Encourues	(11 470)	(12 956)	1 486	-11%
Total	(1 259 673)	(1 126 289)	(133 384)	12%

Note 5.7 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 décembre 2022, un montant de 13 553 927 DT enregistrant une augmentation de 7 047 731 DT au 31 décembre 2021. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(15 639 557)	(6 991 307)	(8 648 250)	124%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(4 923 336)	(2 303 754)	(2 619 582)	114%
Dotations aux provisions pour impôts	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(1 540 448)	(964 809)	(575 639)	60%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(1 445 532)	(400 000)	(1 045 532)	261%
Total dotations	(23 548 873)	(10 659 870)	(12 889 003)	121%
Pertes sur créances	(2 239 020)	(4 314 160)	2 075 140	-48%
Total des dotations et des pertes sur créances	(25 787 893)	(14 974 030)	(10 813 863)	72%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	12 003 412	4 197 999	7 805 413	186%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	-	219 140	(219 140)	-100%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	4 048 858	(4 048 858)	-100%
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	230 554	1 837	228 717	12451%
Total reprises	12 233 966	8 467 834	3 766 132	44%
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	12 233 966	8 467 834	3 766 132	44%
Total	(13 553 927)	(6 506 196)	(7 047 731)	108%

Note 5.8 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(368 184)	(870 398)	502 214	-58%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	12 825	-	12 825	-
Total	(355 359)	(870 398)	515 039	-59%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2022, à 8 669 DT contre 50 230 DT au 31 décembre 2021. Ils se détaillent ainsi :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Autres produits reçues	8 669	50 230	(41 561)	-83%
Total	8 669	50 230	(41 561)	-83%

Note 5.10 : Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 décembre 2022, un montant de 29 096 244 DT enregistrant une hausse de 5 655 980 DT par rapport au 31 décembre 2021. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(21 038 074)	(16 659 713)	(4 378 361)	26%
Primes allouées	(559 882)	(431 360)	(128 522)	30%
Rémunération du personnel stagiaire	(7 600)	-	(7 600)	-
Impôts et taxes sur salaires	(512 580)	(398 777)	(113 803)	29%
Charges sociales	(4 662 232)	(3 753 707)	(908 525)	24%
Frais de formation	(345 061)	(285 703)	(59 358)	21%
Autres charges liées au personnel	(1 970 815)	(1 911 004)	(59 811)	3%
Total	(29 096 244)	(23 440 264)	(5 655 980)	24%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, elles ont enregistré une augmentation de 58% pour se situer à un montant de 15 328 668 DT au 31 décembre 2022, contre 9 712 589 DT au 31 décembre 2021. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(9 168 920)	(6 735 946)	(2 432 974)	36%
Loyer	(2 140 725)	(1 420 870)	(719 855)	51%
Entretiens et réparations confiés a des tiers	(2 999 303)	(2 975 063)	(24 240)	1%
Travaux et façons exécutés par des tiers	(165 443)	(107 118)	(58 325)	54%
Primes d'assurance	(370 544)	(209 636)	(160 908)	77%
Frais d'abonnement	(2 375 205)	(1 722 380)	(652 825)	38%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(1 117 700)	(300 879)	(816 821)	271%
Autres charges d'exploitation	(6 159 748)	(2 976 643)	(3 183 105)	107%
Impôts et taxes	(396 651)	(117 692)	(278 959)	237%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(1 342 548)	(892 193)	(450 355)	50%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 425 027)	(1 070 337)	(1 354 690)	127%
Transport et déplacement	(245 058)	(145 969)	(99 089)	68%
Frais divers de gestion	(1 750 464)	(750 452)	(1 000 012)	133%
Total	(15 328 668)	(9 712 589)	(5 616 079)	58%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 décembre 2022, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 7% par rapport au 31 décembre 2021 pour se situer à un montant de 4 671 652 DT. Elles se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(738 546)	(593 667)	(144 879)	24%
Dotation aux amortissements des Constructions	(476 262)	(632 207)	155 945	-25%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(163 991)	(159 672)	(4 319)	3%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(1 036 172)	(1 014 482)	(21 690)	2%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(154 747)	(198 846)	44 099	-22%
Dotation aux amortissements des DAB, GAB et Automates	(140 753)	(180 064)	39 311	-22%
Dotation aux amortissements des serveurs	-	-	-	-
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faibles valeurs	-	(71)	71	-100%
Dotation aux amortissements droits d'usage	(412 023)	(198 826)	(213 197)	107%
Dotation aux amortissements des agencements et aménagements	(1 476 912)	(1 293 829)	(183 083)	14%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	-	(100 564)	100 564	-100%
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	(1 437)	(3)	0%
Dotation aux amortissements Good Will	(70 806)	-	(70 806)	-
Total	(4 671 652)	(4 373 665)	(297 987)	7%

Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 décembre 2022, le solde en gains et pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de 200 562 DT pour se situer à un niveau 673 537 DT et qui se détaille comme suit :

Description	31-déc-22	31-déc-21	Variation	%
Perte ordinaire	-1 132 835	-44 766	-1 088 069	2431%
Autres	1 600 000	28 291	1 571 709	5556%
Plus-value sur cession d'immobilisations	89 262	11 459	77 803	679%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	117 110	477 991	-360 881	-75%
Total	673 537	472 975	200 562	42%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 389 465 DT au 31 décembre 2022.

Le détail des déficits reportés et amortissements différés, se détaille comme suit :

Année	Déficit reporté	Amortissement différé
2021	-	1 455 218
2022	-	4 829 127

Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 307 682 DT au 31 décembre 2022.

Note 5.16 : Résultat par action

Cette rubrique se détaille ainsi :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021
Résultat net	6 340 059	(1 808 344)
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,211	-0,060
Résultat dilué par action (en DT)	0,211	-0,060

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 194 245 647 DT à 135 346 353 enregistrant une diminution de 58 899 295 DT. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'exploitation à hauteur de 48 991 243 DT, des activités d'investissement à hauteur de 9 857 906 DT et des activités de financement pour 50 146 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation est établi à -48 991 243 DT au 31 décembre 2022. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 110 823 174 DT ;

La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 102 930 764 DT ;

Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation pour 31 195 955 DT.

Flux nets négatifs :

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -39 359 800 DT ;

La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -221 592 402 DT ;

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créditeurs divers pour -32 907 151 DT.

L'impôt sur les bénéfices pour un solde de -81 783 DT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -9 857 906 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :

Ces flux de trésorerie négatifs net de 50 145 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 20 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 20 051 675 DT.

Note sur les parties liées

Les parties liées du groupe se détaillent comme suit :

PARTIES LIEES	NATURE DE LA RELATION
NAJIBA HAMROUNI	DESCENDANT ACTIONNAIRE PP> 5% K
MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB	ACTIONNAIRE DIRECT ET MEMBRE CA
ISLAMIC CORPORTAION FOR THE DEVELOPEMENT OF THE PRIVATE SECTOR	
LES ADMINISTRATEURS, LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE DIRECTEUR GENERAL	SOCIETES SIEGEANT AU CONSEIL ET A DES DIRIGEANTS COMMUNS AVEC WIB
SOCIETES APPARTENANT AU GROUPE BEN AYED	
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	
SOCIÉTÉ C.C.P.S	
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	
SOCIETE ELECTRIA	
SOCIETE INTER FER FORGE	
SOCIETE INTERCHAUX	
SOCIETE INTERMETAL SA	
SOCIETE METALSHIP	
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	
SOCIETE PROSID	
SOCIETE PROSID SUD	
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	
SOCIETE SAMFI « SARL »	
SOCIETE SENS INVERSE	
SOCIETE SITEL	
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	
SOCIETE TOUTALU	
SOCIETE TRANSIDER	
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	
STE PIMA	
STE PLASTIC SIPA SUD	
STE PRO PARTS	
STE ROYAL TRADING	
STE SIAME	
STE GLOBAL METAL COMPANY	
STE MEDIKA TECH	
STE SUD METAL	
STE COTUNAL	
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	
STE SOTIC	
STE LE MEUBLE	
STE TUNISIE DISTRIBUTION MEUBLES	
STE INDEPENDANT TRADING COMPANY	
STE TSI CLIENTELE	
STE IMMOBILIERE CONTEMPORAINE	
SOCIETES APPARTENANT AU GROUPE HAMROUNI	
STE SOTUNAL	
STE TUN DE FABRICATION METAL ET MOUSSE	
STE COMPTOIR DE COMMERCE GLE ET PDTS CHIMIQUES	
STE IND DE RESINE ET DE COLRCES	
STE POLYFLEX	
STE CHIMICOLEURS EMBALLAGES METTALIQUES	
STE SOTUNAL TRADING	
STE CTTM	

Conventions de financement conclues avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED concernant 61 contrats IJARA et 24 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires), se détaillent comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	EN COURS AU 31/12/2022	IMPAYES/SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2022	PRODUITS AU 31/12/2022
FINANCEMENTS IJARA	1 587 556	- 51 201	188 051
SOCIETE PROSID	158 755	- 2 518	21 491
SOCIETE ELECTRIA	4 078	- 306	669
SOCIETE INTERMETAL SA	7	106	197
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	94 936	- 51 782	9 496
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	35 753	2 069	5 040
SOCIETE TRANSIDER	1	- 19	-
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	-	1	393
SOCIETE SENS INVERSE	3	- 74	-
SOCIETE SAMFI « SARL »	3	- 106	-
SOCIETE METALSHIP	1	426	-
SOCIETE INTER FER FORGE	1	- 23	-
SOCIETE C.C.P.S	3 734	- 15	1 284
SOCIETE PROSID SUD	521 351	- 57	53 632
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	2	-	-
SOCIETE INTERCHAUX	24 040	- 1 551	3 785
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	357 612	-	33 372
SOCIETE TOUTALU	47 177	- 5 873	7 176
STE PIMA	113 989	1	16 400
STE PRO PARTS	1	-	1 076
STE PLASTIC SIPA SUD	12 451	55	1 729
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	77 219	- 1 475	12 460
STE ROYAL TRADING	67 059	- 1	8 064
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	5	599
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	69 382	9 936	11 188
MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES	12 556 657	2 659	1 419 363
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	2 000 000	-	200 271
SOCIETE INTERMETAL SA	971 472	-	269 553
SOCIETE PROSID	3 914 290	-	342 088
SOCIETE PROSID SUD	1 999 919	-	273 208
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	281 610	-	32 918
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	1 995 806	-	162 796
SOCIETE SAMFI « SARL »	1 000 000	-	81 300
SOCIETE TOUTALU	298 624	-	37 041
STE MEDIKA TECH	-	-	2 062
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94 936	2 659	18 126
TOTAL	14 144 213	- 48 542	1 607 414

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED courant l'année 2022, concernant 7 contrats IJARA et 65 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires), se détaillent comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	NBR DE CTR	FINANCEM.	COMM.	ENCOURS 31/12/2022	IMPAYÉS 31/12/2022	PRODUIT 2022
FINANCEMENTS IJARA	7	744 686	2 084	725 476	-	19 557
SOCIÉTÉ INTERMETAL SA	2	375 361	595	410 820	-	3 362
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	1	58 866	298	51 654	-	2 143
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	2	158 205	595	119 804	-	11 197
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	58 866	298	51 418	-	2 137
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	93 388	298	91 780	-	718
FINANCEMENTS MOURABAHA	65	48 391 501	148 949	20 092 513	1 048 963	790 361
SOCIÉTÉ TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	3	2 796 016	1 402	-	-	58 809
SOCIÉTÉ INTERMETAL SA	2	11 707 971	27 865	-	-	190 572
SOCIÉTÉ PROSID SUD	8	2 292 613	14 290	1 691 148	-	81 993
ROYAL TRADING	23	16 399 679	49 057	10 921 913	-	330 559
INNOV ALLIANCE TECH SA	12	1 168 111	6 950	760 310	-	23 956
SOCIÉTÉ TOUTALU	6	194 731	2 315	194 542	-	5 332
STE MEDIKA TECH	1	31 611	564	31 611	-	872
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	2	809 955	4 819	809 955	-	9 080
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	6	313 236	2 685	211 250	-	8 582
STE COTUNAL	2	12 677 578	39 002	5 471 784	1 048 963	80 606
TOTAL	72	49 136 187	151 033	20 817 989	1 048 963	809 918

Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED

En 2017, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur « MOHAMED HEDI BEN AYED » d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT, sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2022, se sont élevés à 288 689 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 3 993 741 DT.

Le Conseil d'Administration ayant été informé, a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.

Conventions de financement conclues avec Mr. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB :

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé l'administrateur « MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB » par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 4 500 000 DT moyennant une marge égale à 1 548 959 DT, avec commission d'étude 13 388 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2022, se sont élevés à 398 282 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 4 028 673 DT.

Conventions de financement conclues avec Mme. NAJIBA HAMROUNI

En 2022, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé « MME NAJIBA HAMROUNI », par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 304 jours, pour un prix d'achat égal à 1 280 000 DT moyennant une marge égale à 97 600 DT et une commission d'étude de 7 616 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2022, se sont élevés à 68 063 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 1 280 000 DT.

Evènements postérieurs

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 24 Mars 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date. A ce titre, aucun évènement postérieur au 31 Décembre 2022 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers Consolidés

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2022

II. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

8. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au 31 Décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 1 231 657 543 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire de 6 340 059 Dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 Décembre 2022, ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

9. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

9.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2022 un solde de 803 392 578 Dinars, dans le bilan consolidé du groupe (65%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 12 338 949 Dinars) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés

annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire ;
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers ;
- Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

9.2. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « 5-1 : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2022, à 81 363 612 Dinars, dont 36 742 628 Dinars proviennent de l'activité MOUREBHA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « 2-8 : Comptabilisation des revenus », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;

- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

10. Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait suivant :

- 2- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. A ce jour, les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Cependant, en date du 10 janvier 2023, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, une notification de contrôle social approfondi pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

11. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

12. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

la direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

13. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions

clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

III. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK ». Il est à rappeler que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des défaillances du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'incomplétude des fonctionnalités du système d'information et à la carence de procédure d'inventaire du matériel récupéré. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI

CONTACT



Numéro de téléphone : **70 259 555**



Boite de messagerie électronique :
reclamations.client@wifakbank.com



Page Facebook **Wifak Bank** بنك الوفاق



Page LinkedIn **WIFAK INTERNATIONAL BANK**



Page Instagram **wifakbank**